

CENTRE DE TRI DE COLIS ARGAN à Fournès (30)

Liste de toutes les observations déposées

Observation N° 556

03/07/2019 16:59:48

Anonyme

Je suis opposée à l'implantation du centre de tri de colis à Fournès, pour plusieurs raisons :

- la surface artificialisée induite (13,7 hectares artificialisés), en défaveur d'espaces agricoles disponibles ,
- l'avis défavorable du Comité National de Protection de la Nature,
- le trafic automobile prévu

Cette installation est au détriment du climat, de la biodiversité, des commerces locaux et de la capacité locale de production agricole.

S'ajoute évidemment à ce dossier les pratiques d'Amazon que nous connaissons bien : emplois précaires, irrespect des conditions des travailleur.euse.s, et évasion fiscale à grande échelle.

Observation N° 555

03/07/2019 16:58:42

Anonyme

stop aux voleurs esclavagistes

Observation N° 554

03/07/2019 16:58:05

Par Gérard tornay

2019 AMAZON-ARGAN-MAIRIE DE FOURNES : une superficie d'environ 13,7 hectares avec une emprise importante par un bâtiment principal affichant une surface de plancher BETONNEE de 38 800 m² !!!

Je tiens avant tout à remercier les trois enquêteurs avec qui j'ai eu le plaisir à discuter cet après-midi. J'ai ainsi pu exprimer mes dernières inquiétudes concernant ce projet pour lequel je suis CONTRE

A la lecture de ce projet, ARGAN et nos élus veulent nous faire croire qu'avec,

Source donnée par l'enquête publique :

Hypothèses de trafic généré par le centre de tri de colis impact sur le carrefour giratoire :

- 1) Trafic Moyen Jour Ouvré (TMJO) : 4 860 véhicules /j (double sens) dont 8,2% de PL.
- 2) Augmentation journalière des flux sur la RD192 : +161%
- 3) Augmentation de +25% du flux horaire dans le giratoire de la RN 100 en heure de pointe du matin.

Aucune pollution n'impactera notre quotidien.

Il deviendra alors très difficile de circuler sur cet axe essentiel aux mobilités du quotidien sur les lignes régulières d'autocars interurbains, les lignes de transports scolaires et aux déplacements des particuliers vers leur travail comme personnels. Une zone où déjà un fort trafic y est actuellement relevé.

Fort de ce trafic, notre qualité de l'air en sera que plus dégradée avec des vents poussés vers le centre de notre village et je ne parle pas des retombées sur les vignes avoisinantes qui en subiront un impact direct en particules en suspension PM10 et 2.5 responsable de problèmes graves en santé publique.

L'intérêt général est « ce qui est pour le bien PUBLIC » et là, l'intérêt général n'y trouve pas son compte.

modélisation par logiel google trafic et prev'air (ministère transition écologique)

PJ : prevairpm1028062019.PNG | PJ : prev'airpm1026062019.PNG | PJ : prevairozone1028062019.PNG | PJ :
prev'air27062019ozone.PNG | PJ : prev'air26062019.PNG | PJ : 2706201916h50.PNG | PJ : 2606201918h56.PNG | PJ :
2506201920h56.PNG | PJ : 28062019.PNG | PJ : googletraffic29062019.PNG | PJ : 02072019.PNG | PJ : 0207201920H13.PNG | PJ :
prev'air9062019ozone.PNG

Observation N° 553

03/07/2019 16:57:19

Par Patrick Fertil

Idées de projets alternatifs doux et complémentaires sur la Zac de La Pale :

La vallée gardoise ayant une vocation touristique, agricole, viticole , arboricole affirmée on peut envisager quelques développements de cette nature :

1 .une artificialisation bétonnée légère de 2 ou 3 hectares pour l'implantation d'un hôtel en matériaux écologiques de 15 à 20 chambres

2 . Une dizaine de boutiques de ventes de produits locaux provençaux vitrine des saveurs et savoirs faire artisanaux locaux.

3 . Un restaurant de cuisines et saveurs locales

4 .Un champ en permaculture bio pour approvisionner les cantines scolaires ou un verger de production de fruits locaux, oliviers, Champs de lavandes

5. Garder beaucoup de friches florales pour une activité apicole avec formation insertion ...

Tout cela pour une centaine ou plus de vrais emplois durables

a plein temps pour les jeunes générations au service Du beau pays gardois et du développement communale de Fournes... sans pollution, avec effet de serre et empreinte carbone faible....

Observation N° 552

03/07/2019 16:51:49

Anonyme

Pour ses conséquences environnementales (flux routier supplémentaire, occupation terres arables) et sociales (concurrence commerce local, emplois précaires)néfastes, prouvées par des études, ce projet ne répond pas aux exigences désormais incontournables du développement durable.

Observation N° 551

03/07/2019 16:49:19

Anonyme

En complément à l'observation 536 le centre de tri n'est pas visible du Pont du Gard cependant il est visible de plusieurs points du site du Pont du Gard. De plus les photos jointes sont prises plein Nord, or il aurait fallu orienter l'appareil dans l'axe amont aval du pont en direction du Sud-Est. Car là vous avez photographié Castillon du Gard, OUPS !

Observation N° 550

03/07/2019 16:48:42

Anonyme

Je suis opposée à ce projet qui va encore détruire une grande surface de terres agricoles et augmenter la circulation automobile sans parler des emplois détruits dans toutes sortes de secteurs..le réchauffement climatique exige d'autres solutions pour une vie décente sur notre planète pour le plus grand nombre

Observation N° 549

03/07/2019 16:42:48

Par Sebastien Bonnet

Stop au bétonnage à outrance, quand il n'y aura plus assez de terres agricole vous mangerez quoi ? Des boîtes Amazon ?

Je me fatiguerais bien à tenter d'argumenter plus avant mais nous avons déjà eu l'exemple de déni de démocratie et du "on s'en fout de nos concitoyens" avec la mascarade d'enquête de la ZAC des Sablas à Montaren. Il suffit d'être du côté du fric et la on peut toujours s'arranger avec la loi et les réglementations. Car même quand l'enquêteur fait son boulot ben c'est pas grave, on en refait une jusqu'à obtenir ce qu'on veut (ce qui est obtenu encore plus vite quand les enquêteurs ne font pas leur boulot)

Merci de m'avoir lu

Observation N° 548

03/07/2019 16:42:10

Par Patricia Bourges

"C'est une triste chose de songer que la nature nous parle et que le genre humain ne l'écoute pas."
Victor Hugo

" Quand le dernier arbre aura été abattu, quand la dernière rivière aura été empoisonnée, quand le dernier poisson aura été pêché, alors on saura que l'argent ne se mange pas"
Gerorimo

Observation N° 547

03/07/2019 16:34:59

Anonyme

En préambule je tiens à préciser que pour des raisons de sécurité routière, de pollution, d'environnement, de préservation des paysages, d'engagement social et de respect de la fiscalité je suis opposé à l'implantation de ce gigantesque centre de tri colis.

De plus je constate que :

Ni dans le dossier d'étude de la société ARGAN ni dans le dossier de projet de modification du SCOT d'Uzège Pont du Gard on ne trouve d'analyses du niveau de pollution que subirait principalement les habitants de Fournès durant la période estivale courant de début juin à fin août. Analyses sur ces 3 mois qui devraient se focaliser, vu l'activité logistique de ce centre de tri Amazon, sur la période de solde qui court cette année du 26 juin au mardi 6 août.

Les pics de circulation propre à cette période engendre des excès et de fortes concentrations de polluants que le vent dominant Nord Sud pousserai immanquablement en direction du village de Fournès atteignant la population la plus fragile (séniors et enfants). Les études d'ARGAN porte sur des moyennes annuelles de température et de trafic routier...

Monsieur le préfet qui a la responsabilité de la santé publique devrait s'assurer de l'impact réel sur la santé qu'auraient les records de chaleur subis dans le Gard cette année (45,9°) cumulés au surcroît de trafic routier des vacanciers augmenté des 544 camions quotidien d'Amazon nombre sans doute dopé par la période des soldes.

Observation N° 546

03/07/2019 16:32:46

Anonyme

Je soutien le projet contre l'implantation d'amazone pour toutes les raisons énoncées par les personnes qui s'opposent à ce projet : destruction de la faune et la flore sur le site et ses environs, pollution par les centaines de camions au quotidien, disparition des petits commerces, perte d'emplois...

Observation N° 545

03/07/2019 16:31:01

Par nathalie thérin

Bientôt, quand tous ces projets mercantiles nous auront menés à notre perte et que nous serons privés de l'essentiel, tout ce qu'on pouvait acheter chez Amazon nous paraîtra bien futile et dérisoire. Résistons !

Observation N° 544

03/07/2019 16:30:08

Par Patrick Fertil

Je remercie Messieurs les commissaires enquêteurs d'avoir bien voulu nous recevoir à trois . L'échange et le dialogue cordial a été riche, précis, détaillé et constructif. Je suis dorénavant rassuré quand à l'indépendance de jugement et la liberté d'expression de nos Commissaires enquêteurs auxquels je souhaite un bon rapport fructueux et objectif de fin d'enquête .

Bien cordialement
Patrick FERTIL

Observation N° 543
Par Julie Karmazyn

03/07/2019 16:28:40

Non !

Observation N° 542
Par alain roubineau

03/07/2019 16:27:17

Observations, Alain Roubineau né le 7 mai 1960

Je suis fermement opposé à ce projet promouvant la vente en ligne d'objets majoritairement non utiles.

Il est notoire que la société Argan recherche à implanter des « centres de tri » principalement au profit de la société Amazon, dont les méthodes et leurs impacts négatifs ont été décrites par Jean Gadrey dans Alternatives économiques le 2 décembre 2018 « Le père Noël doit boycotter Amazon, qui détruit les salarié.e.s, la nature, les États, et l'emploi ! »

Il est regrettable que la municipalité de Fournès n'ai pas mieux informé la population, ne permettant ainsi pas une prise de connaissance optimale des enjeux de ce projet, voir « Révélation : comment Amazon force les maires à se taire pour s'implanter discrètement en France », Marianne 24 mai 2019 .

Au nombre des institutions devant être réglementairement consultées je retiens que le Conseil national de protection de la nature a rendu un avis défavorable au projet .

Ce projet :

- artificialiserai près de 14 ha de terres, principalement agricoles, alors que le 1er Conseil de défense écologique a annoncé « la mise en place d'un Observatoire de l'artificialisation des sols en vue d'aller vers le "zéro artificialisation" » ;
- concentrerai un flux de véhicules légers et de transport considérable alors que l'impact du trafic routier sur le dérèglement climatique est reconnu et que les plus hautes autorités de l'État reconnaissent depuis fin mai la priorité à la lutte pragmatique et urgente contre ce dérèglement ;
- ne créera pratiquement aucun emploi pérenne à court terme et très certainement son bilan global à moyen terme en détruira ;
- obérerai la possibilité de valoriser tout ou partie de l'emprise visée pour des projets plus porteurs en terme de développement local ;
- renforcerai les méthodes de management de la vente en ligne qui ne respectent que très peu les valeurs humaines.

Amazon, un des GAFAM, n'est pas un promoteur du vivre ensemble et du lien social, voir :

- « Amazon, cette inexorable machine de guerre qui étouffe la concurrence, dégrade le travail et menace nos centres-villes » étude traduite de l'anglais (américain) et mise en ligne en septembre 2018 par le syndicat des libraires, et « Amazon dit que « ce n'est pas son travail » de s'inquiéter des craintes de disparition des magasins et de destruction des emplois que le géant du e-commerce suscite » Business Insider 30 juillet 2018 ;
- nombre de ses fournisseurs se retrouvent très vite étranglés par le durcissement des conditions de distribution : « "J'ai besoin d'eux mais j'ai souvent envie de les tuer" : ces entreprises françaises à la merci d'Amazon » France Info 20 juin 2019 ;
- l'ex secrétaire d'état au numérique, a appelé le 1er novembre 2018 sur son compte FB, les entreprises rencontrant des difficultés avec Amazon à les communiquer en ligne : « Mounir Mahjoubi 1 novembre 2018 « APPEL : Si vous êtes une PME ou que vous connaissez une PME qui rencontre des difficultés avec Amazon ou une autre plateforme. Signalez-vous (...) Un exemple avec les éditions Caurettes près de Strasbourg où j'étais hier. » » ;
- dans un itv au Parisien le 24 mars 2019 M. Mahjoubi poursuivait : « Je suis en colère contre Amazon » ;
- l'application optimale de méthodes de management de type « Lean » et ;
- la campagne « Amazon vend tout, même la planète. » des Amis de la Terre France
- La série d'articles « Le plan secret d'Amazon en France » Reporterre à partir du 2 juillet 2019 ;

- La série d'action de désobéissance civile –blocages- du siège de français à Clichy ainsi que de plusieurs de ses installations sur l'ensemble du territoire « Loi économie circulaire : activistes climat et Gilets Jaunes bloquent Amazon et interpellent le Gouvernement » et « Amazon : surproduction et changement climatique » dénonçant la destruction des invendus dont s'est émue M. Brune Poirson, SE du MTES, en début d'année : « Invendus détruits par Amazon : Brune Poirson annonce une loi « pour interdire ce type de pratique » »

L'impact des entreprises globalisées de la vente en ligne repose sur la fabrication à moindre coût très loin des consommateurs finaux, le transport international fortement émetteur de gaz à effets de serre, la distribution par un maillage de flottes de véhicules abîmant les voiries et maintenant le client dans une dépendance au « tout, tout de suite » navrant en terme de prise de conscience de la maintenant impérieuse hiérarchisation des priorités auxquelles tout citoyen doit s'attacher afin de participer à la réduction immédiate et drastique des impacts mortifères des activités anthropiques non raisonnées sur le climat.

Amazon comme les autres acteurs de la « mondialisation » pratique l'optimisation fiscale agressive. Ce projet renforcera sa position et ne contribuera pas à la justice et l'équité fiscale des entreprises.

Pour ces raisons et bien d'autres je m'oppose à ce projet et vous demande d'émettre un avis défavorable.

Cordialement,

PJ : FournesNonAmazon_EP_AR_20190603.pdf

Observation N° 541

03/07/2019 16:22:07

Par Benoît Join-Lambert

le gigantisme n'est pas un progrès !

Observation N° 540

03/07/2019 16:16:30

Par Collectif pour la sauvegarde de l'Uzège

Messieurs les commissaires enquêteurs,

Veillez trouver ci-joint les observations de notre association sur le projet de création de centre de tri de colis à Fournès.

Sincères salutations,

Sophie Mazon, Présidente

Collectif pour la sauvegarde de l'Uzège

PJ : EP Fournès_observations CPSU.pdf

Observation N° 539

03/07/2019 16:16:23

Anonyme

Je suis opposée à la création de ce centre de tri Amazon. Société qui précarise l'emploi, provoque la fermeture des librairies, et participe à l'évasion fiscale .

Observation N° 538

03/07/2019 16:15:10

Par Jonathan Ravier

Entamons la décroissance

Observation N° 537 (Email)

03/07/2019 16:07:50

Par Attac Nîmes

Bonjour,

Veillez trouver ci joint et
ci-dessous l'observation des
Comités Locaux d'Attac Alès et
Nîmes. Nous vous prions de
l'ajouter au registre d'enquête
publique sur le Centre de tri
ARGAN à Fournès.

Cordialement,

Les Comité Locaux d'Attac Alès
et Nîmes

A
l'attention de la Commission
d'Enquête,

Les
Comités Locaux d'Attac
s'opposent totalement au projet
d'installation d'Amazon à
Fournès pour les raisons
suivantes :

- 1)
Anti-démocratique :
Tout d'abord, il est
totalement illégitime de
« bâillonner » les élus, en leur
faisant signer une clause de
confidentialité les empêchant de
dire à leurs concitoyen.ne.s que
c'est Amazon qui va venir
s'installer à La Pâle. En effet,
il n'y a ni secret industriel,
ni secret commercial chez Amazon
qui pourrait relever d'une telle
clause. Sophie Devraut,
conseillère municipale, nous
disait lors du rassemblement sur
le site le dimanche 16 juin
« Notre interlocuteur à la
mairie, c'est la société Argan,
en privé, je parle d'Amazon ».

2)
Artificialisation des terres :
13,7 ha de terres agricoles vont disparaître (dont près de 10 ha qui seront imperméabilisées), et contribuera ainsi à la folle course au bétonnage de terres agricoles dans le pays : dans le Gard 34 000 ha ont été supprimés depuis 1950. Citons M. Le Préfet qui s'adressait en début d'année aux maîtres d'ouvrage et aux élus dans le cadre de la présentation de la charte visant à réduire la consommation d'espaces fertiles : « ... Vous ne pouvez plus faire ce que vous voulez du territoire car les sols artificialisés ne reviendront jamais à l'espace agricole ».

Les propositions de compensation envisagées ne peuvent pas convenir au projet de Fournès : en effet, les terres de La Pâle sont un des espaces essentiels où les abeilles du Rucher Fournésan viennent butiner, et si on leur supprime cet espace très riche en flore mellifère, les abeilles ne traverseront ni le Gardon ni l'autoroute pour aller ailleurs. C'est, à terme, une perte d'emplois pour le village car l'apiculteur devra déménager s'il veut poursuivre son activité.

Il serait tout à fait imaginable de porter un projet territorial avec mise en culture en accord avec la biodiversité actuelle.

Le prochain SCoT qui devra être compatible avec les orientations du SRADDET porté par la Région Occitanie en engageant une trajectoire de réduction du rythme de consommation des sols pour tendre vers un objectif de « zéro artificialisation

nette », ne pourra raisonnablement pas permettre la création de nouvelles zones d'activités. Le projet nécessite aussi une modification du SCoT existant afin de permettre ce projet qui va à l'encontre des prochaines orientations qui s'avèrent heureusement mieux prendre en compte les objectifs climatiques et de souveraineté alimentaire locale.

3)

Projet climaticide : accepter ce projet c'est aller à l'encontre de l'Accord de Paris que la France s'est engagée à respecter en le signant lors de la COP 21 en 2015. En effet, on peut aisément imaginer que les 544 poids lourds et 3042 véhicules qui vont circuler chaque jour vont augmenter les émissions de gaz à effet de serre de manière conséquente, et favoriser les alertes à l'ozone comme nous les avons connues fin juin. De plus, l'espace végétalisé disparaît, détruisant ainsi un piège à carbone, et augmentant les effets d'îlots de chaleur.

4)

Destruction d'emploi sur les territoires : Amazon est le maître du monde en matière de commerce en ligne : en commençant par le secteur des livres, il est désormais sur tous secteurs commerciaux. Sa taille est telle qu'il bénéficie d'un avantage comparatif écrasant et détruit les commerces locaux et les emplois qui en découlent. La loi Elan, adoptée en 2018, comporte un volet « revitalisation des centres villes » : le projet Amazon détruit le commerce local, il est va donc à l'encontre des politiques nationales.

5)

Promesses d'emploi de

- court-terme :
comme tout promoteur,
Amazon promet nombre d'emplois,
mais il serait important de
rappeler de quel type d'emplois
il s'agit :
- >
temporaires : tout
d'abord, rarement des emplois
permanents, dans la mesure où
l'activité d'Amazon se situe
principalement autour de la
période de Noël.
 - >
précaires : ces centres de
tri sont de plus en plus
automatisés, ce qui réduit
considérablement le nombre
d'emplois à terme.
 - >
inhumains : les cadences
de travail sont infernales,
c'est l'homme qui doit s'adapter
au rythme de la machine
- « Dans
un entrepôt grand comme quatre
terrains de foot, on parcourt
plus de vingt kilomètres par
nuit. Scan avec écran en main,
j'étais suivi en permanence par
un ordinateur qui calcule en
temps réel ce qu'on fait et où
l'on est, car notre scanette est
géo localisable. Ma
productivité, qui devait tout le
temps augmenter, était
surveillée en temps réel par les
managers. Plusieurs fois par
nuit, on venait m'informer de
mon taux de productivité. Le but
étant d'atteindre 120 à 130
articles à l'heure. Interdiction
de s'asseoir, de parler... En cas
d'irrégularité dans mon rythme
de travail, ils pouvaient me
convoquer. » déclarait
Jean-Baptiste Mallet, embauché à
Amazon en 2013.
- >
encore davantage : En
avril 2019, The
Guardian pointait le

manque de considération de la plateforme d'e-commerce pour ses employés blessés, des employés qui doivent se battre pour obtenir des soins médicaux pour des blessures dues à leur travail. En Mai, The Verge communique : en l'espace de 14 mois, Amazon aurait licencié plus de 300 employés dans un seul entrepôt de Baltimore grâce à un système qui note automatiquement les employés pour leur productivité, et qui leur envoie des avertissements, voire un avis de licenciement en cas de défaut de productivité. Amazon s'est également illustré par le licenciement de femmes enceintes pour cause de grossesse « contre-productive »...

II

est indécent que les demandeurs d'emploi qui espèrent en ce projet une situation meilleure pour eux et leur famille ne puissent pas être avertis des conditions de travail « esclavagistes » que propose Amazon.

6)

Evasion fiscale :

Enfin, Amazon est un des plus grands fraudeurs fiscaux, il est estimé que 93% du chiffre d'affaires 2017 d'Amazon en France était dissimulé. De plus, la nouvelle taxe GAFA, ne portant que sur les activités numériques, n'affecterait que très partiellement la multinationale car seulement 21% de l'activité d'Amazon en France rentrerait dans l'assiette de calcul. Amazon utilise les infrastructures, les ressources humaines et environnementales de nos territoires mais ne participe pas à son entretien à sa juste part. Cela participe à la concurrence déloyale envers les commerçants locaux.

Les

élus locaux, territoriaux,
nationaux ne verront aucun
retour sur investissements avec
l'implantation d'Amazon à
Fournès (ou ailleurs).

- Quand
on déclare une "mobilisation
nationale de lutte pour la
préservation de la
biodiversité[i]",
- Quand
on prône l'arrêt
de l'artificialisation des
sols et notamment des terres
agricoles[ii],
- Quand
on s'alarme de la désertification
des centres villes et
centre-bourg[iii],
notamment à Nîmes[iv],
- Quand
la pollution
de l'air précipite la mort
des citoyens[v],
notamment celle due dans notre
région au transport routier[vi] ;

Comment
pourrait-on accepter un projet
qui :

- artificialise
13,4 ha de terres agricoles
(dont près de 10 ha
imperméabilisés) !
- a
reçu un avis négatif du Conseil
National de Protection de la
Nature !
- générera
les trajets quotidiens de plus
de 3000 véhicules dont plus de
540 camions !
- s'appuie
sur un modèle économique « en
ligne » qui détruit les

commerces locaux !

Attac

Alès et Attac Nîmes ne peuvent que s'opposer à ce projet inutile et destructeur.

Ce

projet va à l'encontre des politiques de l'Etat à tous les niveaux et de l'intérêt général. Nos associations, les Attac du Gard, demandons à M. le Préfet du Gard, à la commune de Fournès, et au syndicat mixte du PETR Uzège Pont du Gard de refuser sa réalisation.

Attac

Alès

Attac

Nîmes

[i]

Protéger
la biodiversité : une
ambition française,
européenne et mondiale

Protéger
la
biodiversité :
une ambition
française,
européenne et
mondiale
Les
enjeux de
climat et de
biodiversité
concernent
tous les États
de notre
planète, mais
aussi les
acteurs
non-é...

[ii]
Réflexion
sur la consommation
d'espaces agricoles dans
le Gard : l'État s'en mêle

Réflexion
sur la
consommation
d'espaces
agricoles dans
le Gard :
l'État ...
Préfecture
et chambre
d'agriculture
s'accordent
sur une charte
visant à
réduire la
consommation
d'espaces
fertiles.

"Dans
certaines villes, la
désertification ne fait
que s'amplifier"

"Dans
certaines
villes, la
désertification
ne fait que
s'amplifier"
Xavier
Douais,

président
national de la
section
commerce à la
CPME, dresse
un état des
lieux en
région.

[iv]

<https://www.midilibre.fr/2019/06/27/dynamisation-du-centre-ville-de-nimes-le-plan-daction-en-six-chapitres,8279615.php>

[v]

La
pollution de l'air et de
l'eau précipite un quart
des morts par maladie dans
le monde

La
pollution de
l'air et de
l'eau
précipite un
quart des
morts par
malad...
Un
nouveau
rapport de
l'ONU fait le
lien entre les
pollutions
environnementales,
en particulier
celles de
l'air ...

[vi]
Près
des axes routiers, la
pollution dépasse les
limites en Languedoc

Près
des axes
routiers, la
pollution
dépasse les
limites en
Languedoc
«
20 Minutes »
fait le point
sur le bilan
2017 de la
qualité de
l'air, dévoilé
par Atmo...

Observation N° 536

03/07/2019 16:12:48

Anonyme

Je suis pour ce projet même s'il y a des aspects négatifs. Les points positifs exposés par plusieurs permettront un avenir meilleur pour un bon nombre de personnes embauchées mais aussi de façon indirecte pour les autres. Par la suite, nous pourrions financer des projets plus tournés vers l'écologie.

De plus, du Pont du Gard, je n'ai pas aperçu la zone de la Pale même de tout en haut!

[PJ : IMG_5950.JPG](#) [PJ : IMG_5949.JPG](#) [PJ : IMG_5948.JPG](#) [PJ : IMG_5947.JPG](#)

Observation N° 535

03/07/2019 16:12:30

Je suis contre ce projet

Observation N° 534

03/07/2019 16:09:31

Par Gérard tornay

2019 AMAZON-ARGAN-MAIRIE DE FOURNES : une superficie d'environ 13,7 hectares avec une emprise importante par un bâtiment principal affichant une surface de plancher BETONNEE de 38 800 m² !!!

« Ce projet permettra la création d'emploi » hurle pour s'en convaincre nos élus... Côté élus, « une opportunité pour l'emploi »

La question est quel type d'emploi, pour qui et quand ?

Et là regardons à travers le temps

Le 16 avril 2013 des élus de Fournès dont le premier adjoint s'exprimaient dans le MIDI LIBRE en ces termes :
"[...] on aura une épée de Damoclès au-dessus de la tête, avec le risque de voir aboutir d'autres projets pouvant apporter plus de nuisances et sans création d'emplois locaux. Le village de marques nous a paru positif par rapport notamment à un projet d'implantation d'une base logistique de transports qui aurait multiplié les allées et venues de camions, SANS AUCUNE CREATION D'EMPLOI SUR LE SECTEUR [...]"

2019 – Communauté de Communes du Pont du GARD

« Pour ce qui est du nombre d'emplois, il va être variable avec des évolutions possibles, notamment lors des périodes des fêtes de fin d'année. »

Cela s'appelle un emploi saisonnier ou étudiant en fonction vers qui l'on se tourne. Et comme les pièces de l'enquête publique l'indique pour une durée de 12 ans maximum (location du lieu).

Ce brouillard à l'emploi soulève cette question. La qualité des emplois créés par rapport à ceux qui sont supprimés. Amazon recrute aux deux bouts de la chaîne. D'un côté, des ingénieurs informatiques et autres experts en intelligence artificielle et, de l'autre, des magasiniers, livreurs et agents de maintenance.

Dans une réunion du 12 décembre 2019, notre 1er Adjoint indiquait vouloir pour le territoire « une nécessité de création d'emplois ouvriers sur le territoire »

Nous Forum Citoyens, voyons plus loin et nous désirons pour nos concitoyens un emploi durable et pérenne. Un emploi de qualité et non un pansement à mettre puis à jeter.

POURQUOI avoir refusé de nous rencontrer afin de nous entendre sur des projets porteurs d'emplois, permettant non seulement une redynamisation du bassin et la valorisation de ceux qui s'y impliqueront.

Pourquoi, balayer d'un revers de main vouloir travailler avec vous sur cette problématique.

L'intérêt général en droit français est, avec le service public, l'une des notions-clés du droit public.

L'intérêt général est « ce qui est pour le bien PUBLIC » !!!

Observation N° 533

03/07/2019 16:09:29

Par La Belle Cause

Nul ne peut bâtir une société juste sur du travail sous-payé.

Nul ne devrait plus avoir le droit d'artificialiser des terres agricoles.

On ne peut nier le changement de paradigme indispensable et urgent avant de trop gros changement climatiques dramatiques.

Amazon va à l'encontre de cette réalité. Bâtir de telles surfaces aussi. Cordialement,

Marianne Plus présidente de l'association La Belle Cause

Observation N° 532

03/07/2019 15:53:53

Par Pierre SELLENET

Je suis opposé à ce projet car la société Argan qui va construire la plate-forme, la 59e en France, la 1re en Occitanie est totalement en contradiction avec les impératifs de réduction des transports routiers indispensables pour faire face à l'urgence climatique.

Les investisseurs Argan, sont une société à risques, seule sa valorisation boursière est sa raison d'être, et doit continuer à élaborer des projets similaires pour se maintenir sur le marché boursier et pouvoir rétribuer ses actionnaires. Quel devenir pour ce projet ? Une prochaine friche industrielle ?

Par ailleurs ces terres agricoles qu'elles soient exploitées ou non en tant que telles, présentent un intérêt pour la

diversité biologique pour toute la zone viticole (accueil de prédateurs des ravageurs agricoles, nourriture pour l'avifaune) et pour un apiculteur local qui utilise cet espace.

La destination finale de ce projet (le locataire serait Amazon semble-t-il ?) ne s'inscrit pas dans un projet cohérent de développement territorial vis à vis de la transition écologique, et de la réponse à la demande sociale.

Des centaines de camions par jour, 11 ha de terres agricoles sacrifiées et imperméabilisées ne peuvent répondre aux exigences environnementales, sociales et sociétales.

Observation N° 531

03/07/2019 15:52:10

Par Florence ROUMEGOUX

Ce projet me semble totalement à contre courant du sens de l'histoire.

Nous voyons bien à présent que ce modèle de développement nous mène à la catastrophe d'un point de vue tant écologique que social.

Je ne m'étendrai pas sur les arguments cités dans de nombreuses contributions (destruction de zones agricoles, imperméabilisation des sols, impact négatif sur la biodiversité, augmentation du trafic routier, ...)

Par contre, je voudrai revenir sur ces affreux hangars qui vont défigurer une région dont le patrimoine est si riche. Que deviendront ils dans quelques années ?

Je sais que notre communauté de communes à cruellement besoin d'emplois et de revenus. Mais cela ne doit pas se faire à n'importe quel prix.

Et je sais aussi que pour un emploi créé par Amazon c'est, à terme, plusieurs emplois qui disparaissent.

Il faut cesser de raisonner à court terme et inventer d'autres solutions d'avenir.

N.B. L'argument "si ce projet ne se fait pas ici, il se fera ailleurs" n'est absolument pas recevable car on pourrait alors, de la sorte, justifier tout et n'importe quoi. De plus, nous n'avons pas à préjuger de ce qui se décidera "ailleurs".

Observation N° 530

03/07/2019 15:42:44

Par Ghislaine Fabret

Messieurs les Commissaires Enquêteurs, veuillez trouver ci-joints les deux documents au format PDF :

G. FABRET Enquete observations 1

G. FABRET Enquete observations 2

PJ : G. FABRET Enquete observations 1 .pdf PJ : G. FABRET Enquete observations 2 .pdf

Observation N° 529

03/07/2019 15:39:51

Par Brigitte Roddes-Chmitt

Non à l'expansion d'Amazon, un des champions de l'évasion fiscale, roi de l'emploi précaire et de la destruction du commerce de proximité ! De plus cette installation se fera sur des terres agricoles !

Observation N° 528

03/07/2019 15:39:41

Par St Hilaire Durable

Avis déposé par M. Coulet Rémy, président de l'association St Hilaire Durable (30560 St Hilaire de Brethmas), demeurant 103 chemin des camps, 30360 St Etienne de l'Olm
remy.coulet@orange.fr

En tant que représentant d'une association dont le but est d'assurer une veille citoyenne sur l'environnement et les projets d'aménagement, j'exprime ma totale désapprobation sur la création d'un centre de tri de colis à Fournès.

La construction de cet énorme bâtiment et de son immense parking porterait gravement atteinte :

- à la qualité paysagère des lieux,

La hauteur du bâtiment prévu (équivalent à un immeuble de 5 étages) constituerait une verrue dans l'unité paysagère de la plaine de Remoulins. La trop grande proximité avec le village de Fournès pose également problème, le bâtiment et son parking étant totalement disproportionnés par rapport à l'habitat existant.

L'emplacement est de surcroît situé à quelques kilomètres d'un site géologique et historique majeur, le massif des gorges du Gardon et du célèbre Pont du Gard. La sortie de l'autoroute A9 constituant le principal accès au pont du Gard, peut-on imaginer pire accueil pour les touristes qui, quittant l'autoroute A9, vont déboucher sur ce gigantesque entrepôt, cerné de poids-lourds ?...

- à la qualité de l'air

L'augmentation du trafic prévu de camions et véhicules légers, leurs allées et venues, vont considérablement augmenter la pollution de l'air pour les Fournésans. Bien évidemment, les émissions de gaz à effet de serre seront elles aussi démultipliées.

- aux terres agricoles :

Notre département a le triste privilège de figurer parmi ceux qui perdent chaque année le plus de terres agricoles. La gravité de la situation a conduit à la signature de plusieurs chartes qui (on ne peut que le regretter) ne parviennent pas à inverser la situation. (<http://www.objectifgard.com/2013/06/05/nimes-le-conseil-general-et-la-safer-signent-une-convention-pour-preparer-le-foncier-de-demain/>)

Alors que le 16 janvier dernier, le préfet du Gard Didier Lauga, intervenait sur France Bleu Gard-Lozère pour signifier que ce phénomène devait être contenu, ce sont une nouvelle fois des terres agricoles qui feraient les frais de cette implantation.

Nous ne pouvons plus accepter comme une inévitable fatalité cette situation qui menace à terme notre souveraineté alimentaire. Il est plus que temps que cesse ce gaspillage, notamment au profit d'intérêts privés. Ce projet ne doit pas voir le jour sur des terres cultivables !

- à la biodiversité :

Est-il besoin de rappeler le terrible constat dressé par l'IPBES, « le GIEC de la biodiversité », début mai dernier à Paris ? Au niveau mondial, un million d'espèces sont menacées de disparition. (<http://www.natura-sciences.com/environnement/ipbes-perte-biodiversite-mondiale.html>)

L'Europe a perdu au cours des trois dernières décennies 80% de ses populations d'insectes

(https://www.lemonde.fr/biodiversite/article/2017/10/18/en-trente-ans-pres-de-80-des-insectes-auraient-disparu-en-europe_5202939_1652692.html), ce qui contribue également au déclin considérable des oiseaux des champs.

L'artificialisation des sols, la disparition des habitats naturels, la fragmentation des milieux sont, entre autres, responsables de cette tragédie. La réalisation de ce projet qui engendrerait l'artificialisation de plusieurs hectares, aurait une incidence considérable sur l'ensemble de la biodiversité locale, qu'il s'agisse d'espèces autochtones ou migratrices, menacées (pie grièche) ou pas.

Pour toutes ces raisons, ce projet de centre de tri de colis ne peut être considéré comme un projet d'intérêt général. Sa réalisation se ferait au détriment de trop nombreux biens communs (air, sols, biodiversité, paysages) et leur causerait des dommages bien trop graves.

Enfin, je ne puis conclure sans aborder, même si cela ne rentre pas forcément dans le cadre de l'enquête publique, le modèle économique de la société Amazon détaillé dans l'article joint à cet avis et écrit par l'association Les amis de la Terre France.

PJ : Le modèle AMAZON.odt | PJ : 2013.06.05 M.L. perte terres agricoles J.P. Lacan.jpg | PJ : 2010.06.09 M.L. la SAFER dénonce le gaspillage des terres.jpg | PJ : 2012.06.15 M.L. BETON ET TERRES AGRICOLES J.P. Lacan.jpg

Observation N° 527

03/07/2019 15:38:05

Anonyme

« J'ai décidé de me faire une idée sûre de rien », et surtout pas sur les personnes.

Mais

« Pour dire les choses clairement, comme l'eau coule ainsi la terre prend forme » Jim Harrison Théorie et pratique des rivières 1985.

C'est une des qualités de notre pays d'avoir mis en place la Charte de l'environnement. Celle-ci précise qu'il est du devoir de chaque citoyen de protéger son environnement. Et la constitution intègre la Convention d'Aarhus, signée par trente neuf pays au niveau international, (directive 2003/4/CE) qui impose à tous les services publics et assimilés de donner toute l'information dont elles disposent en matière d'environnement.

Dans ce cadre précis d'enquête publique préalable aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement, il est précisé :

« Lorsque les communes réalisent des aménagements, des ouvrages ou des travaux, qui, en raison de leur nature, sont susceptibles de porter atteinte à l'environnement, ces opérations sont soumises à enquête publique. Cette enquête a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers, et de recueillir l'avis du public sur ces opérations afin de permettre à la personne publique, dans le cas d'espèce la commune, de disposer des éléments nécessaires à son information.

Les dispositions applicables à ces enquêtes ont été codifiées aux articles L. 123-1 à L. 123-19 et R. 123-1 à R. 123-46 du code de l'environnement. »

Voir <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/enquetes-publiques>

Beaucoup se sont positionnés et très majoritairement contre. Certains ont eu plus de temps que d'autres pour s'informer et partager ces informations à partir de sources croisées. Elles ont fait l'objet d'une lecture attentive. Ce travail de veille se poursuivra car l'état de pollutions déjà générées est alarmant.

Cette opposition au projet n'est pas une coquetterie, chacun est conscient des enjeux, mais il s'agissait de considérer cette proposition sous l'angle de l'intérêt général à long terme. Nous subissons déjà les pollutions de l'autoroute, particulièrement augmentées du fait que la commune y offre un accès, les pollutions venant de l'industrie et de la viticulture qui ont d'un côté déjà pas mal artificialisé les sols, de l'autre arraché les arbres au profit d'une monoculture très polluante, faisant de l'Est du département un désastre écologique. La canicule nous terrasse et les terres brûlent. Amazon n'est pas à la mesure des enjeux de notre territoire pour aujourd'hui ou pour demain, car notre territoire est déjà en état d'urgence climatique, l'intégrité des personnes mise à mal, la biodiversité menacée, cela est ainsi. « Pour dire les choses clairement, comme l'eau coule ainsi la terre prend forme ».

La commune et ses partenaires, les services publics associés sont désormais informés de l'avis du public. Il s'agit maintenant d'en prendre compte et de prendre acte. Sans doute enfin avez-vous pu mesurer l'engagement de chacun.

Observation N° 526

03/07/2019 15:37:09

Par PHILIPPE TIEBOT

Messieurs les Commissaires Enquêteurs.

L'intérêt général du projet ARGAN sur Fournès n'est pas démontré. Au contraire il va à l'encontre des intérêts communs des entreprises et des habitants de notre territoire. Je vous joins ma contribution développant mon analyse d'une partie du dossier soumis à l'enquête publique.

Pour ces raisons je suis défavorable au projet de centre de tri de colis sur Fournès par la société ARGAN.

Mes respects

[PJ : Amazon commence tout juste à utiliser des robots dans ses entrepôts et ils font déjà une énorme différence.pdf](#) | [PJ : Bienvenue sur les terres du GAFA, où le gagnant emporte tout.pdf](#) | [PJ : Amazon va tuer plus d'emplois américains que la Chine ne l'a fait.pdf](#) | [PJ : Commentaires sur l'intérêt général du projet.pdf](#)

Observation N° 525

03/07/2019 15:36:32

Par romain fayard

grâce au travail journalistique de ces dernières années nous connaissons les pratiques d'amazon.

-Au final les promesses sur les centaines de création d'emplois ne sont jamais tenues. Généralement quelques dizaines d'emplois précaires.

-Mais aussi nous savons désormais l'impacte négatif d'amazon sur l'emploi en général.

-nous connaissons les conditions de travail qui règne dans ces plateformes.

-nous savons aussi qu'en plus du dumping social, il y a un dumping fiscal.

-nous connaissons l'impact environnemental.

Du coup je ne comprends que des élus, des personnes en responsabilités engageant la collectivité restent sourdes et aveugles face à ces preuves et envisagent l'implantation de tels projets dans leurs communes.

J'espère sincèrement que ce projet ne verra pas le jour, ni même aucun projet de création de grandes zones commerciales qui au final détruisent de l'emploi et l'appauvri, et ne constituent que vastes opérations foncières extrêmement rémunératrices.

Il y aurait encore beaucoup à dire, mais j'ai déjà fait trop long, veuillez m'en excuser

Observation N° 524

03/07/2019 15:28:40

Par Madeleine Simon

Je suis pour

Observation N° 523

03/07/2019 15:25:12

Par Sophie Curot

Je suis pour le projet

Observation N° 522

03/07/2019 15:23:14

Par Catherine Trouvé

Un non haut et fort au projet d'implantation d'Amazon, dont on connaît les pratiques et l'impact.

Destruction des terres et dégradation de la biodiversité et du climat

Menace pour l'agriculture et le commerce locaux

Antisociale :non respect des droits du travail _emplois précaires

Et pour couronner le tout,championne de l'évasion fiscale

Observation N° 521

03/07/2019 15:20:18

Anonyme

Ce principe va à l'encontre de ce que tous devraient aujourd'hui appliquer

On tue notre planète

Ce projet est un facteur aggravant

Observation N° 520

03/07/2019 15:20:13

Par Christian Paget

Le commerce en ligne réduit le lien social entre vendeur et acheteur. Même si ce type de commerce peut se révéler plus pratique, il contribue à augmenter la solitude des personnes et c'est la pire des choses.

Observation N° 519

03/07/2019 15:19:43

Anonyme

Très opposé au projet car :

Renforcement de la position ultra dominante d'amazon dans le commerce en ligne.

Bétonnage de terres agricoles et risque de disparition d'espèces protégées.

Accroissement très important du trafic PL et VL avec forte augmentation de la pollution et probablement des risques d'accidents du fait des cadences de conduite imposées aux chauffeurs.

Les destructions d'emplois risquent d'être plus nombreuses que les créations.

Observation N° 518

03/07/2019 15:15:00

Par Attac Alès Cévennes

Bonjour,

Veillez trouver ci joint et ci-dessous l'observation des Comités Locaux d'Attac Alès et Nîmes. Nous vous prions de l'ajouter au registre d'enquête publique sur le Centre de tri ARGAN à Fournès.

Cordialement,

Les Comité Locaux d'Attac Alès et Nîmes

PJ : observation Attac_amazon-1.pdf

Observation N° 517

03/07/2019 15:09:04

Par Colette Bourdy

Non assez de tous ses géants et centres qui ne peuvent entraîner que nuisances et quant à la création d'emplois c'est un secteur qui ne fait que des emplois de robots en plus sans aucun respect de la personne

Observation N° 516

03/07/2019 15:08:37

Par Attac Alès et Attac Nîmes

A l'attention de la Commission d'Enquête,

Les Comités Locaux d'Attac s'opposent totalement au projet d'installation d'Amazon à Fournès pour les raisons suivantes :

1) Anti-démocratique : Tout d'abord, il est totalement illégitime de « bâillonner » les élus, en leur faisant signer une clause de confidentialité les empêchant de dire à leurs concitoyens que c'est Amazon qui va venir s'installer à La Pâle. En effet, il n'y a ni secret industriel, ni secret commercial chez Amazon qui pourrait relever d'une telle clause. Sophie Devraut, conseillère municipale, nous disait lors du rassemblement sur le site le dimanche 16 juin « Notre interlocuteur à la mairie, c'est la société Argan, en privé, je parle d'Amazon ».

2) Artificialisation des terres : 13,7 ha de terres agricoles vont disparaître (dont près de 10 ha qui seront imperméabilisées), et contribuera ainsi à la folle course au bétonnage de terres agricoles dans le pays : dans le Gard 34 000 ha ont été supprimés depuis 1950. Citons M. Le Préfet qui s'adressait en début d'année aux maîtres d'ouvrage et aux élus dans le cadre de la présentation de la charte visant à réduire la consommation d'espaces fertiles : « ... Vous ne pouvez plus faire ce que vous voulez du territoire car les sols artificialisés ne reviendront jamais à l'espace agricole ».

Les propositions de compensation envisagées ne peuvent pas convenir au projet de Fournès : en effet, les terres de La Pâle sont un des espaces essentiels où les abeilles du Rucher Fournésan viennent butiner, et si on leur supprime cet espace très riche en flore mellifère, les abeilles ne traverseront ni le Gardon ni l'autoroute pour aller ailleurs. C'est, à terme, une perte d'emplois pour le village car l'apiculteur devra déménager s'il veut poursuivre son activité.

Il serait tout à fait imaginable de porter un projet territorial avec mise en culture en accord avec la biodiversité actuelle.

Le prochain SCoT qui devra être compatible avec les orientations du SRADDET porté par la Région Occitanie en engageant une trajectoire de réduction du rythme de consommation des sols pour tendre vers un objectif de « zéro artificialisation nette », ne pourra raisonnablement pas permettre la création de nouvelles zones d'activités. Le projet nécessite aussi une modification du SCoT existant afin de permettre ce projet qui va à l'encontre des prochaines orientations qui s'avèrent heureusement mieux prendre en compte les objectifs climatiques et de souveraineté alimentaire locale.

3) Projet climaticide : accepter ce projet c'est aller à l'encontre de l'Accord de Paris que la France s'est engagée à respecter en le signant lors de la COP 21 en 2015. En effet, on peut aisément imaginer que les 544 poids lourds et 3042 véhicules qui vont circuler chaque jour vont augmenter les émissions de gaz à effet de serre de manière conséquente, et favoriser les alertes à l'ozone comme nous les avons connues fin juin. De plus, l'espace végétalisé disparaît, détruisant ainsi un piège à carbone, et augmentant les effets d'îlots de chaleur.

4) Destruction d'emploi sur les territoires : Amazon est le maître du monde en matière de commerce en ligne : en commençant par le secteur des livres, il est désormais sur tous secteurs commerciaux. Sa taille est telle qu'il bénéficie d'un avantage comparatif écrasant et détruit les commerces locaux et les emplois qui en découlent. La loi Elan, adoptée en 2018, comporte un volet « revitalisation des centres villes » : le projet Amazon détruit le commerce local, il est va donc à l'encontre des politiques nationales.

5) Promesses d'emploi de court-terme : comme tout promoteur, Amazon promet nombre d'emplois, mais il serait important de rappeler de quel type d'emplois il s'agit :

> temporaires : tout d'abord, rarement des emplois permanents, dans la mesure où l'activité d'Amazon se situe principalement autour de la période de Noël.

> précaires : ces centres de tri sont de plus en plus automatisés, ce qui réduit considérablement le nombre d'emplois à terme.

> inhumains : les cadences de travail sont infernales, c'est l'homme qui doit s'adapter au rythme de la machine

« Dans un entrepôt grand comme quatre terrains de foot, on parcourt plus de vingt kilomètres par nuit. Scan avec écran en main, j'étais suivi en permanence par un ordinateur qui calcule en temps réel ce qu'on fait et où l'on est, car notre scanette est géo localisable. Ma productivité, qui devait tout le temps augmenter, était surveillée en temps réel par les managers. Plusieurs fois par nuit, on venait m'informer de mon taux de productivité. Le but étant d'atteindre 120 à 130 articles à l'heure. Interdiction de s'asseoir, de parler... En cas d'irrégularité dans mon rythme de travail, ils pouvaient me convoquer. » déclarait Jean-Baptiste Mallet, embauché à Amazon en 2013.

> encore davantage : En avril 2019, The Guardian pointait le manque de considération de la plateforme d'e-commerce pour ses employés blessés, des employés qui doivent se battre pour obtenir des soins médicaux pour des blessures dues à leur travail. En Mai, The Verge communique : en l'espace de 14 mois, Amazon aurait licencié plus de 300 employés dans un seul entrepôt de Baltimore grâce à un système qui note automatiquement les employés pour leur productivité, et qui leur envoie des avertissements, voire un avis de licenciement en cas de défaut de productivité. Amazon s'est également illustré par le licenciement de femmes enceintes pour cause de grossesse « contre-productive »...

Il est indécent que les demandeurs d'emploi qui espèrent en ce projet une situation meilleure pour eux et leur famille ne puissent pas être avertis des conditions de travail « esclavagistes » que propose Amazon.

6) Evasion fiscale : Enfin, Amazon est un des plus grands fraudeurs fiscaux, il est estimé que 93% du chiffre d'affaires 2017 d'Amazon en France était dissimulé. De plus, la nouvelle taxe GAFA, ne portant que sur les activités numériques, n'affecterait que très partiellement la multinationale car seulement 21% de l'activité d'Amazon en France rentrerait dans l'assiette de calcul. Amazon utilise les infrastructures, les ressources humaines et environnementales de nos territoires mais ne participe pas à son entretien à sa juste part. Cela participe à la concurrence déloyale envers les commerçants locaux.

Les élus locaux, territoriaux, nationaux ne verront aucun retour sur investissements avec l'implantation d'Amazon à Fournès (ou ailleurs).

- Quand on déclare une "mobilisation nationale de lutte pour la préservation de la biodiversité[i]",
- Quand on prône l'arrêt de l'artificialisation des sols et notamment des terres agricoles[ii],
- Quand on s'alarme de la désertification des centres villes et centre-bourg[iii], notamment à Nîmes[iv],
- Quand la pollution de l'air précipite la mort des citoyens[v], notamment celle due dans notre région au transport routier[vi] ;

Comment pourrait-on accepter un projet qui :

- artificialise 13,4 ha de terres agricoles (dont près de 10 ha imperméabilisés) !
- a reçu un avis négatif du Conseil National de Protection de la Nature !
- générera les trajets quotidiens de plus de 3000 véhicules dont plus de 540 camions !
- s'appuie sur un modèle économique « en ligne » qui détruit les commerces locaux !

Attac Alès et Attac Nîmes ne peuvent que s'opposer à ce projet inutile et destructeur.

Ce projet va à l'encontre des politiques de l'Etat à tous les niveaux et de l'intérêt général. Nos associations, les Attac du Gard, demandons à M. le Préfet du Gard, à la commune de Fournès, et au syndicat mixte du PETR Uzège Pont du Gard de refuser sa réalisation.

Attac Alès

Attac Nîmes

PJ : observation Attac_amazon.pdf

Observation N° 515

03/07/2019 15:03:08

Anonyme

Je m'oppose à la construction prévue par Argan et derrière ce promoteur à l'installation d'Amazon à Fournès. En effet:

- Alors que l'urgence climatique est déclarée avec encore des records de température ces derniers jours,
- Alors que l'effondrement de la biodiversité est reconnu,
- Alors que le mouvement des gilets jaunes a montré la précarité de la population française notamment sur nos territoires du sud de la France et exprimé l'absolue nécessité de justice fiscale,
- Alors que la pollution de l'air a des conséquences graves sur la santé publique et que les alertes à l'ozone se multiplient dans le Gard,
- Alors que l'artificialisation des sols augmente les risques d'inondations, et réduit l'infiltration pour recharger nos nappes de plus en plus sollicitées,
- Alors que la demande en produits agricoles de qualité et cultivés à proximité augmente, et qu'elle va encore augmenter avec l'application de la loi Egalim renforçant l'utilisation de produit locaux dans les cantines.

Argan propose un projet:

- qui artificialise les sols !
- qui détruit des terres agricoles
- qui augmente les gaz à effet de serre
- qui augmente la pollution de l'air
- qui détruit des habitats de biodiversité important,
- qui propose des emplois précaires et mal payés
- qui fait concurrence aux commerces locaux et donc détruit de l'emploi.
- d'installation d'une entreprise qui, on le sait, pratique l'évasion fiscale à outrance !

Bref, les élus et les promoteurs sont totalement hors sol et n'ont rien compris à l'évolution de notre planète et de notre société. Je souhaite que toutes les instances décisionnaires se rendent compte que manifestement, ce projet ne relève absolument pas de l'intérêt général mais bien de l'intérêt particulier de quelques-uns. Je vous prie de vous y opposer.

Observation N° 514

03/07/2019 14:55:49

Par Valérie Tornay

Je suis en accord avec nombre de remarques traduisant mon désaccord avec ce projet d'Argan. Il me paraît aberrant à l'heure où l'on ne cesse de nous parler de réchauffement climatique de pouvoir envisager un tel projet vu les différentes conséquences environnementales (artificialisation des sols, risque majeur de ruissellement sans oublier les diverses pollutions). Alors que la France est passée de deuxième puissance agricole au sixième rang doit-on poursuivre la destruction de terres agricoles qui à l'échelle même du monde entier devient un produit rare

amenant les puissances des pays riches à acheter les terres des pays Sud ! Limitons notre consommation. Apprenons à être plus raisonnable dans nos achats parfois compulsifs et ainsi on évitera le développement de ces projets démesurés en particulier pour une commune comme la notre (Fournès). N'y a-t-il pas suffisamment de zones adaptées dans le secteur proche elles aussi d'une entrée d'autoroute pour accueillir ce projet, au pire ? Les retombées économiques et d'emplois ne paraissent pas non plus à la hauteur d'un tel sacrifice que l'on nous impose sachant que la communication avec la population fut absente. Voilà notre décision à vous habitants du village, acceptez sans contester !!! Non il doit y avoir une cohérence, une logique réelle et une adhésion de la population pour seulement envisager un tel projet sur sa commune. Donc une dernière fois non à ce projet et trouvons d'autres solutions pour valoriser au mieux cet espace si convoité depuis de nombreuses années en respectant notre espace rural et communal, les habitants de ce village et des villages voisins sans parler des touristes de cette région qui s'attendent à profiter des vestiges gallo-romains et non d'un monstrueux entrepôt. Une dernière chose, qu'en est-il de la sortie en urgence de nos pompiers ? Comment intervenir rapidement alors même que la chaussée sera en travaux puis occupée par une file de camions au départ ou à l'arrivée du site Argan sans oublier les usagers habituels de cette route tel le transport scolaire des élèves du collège ou du lycée qui risque d'accumuler les retards pour cause de bouchon alors qu'ils habitent à la campagne ! Les plans ne paraissent pas l'avoir envisager sérieusement. Stop donc à ce projet.

Observation N° 513

03/07/2019 14:49:26

Par A.R.B.R.E.S. Gardiens de l'ombre

L'Association A.R.B.R.E.S. se mobilise sur tout ce qui touche à la préservation de l'environnement et le projet d'Amazon va être responsable de la destruction de terres agricoles (820 Millions m2 de terres agricoles disparaissent chaque année selon le syndicat des Jeunes Agriculteurs). L'environnement sera lui aussi, un peu plus dégradé, en regard de la noria de camions qui va circuler chaque jour autour de ce centre, ce qui est un non sens compte tenu de la pollution engendrée par les véhicules en cette période de dérèglement climatique (voir les interdictions de circulation qui se multiplient dans les grandes villes).

L'entreprise, loin d'être vertueuse en ce qui concerne le non paiement de ses impôts en France va sans doute comme elle l'a fait ailleurs, bénéficier de l'exonération de la taxe d'aménagement et faire payer à la collectivité, donc avec l'argent public, la voirie d'accès à son site pour un chantage de 200 à 500 emplois ? (entrepôt de Boves à Amiens 3Millions euros voirie, Brétigny sur Orge 13 millions de travaux voirie.)

Sans parler du chantage à l'emploi dans des régions paupérisées par les entreprises industrielles qui ont fermé(Aramon fermée c'est 600 emplois perdus). A Brétigny, 2200 emplois annoncés, la moitié seulement effective.

Sans parler des robots qui remplacent chaque jour un peu plus ces emplois précaires

<https://fr.express.live/amazon-emploi-100000-robots-dans-ses-entrepots/>

Et la disparition catastrophique des emplois locaux dans les commerces des centres villes de proximité. Des villes sinistrées par leurs commerces, un environnement irrespirable parce que pollué, l'implantation d'entreprises prédatrices, c'est ça l'avenir de l'Humanité ? Amazon y participe à grande échelle et c'est catastrophique.

Les élus devraient y regarder à deux fois avant de céder aux sirènes destructrices de ce monstre de la vente par correspondance. C'est Amazon qui fixe les règles et les citoyens n'auraient rien à redire ?

A.R.B.R.E.S.

Observation N° 512

03/07/2019 14:48:32

Par sophie Vinualès

Madame, monsieur,

Je suis opposée au projet d'installation d'un centre de tri de colis Argan à Fournès à cause de ses conséquences néfastes au plan environnemental et social. J'ai pris connaissance de l'artificialisation des sols et terres agricoles, de l'accroissement de la circulation autoroutière polluante. Je suis informée des conséquences terribles sur les commerces de proximité. Par ailleurs, les emplois directement créés dans le centre de tri ne compenseront pas en nombre les emplois perdus par ce modèle économique. Sans parler des "conditions de travail insupportables" dénoncés par les salariés en grève du centre de tri Amazon de Bouc-Bel-Air.

Ce projet me met en alerte et devrait tous nous questionner : quel modèle de société voulons-nous ? Quel monde préparons-nous à nos enfants?

Observation N° 511
Par Jacqueline Balvet

03/07/2019 14:31:24

Bétonnage des sols et dérèglement climatique sont directement liés, le 1er entraînant le 2nd, il faut arrêter tout nouveau bétonnage, il y a urgence si on ne veut pas subir d'autres canicules qui seront de plus en plus fortes chaque année

Observation N° 510
Par Bruno BOTTO

03/07/2019 14:23:06

Je suis contre l'artificialisation des sols.

Observation N° 509
Par Françoise Armand

03/07/2019 14:18:41

Non au centre de tri ARGAN à Fournés.
Dynamisons cette zone : agriculture bio, circuit court, biodiversité, centre valorisation et pédagogie pour faire connaître notre agriculture régionale, ...

Observation N° 508
Par Gaël Monnier

03/07/2019 14:18:22

Amazon fait de l'optimisation fiscale et développe les emplois précaires.
Je ne suis pas favorable à l'installation d'un centre qui dénature le site.

Observation N° 507
Par annick soulie

03/07/2019 14:05:27

je ne veux pas de ce centre de tri à Fournès avec tous les inconvénients que cela apporterait.
Les embauches sont des emplois précaires dont le personnel est hyper exploité et sous payé.

Observation N° 506
Par NADINE FILLAT

03/07/2019 13:55:10

En tant que citoyenne consciente des enjeux climatiques, économiques et sociaux de ce projet, je m'oppose à cette nouvelle installation au détriment du climat, de la biodiversité, des commerces locaux et de la capacité locale de production agricole. Derrière ce projet c'est les pratiques d'Amazon que je dénonce : emplois précaires, irrespect des conditions des travailleurs, et évasion fiscale à grande échelle.

Observation N° 505 (Email)
Par Contact@SOREVE

03/07/2019 12:24:14

Enquête publique sur le projet de plateforme logistique ARGAN à Fournès
lundi 03 juin au mercredi 03 juillet 2019 compris.

--

Bonjour Messieurs les Commissaires Enquêteurs,
Voici en fichier attaché la position de l'association "SOREVE environnement, patrimoine, qualité de vie" qui ne partage pas l'intérêt général de ce projet destructeur d'emplois.
Si pour le consommateur, Amazon principal client d'ARGAN concerné, a apporté des prix plus bas et une commodité inimaginable, en revanche pour les travailleurs, chaque emploi créé par ARGAN-AMAZON en détruit un, deux ou trois autres selon les secteurs... bientôt beaucoup plus avec la généralisation des robots.
Donc dire que l'intérêt général est justifié par la création d'emplois,

c'est au moins une erreur, sinon un mensonge.
Avec mes sentiments distingués.

--

Jean-Gabriel BLANC ingénieur agronome
président association loi 1901

21 Grande Bourgade, 30700 Uzès
+33 466224782 –
contact@soreve-paysduzes.org

P Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce
texte qu'en cas de nécessité
P Please consider your environmental responsibility before printing this
e-mail

PJ : iso-8859-1Q2019-07-SOREVE_BLANC_Contribution_E0_lenquEAte_publicue
iso-8859-1Q_sur_le_projet_de_centre_de_tri_ARGAN_E0_FournE8s-02_jui iso-8859-1Qllet.pdf PJ :
iso-8859-1Q2019-03-PrE9fecture_ArrEAte9_renouvellement_agrE9ment_iso-8859-1QSOREVE-06_mars.pdf PJ : 2018-09-SOREVE
Statuts-14 septembre.pdf

Observation N° 504

03/07/2019 13:51:38

Par Patrick Fertil

Non à Argan et Amazon !

Les études d'impact pollution sonores, atmosphériques et les nuisances sur la santé sont très légères et sous-estiment les réalités. Particulièrement avec les vents dominants mistral qui renvoie toutes les particules toxiques de combustion sur le village qui est sous le vent.

Observation N° 503

03/07/2019 13:47:41

Par Charlin Christian

Bonjour,

Je suis contre ce projet qui va détruire des terres agricoles alors que les agriculteurs sont nombreux à disparaître et que le réchauffement climatique est en partie dû à l'artificialisation des sols.

L'installation d'Amazon va augmenter énormément le trafic routier et la pollution par les camions. Les emplois créés vont être précaires, je ne veux pas de l'installation de cette entreprise qui ne paie pas ses impôts, qui vit de la vente de nos données privées et qui va détruire les autres commerces.

Merci de prendre en compte ma participation.

Observation N° 502

03/07/2019 13:44:58

Par Patrick Fertil

Non à Amazon et Argan, ni ici
ni ailleurs !

Avec la venue d'Amazon et Argan, c'est la garantie d'embouteillages considérables 24 h sur 24, 7 jours sur 7, de véhicules légers et poids lourds, camionnettes de livraison locales en plus sur des routes de voirie modeste qui sont déjà très largement fréquentées et au bord de la saturation!.. inconcevable pour le rond point local de la sortie de l'autoroute.

Les études du dossier sous-estiment les impacts circulatoires.
Ineptie totale.

Observation N° 501

03/07/2019 13:43:33

Par Laura BOURGES

Je suis CONTRE l'implantation d'AMAZON !! Ni à Fournes ni ailleurs !!

Mr le préfet du Gard, vous venez de déclarer sur France inter, diffusé le dimanche 30 juin aux infos de 10h;

Je cite:

"j'espère que nous ne connaissons pas à nouveau un record de température dans notre département".

Question:

Croyez vous que le projet d'ARGAN et ses 500 poids lourds par jour sur le commune de Fournès vont vous aider dans ce sens ?

Je pense personnellement, et dans l'intérêt de tous, que ce projet ne tient pas compte de ce problème et ne va qu'accentuer le phénomène.

Il est temps d'agir, plus que d'espérer, et pour cela je demande l'élaboration d'un autre projet sur cette zone à urbaniser.

Observation N° 500

03/07/2019 13:42:19

Par Françoise Armand

Proposition : Arrêtons (ou diminuons drastiquement car à l'impossible nul.le n'est tenu.e) nos achats via Amazon.

Observation N° 499

03/07/2019 13:35:00

Par Monique ROQUES

A l'heure où résonnent de toutes parts les sonnettes d'alarme sur la destruction de la biodiversité, le réchauffement climatique, les méfaits de la pollution, ce projet va à l'encontre de tous les objectifs visant à préserver un écosystème viable. A supposer que les aspects positifs énoncés par ses promoteurs soient véridiques (rentrées d'argent pour les collectivités locales, création d'emplois), ils relèvent d'une vision à court terme, qui remet aux calendes grecques la prise en compte d'impératifs pourtant unanimement reconnus. C'est pourquoi je considère que ce projet est contraire à l'intérêt général, et j'y suis opposée.

Observation N° 498

03/07/2019 13:32:52

Par Patrick Fertil

Non à Amazon et Argan à la sortie 23 de l'autoroute A9, "porte d'entrée nationale et internationale emblématique touristique" d'une magnifique vallée gardoise, provençale, tant pour les visiteurs du Nord de la France ou de l'Europe que pour ceux du Sud. La sortie 23 débouche sur la Route Antique UNESCO vers le Pont du Gard qui se trouve à seulement 6km et sur la belle " route des vins "départementale D976 de vignobles réputés de Remoulins à Roquemaure ,Châteauneuf du Pape... Cette verrue n'a pas sa place ni ici, ni ailleurs en France et en Europe!

Observation N° 497

03/07/2019 13:16:39

Anonyme

Si au moins les emplois proposés étaient "pérennes" et non pas des CDD "à l'arrache" comme on les trouve ??

Observation N° 496

03/07/2019 12:44:35

Anonyme

Je suis contre ce centre de tri,

Je suis contre la destruction des terres,

Je suis contre la destruction de l'environnement,

Je suis contre l'installation d'Amazon un prédateur redoutable qui met en faillite les commerçants, les libraires, les

petites entreprises, et même les supermarchés en proposant les plus bas prix par logiciels espions, technique lamentable et indigne.

Il y aurait tellement de choses à dire sur Amazon, cette monstrueuse entreprise est à vomir, tous les moyens sont bons.

Le pire est que des millions de consommateurs, qui ne voient que le bout de leur porte monnaie, n'ont toujours pas compris que demain peut-être leur tour viendra d'être licencié, car leur entreprise aura fermé à cause d'AMAZON...

Cette entreprise déshumanisée est un fléau, qui ne respecte pas ses employés, comment voulez vous qu'elle ait un regard bienveillant sur l'avenir de la planète en y installant ses plateformes immondes ! J'ai même entendu certaines personnes dire : mais c'est l'avenir, pauvre pensée. Et si on continue cette pensée-là, vous allez laisser détruire cette terre, qui n'en peut plus, mais qui vous nourrit, vous allez laisser empoisonner l'air que vous respirez.....psstttt les gens lorsque Amazon et consœurs auront planté tous leurs champignons en France et sur terre avec leurs nuisances de tous genres.....il vous faudra alors envisager d'aller vivre ailleurs, sous terre! ou sur Mars peut-être!, alors les gens réveillez vous !

A Messieurs les commissaires enquêteurs, réfléchissez, lisez toutes ces observations contre et n'autorisez surtout pas ce projet nuisible pour TOUS

Merci de m'avoir lu.

Observation N° 495

03/07/2019 12:43:39

Par Daniel OBADIA

Depuis plus de 30 ans les conseils municipaux successifs de Fournès ont travaillé à la mise en place d'activités sur cette zone de La Pale. Avant et après l'installation de France Boissons plusieurs projets ne se sont pas concrétisés pour diverses raisons (défections d'investisseurs ou querelles et concurrences inter-régionales).

Cette zone est délimitée dans PLU de la commune et dans le schéma de cohérence territoriale (approuvés après enquêtes publiques) pour accueillir des activités liées au développement économique.

Je salue le courage des élus de Fournès de porter un projet qui à défaut d'être "glamour" n'en est pas moins structurant et performant en termes économique et social pour le village et la communauté de communes.

La nature de cette activité ne devrait pas perturber les activités locales et la proximité immédiate de l'échangeur de l'A9 réduira au maximum les nuisances liées au trafic routier.

En conséquence je m'inscris favorablement dans la réussite de ce projet.

Daniel Obadia

ancien maire de Fournès

Observation N° 494

03/07/2019 12:38:15

Par Patrick GENAY

<https://la-bas.org/la-bas-magazine/reportages/en-direct-des-militants-ecologistes-bloquent-le-siege-social-d-amazon>

Observation N° 493

03/07/2019 12:18:08

Par Peguin Isabelle

Bonjour,

Je suis contre ce projet qui va détruire des terres agricoles alors que les agriculteurs sont nombreux à disparaître et que le réchauffement climatique est en partie dû à l'artificialisation des sols.

L'installation d'Amazon va augmenter énormément le trafic routier et la pollution par les camions. Les emplois créés vont être précaires, je ne veux pas de l'installation de cette entreprise qui ne paie pas ses impôts, qui vit de la vente de nos données privées et qui va détruire les autres commerces.

Merci de prendre en compte ma participation.

Observation N° 492

03/07/2019 12:15:09

Par Jacques ROUMEGOUX

A l'heure où notre société doit s'engager rapidement dans une réelle transition écologique, ce projet est la parfaite illustration de ce qu'il ne faut plus faire :

- * imperméabilisation d'une grande surface de sols dans une région à risques (inondations, sécheresse, canicule ...)
- * par la construction d'immenses hangars et aussi les infrastructures d'accès (routes, ronds-points ...)
- * augmentation du trafic routier (dans une zone où la pollution atmosphérique est déjà très importante)
- * destructions de zones agricoles
- * constructions de hangars hideux et énergivores qui se dégraderont à court terme

De plus cette forme de développement économique est à long terme destructrice d'emplois locaux et socialement inacceptable.

En conséquence il serait plus que souhaitable d'abandonner ce projet et que nos élus envisagent d'autres solutions.

Observation N° 491

03/07/2019 12:06:48

Par Jean-Gabriel SOREVE président Jean-Gabriel BLANC

Re-bonjour Messieurs,

Lors du dépôt de la contribution SOREVE, il semble que le site n'ait pas pris en compte la totalité des 3 pièces jointes.

Les voici donc.

Avec mes remerciements.

Jean-Gabriel BLANC, président SOREVE

PJ : 2019-07-SOREVE BLANC Contribution à l'enquête publique sur le projet de centre de tri ARGAN à Fournès-02 juillet.pdf

Observation N° 490

03/07/2019 12:03:41

Par verene chevalier

Je suis contre l'installation de ce gigantesque entrepôt sur des terres agricoles, et pour le respect de l'avis défavorable du Comité National de Protection de la Nature. Dans le contexte de l'accord de Paris, comment justifier les plus de 3000 véhicules par jour prévus? Il est temps d'arrêter d'installer ce type d'infrastructures qui, au motif affiché de l'emploi à tout prix (à bas prix surtout), détruit le tissu de l'artisanat local, des circuits courts, etc...

Observation N° 489

03/07/2019 11:50:25

Par Jean-Gabriel SOREVE président Jean-Gabriel BLANC

Bonjour Messieurs les Commissaires Enquêteurs,

Voici en fichier attaché la position de l'association "SOREVE environnement, patrimoine, qualité de vie" qui ne partage pas l'intérêt général de ce projet destructeur d'emplois.

Si pour le consommateur, Amazon a apporté des prix plus bas et une commodité inimaginable, en revanche pour les travailleurs, chaque emploi créé par Amazon en détruit un, deux ou trois autres selon les secteurs.

Donc dire que l'intérêt général est justifié par la création d'emplois, c'est au moins une erreur, sinon un mensonge.

Avec mes sentiments distingués.

Jean-Gabriel BLANC,

président association SOREVE.

PJ : 3

PJ : 2019-03-Préfecture Arrêté renouvellement agrément SOREVE-06 mars.pdf

Observation N° 488
Par Geneviève Zappella

03/07/2019 11:48:11

A l'heure actuelle, l'urgence est à la défense de l'environnement et non pas à la défense des intérêts économiques de quelques-uns au détriment de l'intérêt général.
NON A AMAZON

Observation N° 487
Par Nicole ZIANI

03/07/2019 11:47:08

Je suis opposée à l'installation de ce centre de tri à Fournès. Amazon porte fortement atteinte au commerce de proximité et sa politique managériale est indigne : travail minuté, fouille des salariéEs ... et j'en passe !
NON à l'installation d'Amazon

Observation N° 486
Anonyme

03/07/2019 11:28:23

je refuse l'installation d'un centre de tri à Fournès

Observation N° 485
Par Annick Bourelly

03/07/2019 11:17:47

Encore un projet où on pense rentabilité avant de penser à la biodiversité et à la perte naturelle que ce dernier va engendrer..
Générer de l'emploi est une bonne solution mais pas à n'importe quel prix! Et surement pas au profit d'Amazon, entre autre, qui est loin de montrer le bon exemple sur l'économie française...

Observation N° 484
Anonyme

03/07/2019 11:11:48

Coincidence ? Pas sur, mais en tout cas cet article est bien d'actualité dans cette enquête publique.
Merci d'en prendre compte, même si bien sur le blocage n'a pas fait la une aujourd'hui...
03/07/19

Amazon bloqué : ce qu'auraient pu dire Legrand, Seux, et Haski

C'est une information qui n'a aucune chance de se hisser jusqu'aux médias majuscules (au hasard, la Matinale de France Inter) : quelque 200 personnes, militants écologistes et Gilets jaunes, ont bloqué hier le siège d'Amazon à Clichy, près de Paris. Si la plupart des médias mainstream, comme "Le Monde", se contentent d'un compte-rendu succinct de ce blocage, les reportages les plus détaillés sont à lire sur deux médias indépendants, Reporterre, et Numerama (Reporterre nous annonce par ailleurs une enquête en trois volets sur le géant).

A plusieurs titres, cette occupation aurait pourtant mérité les honneurs conjugués des chroniques Thomas Legrand, Dominique Seux, et Pierre Haski. Côté Legrand : cette action a été menée par des militants écolos et des Gilets jaunes, côte à côte. "J'habite en province, j'ai des poules dans mon jardin, un système de phyto-épuration, j'ai des enfants et je n'ai pas envie qu'ils se retrouvent dans un monde où on a sans arrêt les 45 °C qu'on a eu ce week-end et juste des ordinateurs et des robots pour gérer le quotidien" explique par exemple à Reporterre Sand, Gilet jaune bourguignonne. Avec 200 personnes, on n'est pas encore dans le phénomène de masse, mais c'est symboliquement important. "Fin du monde fin du mois, même combat !" : le slogan reçoit une première application.

Pour sa part, Dominique Seux aurait pu tenter de répondre à cette question : mais pourquoi Amazon ? me demanderez-vous Nicolas. D'abord parce que Amazon détruit de l'emploi. Bien sûr, c'est de bonne guerre, le géant communique et surcommunique sur les emplois (en CDI, s'il vous plaît !) qu'il va créer dans les nouveaux méga-entrepôts dont il parsème, dans le plus grand secret, le territoire français. Mais dans l'ombre, il détruit des emplois de petits commerces, de petits réparateurs.

Ensuite parce qu'en encourageant la consommation instantanée, Amazon détruit la planète. Ô miracle de la

livraison instantanée par Amazon Prime ! Amazon prospère sur notre impatience. Tout tout de suite, de plus en plus vite ! ordonne notre meilleur ennemi le striatum ("Le Monde" consacrait voici quelques jours à cette impatience une passionnante enquête). Oui, nous tous. Ne faisons pas les malins. Et toujours avec les meilleures raisons du monde. Je peux bien faire mon coming out : jamais je n'aurais pu écrire mon "Berlin 1933 "sans commander, sur Amazon, des livres d'occasion de souvenirs de journalistes étrangers à Berlin, tout droit venus de chez quelques bouquinistes américains.

La face cachée du miracle, c'est évidemment le développement de la flotte aérienne affrétée par Amazon. Déjà locataire de quarante Boeing 767 pour ses livraisons aux USA, et de cinq Boeing 737, Amazon va louer quinze 737 supplémentaires, apprenait-on ces tout derniers jours. Soyons objectifs : comme tout géant qui se respecte, Amazon a un "plan climat". Défense de rire, le voici : Amazon, quand c'est possible, expédie dans l'emballage d'origine (au lieu d'ajouter un autre carton inutile). Amazon s'est enfin fixé pour objectif de réaliser 50 % de ses livraisons à vélo d'ici 2030. A ses employés, qui souhaitaient intensifier ce plan, les actionnaires ont imposé une fin de non-recevoir. (A propos d'aviation, je n'ai toujours aucune nouvelle de la réclamation envoyée au site du RIP, suite à mon impossibilité de signer. Fin du message de service).

Quant à Pierre Haski, lui aussi chroniqueur sur France Inter et par ailleurs président de Reporters sans Frontières, il aurait pu méditer dans sa chronique du jour sur ce joli cas d'effet Streisand : c'est parce que la police a bloqué le reporter Rémy Buisine, qui souhaitait filmer le blocage (et le déblocage, voir ci-dessous) du siège d'Amazon, que j'ai eu la tentation ce matin d'aller voir ce qu'on m'interdisait de voir.

Operation d'évacuation du siège d'Amazon avec l'arrivée des gendarmes après 7H d'occupation des lieux.
pic.twitter.com/Ja3qJVgjVE

— Remy Buisine (@RemyBuisine) 2 juillet 2019

A noter que la police, à la différence du Pont Sully, n'a pas utilisé cette fois ses brumisateurs lacrymo. En revanche, le quota réglementaire de quatre policiers pour un bloqueur n'est pas toujours respecté. Bref, remerciements spéciaux à Christophe Castaner, et bisous la police.

Amazon reporterre
Amazon reporterre

PJ : amazon.docx

Observation N° 483

03/07/2019 11:06:03

Anonyme

Je suis contre l'implantation d'un centre Amazon dans notre région. Ce type de commerce tu le commerce de proximité et participe à un modèle économique qui creuse les inégalités sociales et aggrave les émissions de gaz à effet de serre.

Observation N° 482

03/07/2019 11:00:39

Par Joëlle Cagnin

Pourquoi je m'oppose au projet d'un centre de tri de colis à FOURNÈS (30) :

- Ce projet artificialise 13,4 ha de terres agricoles (dont près de 10 ha imperméabilisés)
- il a reçu un avis négatif du Conseil National de Protection de la Nature
- il générera les trajets quotidiens de plus de 3000 véhicules dont plus de 540 camions
- il s'appuie sur un modèle économique "en ligne" qui détruit les commerces locaux

Observation N° 481

03/07/2019 10:47:45

Anonyme

Je suis contre l'artificialisation d'une zone agricole à Fournès. Certes, la fermeture de la centrale électrique d'Aramon a fait des dégâts au niveau de l'emploi, mais je ne pense pas qu'Amazon soit en mesure de compenser qualitativement ces emplois. Leurs méthodes ont été longtemps et sont très régulièrement pointées du doigt. De plus, favoriser ce projet irait à l'encontre de toutes les tendances sociétales actuelles : écologie, ralentissement de la croissance, diminution du transport routier. Amazon n'a pas besoin de notre région et de la France au sens

large pour étendre son quasi monopole. Il serait plus judicieux de monter un projet éco-durable à cet endroit, du type forêt comestible, zone d'apprentissage et/ou d'expérimentation de pratiques agro-forestières et permaculturelles peu implantées dans le coin ; ou un lieu d'échange, de rencontre autour de l'agriculture locale : viticulture, pastoralisme, ... pourquoi pas favoriser un éco-tourisme ou que sais-je encore.

Observation N° 480

03/07/2019 10:45:27

Par Alain Dumas

Je m'oppose à la réalisation d'un centre "Amazon" à Fournès dans le Gard pour les raisons suivantes :

- le projet artificialise 13,4 ha de terres agricoles (dont près de 10 ha imperméabilisés)
- il a reçu un avis négatif du Conseil National de Protection de la Nature
- il génèrera les trajets quotidiens de plus de 3000 véhicules dont plus de 540 camions
- il s'appuie sur un modèle économique "en ligne" qui détruit les commerces locaux

Observation N° 479

03/07/2019 10:39:29

Par SYLVIE CHERONNEAU

Mon inquiétude première est toujours liée à l'environnement, alors un zone de stockage de cette taille va non seulement dénaturer le lieu à qq minutes du Pont du Gard, déloger bon nombre d'espèces animales... De plus Amazon ne payant pas d'impôts en France, nous devons faire front contre son implantation sur notre sol, enfin les conditions de travail du personnel salarié sur les plateformes logistiques sont déplorables, proches de l'esclavage !!!! En outre, des dizaines de libraires mettent la clé sous la forme chaque année, les centre villes sont désertifiés au profit de l'e-commerce, à nous de stopper ce processus.

Observation N° 478

03/07/2019 10:21:39

Anonyme

Je trouve invraisemblable à l'heure ou nos hommes politiques se gargarisent d'écologie qu'au delà des mots ils font le contraire de leurs belles paroles.
Seule la sté civile peut encore s'élever unis contre le comportement des ENORMES stés aveuglées par le profit au détriment des hommes et des femmes de notre planète !!

Observation N° 477

03/07/2019 10:15:33

Anonyme

Non à ce projet qui dénature un site pour y installer une plateforme reposant sur un modèle social exploiteur et environnemental irresponsable !

Observation N° 476

03/07/2019 10:08:50

Anonyme

Je ne veux pas d'une société asservie aux prérogatives de quelques uns qui n'a aucune considération pour l'homme, la nature et la vie en général. Je ne veux pas d'une économie du court terme qui est devenue celle de l'enrichissement personnel où les valeurs (vraies) de l'économie circulatoire permettant une connaissance et une ventilations des flux serait drainée et expurgée de toute considération pour le long terme.

Observation N° 475

03/07/2019 10:05:53

Anonyme

Je ne veux pas d'une société asservie aux prérogatives de quelques uns qui n'a aucune considération pour l'homme, la nature et la vie en général. Je ne veux pas d'une économie du court terme qui est devenue celle de l'enrichissement personnel où les valeurs (vraies) de l'économie circulatoire permettant une connaissance et une ventilations des flux serait drainée et expurgée de toute considération pour le long terme.

Observation N° 474
Par Emmanuel Peigné

03/07/2019 09:50:22

Je vote contre ce projet.
Place à la nature et à l'air respirable, non aux camions.

Observation N° 473
Par Chantal BLANCKEMANE CURT

03/07/2019 09:36:48

Non aux lobbies qui envahissent nos terres agricoles pour un commerce pléthorique ,inutile ,au prétexte de donner du travail aux hommes alors que ces lieux ne sont qu'exploitation indigne ,épuisante, en dépit des droits de l'homme et de la fiscalité honteusement détournée. Dehors les crocodiles !!!

Observation N° 472
Par Danielle VIDAL

03/07/2019 09:35:25

Je suis alarmée par le développement de cette entreprise au détriment de nos commerces locaux et qui prive la France des recettes fiscales au regard de son chiffre d'affaire. AMAZON est un fléau contre lequel il faut lutter.

Observation N° 471
Par Patrick Fertil

03/07/2019 09:17:38

Les dés sont-ils pipés pour l'expression de l'avis final des 3 commissaires enquêteurs ?
J'ose espérer que non!... Mais un grand doute nous tenaille toutefois depuis le début de cette enquête publique et aujourd'hui dernier jour :

Au regard de l'immense majorité de non à ce projet émis, aurez-vous, auront-ils tous les trois, le COURAGE, l'HONNETETE et la LUCIDITE de donner leur avis DEFAVORABLE à ce projet et orienter le préfet vers l'ABANDON PUR ET SIMPLE DE CE PROJET d'un âge révolu, en contradiction totale avec les aspirations populaires et citoyennes d'aujourd'hui et les volontés clairement exprimées par des citoyens matures, responsables et clairvoyants dans cette enquête visant à évaluer l'intérêt général du projet à l'aune des commentaires recueillis.

Messieurs les Commissaires, LES REPONSES SONT CLAIRES, MASSIVES et SANS AMBIGUÏTÉ, pour vous signifier que ce projet est dénué d'intérêt général. Bien pire que celui du village des marques qui fut abandonné enfin sagement après quatre longues années de lutte acharnée, au niveau du Conseil d'État, ultime juridiction administrative. Il n'y aura donc pour vous pas de cautérisation, de mesures compensatoires à discuter avec Argan dans les semaines à venir. Les citoyens se sont prononcés, ILS NE VEULENT NI ARGAN, NI AMAZON. Vos conclusions individuelles et collective doivent donc être "AVIS DEFAVORABLE" !

Pourquoi nous est-il encore permis de douter de la justesse politique de votre réponse?

1. Car nommé encore au XXIème siècle de façon archaïque et non démocratique par le Tribunal administratif, (à la différence de jurés plus nombreux et tirés au hasard pour les procès pénaux par exemple), le choix de vos personnes peut être réalisé sur le critère de la docilité et l'aptitude à donner des avis favorables en toutes circonstances. Ce que vous m'avez plutôt avoué lors de nos rencontres, considérant que vos avis n'avaient que peu d'importance... Alors pourquoi tant d'effort pour une enquête publique? simulacre de démocratie? Tromperie du citoyen?

2. Car étant payés par Argan (cela figure en clair dans le dossier d'enquête publique...) vous êtes juges et parties, donc peu enclins et incités à l'impartialité...

3. Car lorsque vous rendez un avis négatif dans une enquête, vous risquez de ne pas être sollicités pour d'autres missions. Vous perdez alors les honneurs et les émoluments qui vont avec.

2. Car tous trois ingénieurs techniciens, vous êtes bien loin d'être représentatifs de la diversité

du peuple, des visions de développement citoyennes de notre époque. Tous trois hommes de surcroît, la sensibilité, la finesse et la perspicacité féminine est encore une fois sous-représentée. En particuliers, lors de nos rencontres j'ai pu constater la faiblesse de votre entendement de l'intérêt général. Assez regrettable pour des gens chargés de l'évaluer.

3. Car vous êtes toujours en difficultés pour reconnaître et prononcer le mot Amazon dans cette enquête ce qui est un comble, prétextant que le dossier à évaluer est Argan seul aménageur et seul cité dans le rapport... Mais n'est-ce pas se moquer du monde ? Qu'est-ce qui intéresse donc le citoyen ? Amazon, l'occupant final détesté et éphémère, car c'est aussi et surtout lui qui, (en plus de l'artificialisation des sols par Argan) apporterait les nuisances, perturberait les équilibres territoriaux et ruraux, altérerait durablement la biodiversité et la nature, la qualité de vie et la santé des gardois.

4. Car vous avez tout de même tenté de me censurer abusivement avant de réhabiliter quelques heures après dans son intégralité mon observation, suite à ma protestation dans l'observation suivante et ma prise à témoin des lecteurs et contributeurs vis à vis de cette pratique.

Votre responsabilité, Messieurs, est donc plus considérable que vous ne le croyez. Votre devoir sera donc de justifier l'abandon de ce projet (les arguments valables sont légions) et d'ENONCER UN AVIS DEFAVORABLE INDIVIDUEL ET COLLECTIF, SANS RESERVE, auprès du Préfet.

Messieurs, les fournésans, les gardois, les occitans et les français vous observent. Soyez pleinement à la hauteur de votre mission. Faites preuve d'intelligence et d'humanisme!

Recevez Messieurs nos salutations respectueuses.

Patrick FERTIL

Observation N° 470

03/07/2019 09:06:10

Anonyme

Faciliter l'installation d'Amazon, société américaine en France ? Comme d'habitude, sans contrepartie aux Etats-Unis.

Création d'emplois précaires, cadences de travail abusives, pour une entreprise qui ne paiera pas d'impôts en France mais qui, bizarrement, sera apte à recevoir des subventions des pouvoirs publics français.

Observation N° 469

03/07/2019 08:53:48

Anonyme

Je refuse ce projet.

l'entrée vers Remoulins, le Pont Du Gard sera défigurée.

Le ballet de camions ira à l'encontre du bon sens en terme de pollution et de réchauffement climatique. Nous devons changer de comportement la nature ne va pas s'adapter à nos modes délirants de consommation.

D'autres zones à proximité comme celle du plateau de Domazan pourrait recevoir cet entrepôt logistique et la CC percevrait les taxes diverses, tant pis pour les élus de Fournès et les intérêts privés.

Cette décision doit être prise pour le bien commun.

Merci d'avoir permis le dépôt de cet avis.

Observation N° 468

03/07/2019 08:51:31

Anonyme

Stop les lobbies !

Observation N° 467

03/07/2019 08:30:24

Anonyme

Je suis contre ce projet absurde et inutile dans le futur de 600 emplois promis a la négociation on passe a 200 sur 5 Ans où sont les fournans où il font la bises et pour ce projet non a ce projet

Observation N° 466

03/07/2019 08:17:59

Par Manuel BOISSIERE

Je suis absolument contre ce genre d'installation. Ce centre de tri va à l'encontre du besoin de soutenir non seulement l'agriculture locale mais aussi les autres produits locaux, y compris les commerces, libraires etc. Cette installation va se faire au détriment des besoins locaux mais aussi du climat. Il faut s'y opposer!

Observation N° 465

03/07/2019 08:15:48

Par jean francois alleman

Je m'oppose à a construction de l'entrepôt qu'Amazon projette dans le Gard. Je refuse l'artificialisation des terres agricoles, je refuse la noria de camions de transports, je refuse l'exploitation des salariés, je refuse le modèle de consommation qui est ainsi promu, sans parler de l'évasion fiscale que pratique Amazon. Je veux qu'on préserve le climat, la biodiversité, les commerces locaux et la capacité locale de production agricole.

Observation N° 464

03/07/2019 08:14:20

Par francoise zamuner

Je m'oppose à a construction de l'entrepôt qu'Amazon projette dans le Gard. Je refuse l'artificialisation des terres agricoles, je refuse la noria de camions de transports, je refuse l'exploitation des salariés, je refuse le modèle de consommation qui est ainsi promu, sans parler de l'évasion fiscale que pratique Amazon. Je veux qu'on préserve le climat, la biodiversité, les commerces locaux et la capacité locale de production agricole.

Observation N° 463

03/07/2019 07:27:28

Par Francette Rouviere

Il faut arrêter de défigurer nos villages. Non à ce projet.

Observation N° 462

03/07/2019 07:25:38

Anonyme

Je suis contre un projet d'une telle ampleur, Amazon n'apporte rien sur la qualité de vie d'une région et contribue à la fermeture des commerces locaux. Arrêtons de bétonner à tout va, nous avons plus besoin d'arbres et de nature que de telles infrastructures !!!

Observation N° 461

03/07/2019 06:17:16

Par YVES PARET DESCOURS

DEFAVORABLE A CE PROJET

Observation N° 460

03/07/2019 05:59:39

Par Silvia Ligi

Amazon tue le commerce local, abuse de ses employés et le centre prévu est écologiquement insoutenable.

Observation N° 459

03/07/2019 01:18:16

Par isabelle CATALAN

Stop Amazon pour protéger les emplois et le climat ,sauver les terres agricoles et les générations futures

Observation N° 458

03/07/2019 01:05:43

Anonyme

Mesdames , Messieurs

" Au commencement l ' homme saccage et à la fin c ' est l ' homme dans sa cage "

citation de Jacques Massé

Moi je dis que c ' est folie que de bétonner un terrain si proche du village de Fournes et d ' une superficie sans doute supérieure au détriment de tous les habitants ainsi que tous les visiteurs du monde entier qui viennent admirer le pont du Gard classé au patrimoine de l 'Unesco

C ' est bien une énorme absurdité de construire des hangars de six mètres de haut, qui à cause du sol argileux de la commune vont s ' enraciner jusqu ' au moins six mètres dans le sol . Et pourquoi en pleine campagne ? Ne serait - il pas plus judicieux d 'aller sur un site déjà urbanisé d ' autant plus que sur la zone de la Pale il y a des espèces d ' oiseaux et de plantes à sauvegarder .

Il ne me semble pas inutile de vous rappeler que nous n ' héritons pas de la terre de nos ancêtres mais que nous l ' empruntons à nos enfants ! Hélas dans quel état allons nous la leur laisser !

De plus des pollutions environnementales il faudrait parler des pollutions visuelles , sonores et olfactives ainsi que de l ' impact que cela laisserai sur la santé déjà fragilisée de nombreux individus avec l ' apparition de tant de nouvelles maladies inconnues et inexplicables .

Et nos 45 ° de cette année ils vont s ' envoler jusqu ' à combien dans les années futures ?

Vu l ' opacité dont a fait preuve la mairie de concert avec Amazone , vu le manque de communication et d ' informations de la part des élus , vu qu ' aucune réunion publique n ' a été organisée je demande un prolongement de la durée de l ' enquête publique afin que l 'on puisse argumenter davantage pour l ' abandon définitif de ce projet suicidaire

Observation N° 457

03/07/2019 00:47:28

Anonyme

Je ne suis pas d'accord pour la création d'Amazon car cela va engendrer de la pollution et la destruction de la nature quand aux emplois qui seront proposés c'est de lesclavage !!!!!!! Quand au paysage quel gâchis !!!!

Observation N° 456

02/07/2019 23:50:45

Anonyme

Amazon détruit le commerce de proximité

Observation N° 455

02/07/2019 23:45:01

Anonyme

Amazon induit des pertes d'emplois locaux de manière plus importante qu'il n'en créé. Il ne résout donc pas le problème du chômage, il créé simplement une forme de « turn over » et accroît la précarisation. Il n'y a aucune garantie sur l'emploi en terme de recrutement ni en terme de type de contrat (réputé beaucoup embaucher à temps partiel, même les salariés y restent pauvres pour la plupart).

Le maillage territorial envisagé par Amazon de dépôts & centres de tri sur l'ensemble du territoire français (ils sont en situation de monopole) vise le contournement, encore une fois, de la loi votée par le Sénat portant « Pacte national de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs », adoptée le 15 juin 2018. Son architecture

économique (commerce/industrie/prestataire de services/ différentes filiales) va lui permettre d'échapper à la plupart de cette taxe, la création de ces différents types d'entrepôts aidant (centre de tri d'un côté et « dernier kilomètre » de l'autre), comme prévu dans le texte de loi. Son choix de détournement s'est porté là-dessus : pas de transport n'utilisant pas d'énergie fossile, autre possibilité d'exonération offerte par la loi.

Comment est calculée la taxe foncière ? Pour son calcul, ce qui compte n'est pas l'activité du propriétaire du local qu'il a mis en location, mais l'activité du locataire. Le calcul n'est pas le même selon que le local soit commercial ou industriel. Amazon semblerait être un commerce mais si ce local est équipé de moyens techniques permettant une manipulation mécanisée et informatisée des produits que la société réceptionne, le local peut changer de catégorie pour n'être plus considéré comme un local commercial mais un local industriel, évalué selon la méthode dite comptable, ce qui modifiera grandement sa valeur locative cadastrale.

Or, nous ne connaissons pas à ce jour ces données très variables et révisables et devons avoir en-tête qu'Amazon est le champion de l'optimisation fiscale. Il n'y a donc aucune garantie sur le montant de cette taxe.

Pour plus d'informations sur les méthodes financières d'Amazon, lire l'article de Livrehebdo, très bien documenté : http://www.syndicat-librairie.fr/images/documents/lh_937_amazon_chappe_l_imp_t.pdf

Cette stratégie dévorante est très coûteuse en terme d'artificialisation des sols, en pollution, en destruction de la biodiversité, en terme de réchauffement climatique, en encouragements financiers par les pouvoirs publics (Exemple de la bourgogne 3 millions d'euros par l'État et 3400 euros par emploi créé financé par la région. Et ici ?) en impacts sur le commerce local, en participations indirectes des services publics en terme social, sanitaire, éducatif, environnemental...

Il n'est non seulement pas d'intérêt général mais n'offre aucune garantie sur les deux arguments avancés par ses défenseurs.

Il est infantilisant et dangereux pour la dynamique et la maîtrise de l'économie locale.

Observation N° 454

02/07/2019 23:27:49

Par Jocelyne Mousseau

Ce projet va TOTALEMENT à l'encontre des aspirations des français qui sont exaspérés de voir leurs campagnes grignotées comme un cancer pour laisser place aux hideux hangars des centres de stockage, des chaînes de magasins et des Centres Commerciaux. Il n'y a qu'à voir le sinistre spectacle de la plaine de la Crau. Aujourd'hui cette multinationale sans foi ni loi vient tisser sa toile avec -et c'est ça le pire - l'aval de nos élus qui nous avancent toujours le même argument éculé pour nous faire avaler la pilule : la création d'emplois ! Ça ne marche plus ! Nous ne sommes plus dupes. Et de plus ce Monstre n'assume pas l'impôt alors que nos Entreprises françaises, elles, ne sont pas épargnées....Alors qu'aujourd'hui l'actualité est pour la biodiversité nous n'acceptons et n'accepterons jamais l'installation de cette verrue cancéreuse et toutes les conséquences qui l'accompagnent envahir nos campagnes. CA SUFFIT!

Observation N° 453

02/07/2019 23:22:42

Par Charlotte Balvet

Mr le préfet du Gard, vous venez de déclarer sur France inter, diffusé le dimanche 30 juin aux infos de 10h;

Je cite:

"j'espère que nous ne connaissons pas à nouveau un record de température dans notre département".

Question:

Croyez-vous que le projet d'ARGAN (et ses 500 poids lourds 3 000 véhicules par jour sur la commune de Fournès) va aller dans le sens de votre déclaration?

Je pense au contraire qu'il va produire encore plus de gaz à effet de serre et accentuer le dérèglement climatique.

Il est temps d'agir, plus que d'espérer, et pour cela je demande l'élaboration d'un projet utile au commerce local et respectueux de la nature sur cette zone à urbaniser.

Observation N° 452

02/07/2019 23:09:32

Par Leon Houdret

Depuis 70 ans j'admire ce monument historique et son environnement paisible.

Que ça reste comme ça!!!

Observation N° 451

02/07/2019 23:05:48

Par Sébastien Farcy

Bonjour

Librairie de Métier, je ne vois pas en quoi un dépôt destiné à Amazon va favoriser l'emploi local. Amazon et cette économie ne favorise pas le développement et la vitalité des villes et des villages, quelque soit leurs tailles. C'est la mort du commerce de proximité assuré là ou l'on se plaint aujourd'hui de la désertification des zones rurales, cela ne va que contribuer à accentuer le phénomène. En gros, pour un emploi (précaire) créé, combien d'emplois détruits ? Où sont les enjeux écologiques (plus de camions d'un côté), plus de déplacements en voiture de l'autre suite à la mort des commerces de proximité. Pourquoi ne pas investir dans le développement des centres villes et des zones rurales à la place ? Effectivement, cela est plus facile de favoriser l'implantation d'une telle structure permettant de justifier une pseudo création d'emplois d'un point de vue politique, mais pour quels enjeux sur le long terme ?

Observation N° 450

02/07/2019 23:04:39

Par Pierre Balvet

J'ai pris connaissance des grandes lignes du projet d'implantation sur le site de La Pâle à Fournès d'une plateforme logistique qui sera louée sur 12 ans par la société foncière ARGAN.

Ce projet est en totale contradiction avec les règles que se donne notre pays en matière de transition écologique depuis qu'il a signé l'Accord de Paris.

Pour cette raison, je m'oppose totalement à ce projet d'autant plus que les dégradations climatiques dues à l'ensemble des activités humaines ont empiré en particulier à cause de l'incapacité de nos gouvernements à restreindre ces activités.

S'opposer à ce projet serait enfin un signe positif.

Ce projet :

- bétonne les terres sur près de 14 ha
- ponctionne, en se construisant sur les réserves terrestres : eau, sable, ciment, fer, goudron, pétrole,
- fait disparaître une biodiversité cultivée ou naturelle préexistante sur le site, mais aussi aux alentours (bruits, poussière et réchauffement dû à l'activité se feront sentir sur plusieurs kilomètres)
- fait disparaître à jamais des terres cultivables et de fait l'activité d'un apiculteur local.
- annule tout projet de relance d'une agriculture paysanne qui coûterait beaucoup moins à la collectivité locale que la construction et l'entretien des routes nécessaires à la plate-forme.
- les pluies d'orage ne seront plus absorbées par les terres arables

Enfin, dans 12 ans, le projet ne correspondra plus à l'actualité et le site sera totalement dégradé, comment alors le réhabiliter ?

Un tel site n'a donc pas de raison d'être ici ni sur un quelconque endroit de la planète

Pierre Balvet

Observation N° 449

02/07/2019 22:56:51

Par Fabian Daub

In this beautiful area with it's typical cultural vibe and nature there's no space for a huge company like amazon. As a tourist who visits the pont du Gard Region every year I would surely stay away from it if it had an amazon company next to it. It would be sad to have to find another place for my holidays.

It would be better if the sustainability of nature and the agriculture as the respectful tourism would be supported instead!! No Amazon near Pont du Gard.

Observation N° 448

02/07/2019 22:56:29

Anonyme

Bonjour, pour la défense de l'emploi et des droits du travail, pour la préservation des terres agricoles et pour un modèle de société juste, riche de diversité et économiquement pérenne, je m'oppose au projet de construction de

cette plate-forme Amazon à Fournes.
CP

Observation N° 447

02/07/2019 22:49:07

Par Fabienne Houdret

J'étais au Pont du Gard depuis je suis née pour les vacances pour me beigner avec mes parents. C'est un endroit très important pour moi et pour beaucoup de touristes qui joui la nature typique au Pont du gard et aussi le calme endroit. De voire un building d'amazon près du Pont du Gard c'est le vrai cauchemar pour moi, pour tout les touristes qui adore la région, pour la population du pays. NON AMAZON au Pont du Gard!!!

Observation N° 446

02/07/2019 22:47:17

Par Fabienne Houdret

J'étais au Pont du Gard depuis je suis née pour les vacances pour me beigner avec mes parents. C'est un endroit très important pour moi et pour beaucoup de touristes qui joui la nature typique au Pont du gard et aussi le calme endroit. De voire un building d'amazon près du Pont du Gard c'est le vrai cauchemar pour moi, pour tout les touristes qui adore la région, pour la population du pays. NON AMAZON au Pont du Gard!!!

Observation N° 445

02/07/2019 22:38:40

Anonyme

Le projet d'implantation du centre de tri colis Argan/Amazon sur le site de Fournès représente une nuisance visuelle, environnementale et se trouve en contradiction avec les projets de mise en valeur du territoire, notamment celui de la Réserve de biosphère désigné par l'UNESCO, qui se préoccupe de contribuer à la conservation des paysages, et celui du futur Parc Naturel Régional des Garrigues.

Il existe certainement d'autres façons de créer des emplois dans la région qui permettent de préserver la beauté de la nature et du paysage, un atout considérable dans cette région.

Observation N° 444

02/07/2019 22:32:42

En complément à la réponse 442,

Il y a beaucoup de projets possibles alternatifs doux, raisonnables et pourvoyeurs d'une centaine d'emplois durables à plein temps ceux-là, dont vous pourriez profiter. Encore faut-il y associer sérieusement les fournesans et rechercher les compétences extrafournesanes, ce qui n'a jamais été le cas depuis 3 ans puisque ce projet odieux, inacceptable, mené en catimini et condamnable, n' a jamais fait l'objet d'une étude concertée et partagée avec les gens de notre village. Nous avons été laissés dans la plus totale ignorance de ce qui se tramait, jusqu'à ce jour présent d'enquête publique où lamentablement encore à un jour de la fin de l'enquête publique la plupart d'entre nous ne savent toujours pas qu'il y en a une...!Pauvres habitants de Fournes et quelle pauvre considération et dédain de l'intérêt

général de nos élus pour leurs habitants ! Honte à cette municipalité et au très petit nombre qui les soutiennent!
Quelle trahison de l'esprit Républicain et Démocratique!

Des habitants de Fournes déçus

Observation N° 443

02/07/2019 22:21:48

Par Guilhem CHEVALIER

opposition à ce centre de tri dédié à un seulopérateur.

Si l'objectif en est la distribution de colis pour tous, cela s'apelle a priori la poste.

Sinon c'est déloyal à la fois pour les autres et nos opérateurs nationaux

Observation N° 442

02/07/2019 22:11:22

Anonyme

Reponse au numéro 429 à Corinne Galet

Si les élus de Fournès ou ceux de la CCPG avaient communiqué sur ce projet, en amont aux citoyens de Fournès (les plus concernés) et autres

je pense que la plupart auraient eu la possibilité de donner leur avis et en contre partie, certains auraient pu faire des propositions alternatives. ...Comment voulez-vous réagir lorsque la population est mise devant le fait accompli, il y a encore 3 jours certains habitants n'étaient pas encore au courant du projet.

La Mairie n'a pas communiqué, elle n'a jamais communiqué, vous trouvez cela normal !...et elle n'en avait sans doute pas le droit (confidentialité oblige)

Elle le fait seulement par l'enquête publique..

Vous appelez cela de la démocratie, arrêtez de défendre ce qui n'est pas défendable

Relisez toutes les observations depuis le début, et vous y retrouvez des solutions proposées par plein de personnes qui ne désapprouvent pas sans motif.

Bien à vous.

Un habitant de Fournès en colère et qui est justement informé que depuis peu.

Observation N° 441

02/07/2019 22:02:00

Par Claire-Marie Amrouche

NON À AMAZON !

Non à la pollution visuelle et sonore!

Sauvegardons notre village provençal déjà dégradé par l'autoroute.

Observation N° 440

02/07/2019 21:44:41

Par christophe miguel

Je suis totalement opposé à ce projet qui est en désaccord complet avec le développement durable. Cette plateforme est inutile et dangereuse.

Observation N° 439

02/07/2019 21:42:29

Par Didier PLAGNOL

C'est une honte de sacrifier des terres agricoles à un géant de la distribution maltraitant ses salariés et "optimisant" au maximum ses bénéfices sur le dos des peuples.

Observation N° 438

02/07/2019 21:40:10

Par Raymond Zaharia

L'installation d'Amazon à Fournès est une aberration en matière de respect de l'environnement et de protection des artisans et commerces locaux.

Amazon est une entreprise qui exploite ses salariés & élude le paiement de l'impôt. En outre, promener des produits sur des milliers de km contribue à aggraver le désordre climatique

D'autres solutions existent pour créer des emplois, dans le respect des activités locales et de l'environnement, en évitant de dérouler le tapis rouge à des multinationales apatrides.

Au moment où la crise climatique s'accroît, nous n'avons pas besoin d'industriels peu soucieux des dégâts écologiques (destruction de terres agricoles), et sociaux qu'ils provoquent (pratiques irrespectueuses envers les travailleurs).

Observation N° 437

02/07/2019 21:31:50

Anonyme

Je suis fermement opposée à ce projet car il est destructeur et n'apportera aucun bénéfice à la population locale. Les expériences précédentes partout en France montrent que les promesses d'emplois mirobolantes ne sont JAMAIS tenues intégralement. Par contre la pollution de l'air due à une augmentation importante du trafic routier et en particulier des poids-lourds, la pollution des eaux, la destruction des terres agricoles sont systématiquement

avérées.

Sans parler des conditions de travail proposées par un centre de tri, plus proches de l'esclavage moderne (cadences infernales, salaire de misère, turn-over élevé, mauvaise ambiance...) que d'un emploi épanouissant.

Sans parler de la mort des petits commerces locaux et donc de l'activité économique locale.

Sans parler des impacts négatifs sur le climat.

Sous quelque angle qu'il soit pris, ce projet va à l'encontre des enjeux majeurs de notre société.

Observation N° 436

02/07/2019 21:28:27

Par Henri Fuhrmeister

Je suis contre ce projet argan pourquoi un tel projet décidé est porteurs par nos élus dans la pus complète discrétion

A qui profite d'avoir instauré l'omerta

Pourtant on pensé que nos élus deournes était des gens modéré on a peine a y croire qu'il veulent sacrifiés nous citoyens et nos enfants par la pollution le bruit on ne sera jamais des bébés amazon ci c'est votre choix ce n'est pas le mien cet affaire laissera une grande cicatrice autant personnellement et vous ces élus qui vendent notre village car ça n'appartient pas à quelque famille ou élus

Cet histoires st malheureuse et ce qui m'inquiète encore plus est la qualité decissionnaire de nos élus .

Maintenant une plainte au procureur de la république par un citoyen soucieux de la qualité de la moralité des élus et communauté de commune affaire a suivre

Je m'en félicite pas et dans l'espoir que intérêt illégale ne sois pas fondé certes un projet ou pas doit être mieux réfléchi ou recultiver cet terres en permaculture l'homme ca première ressources et de nourrir et d'été pris pour un esclave

Observation N° 435

02/07/2019 21:26:35

Par simone attia

Je suis opposée à un projet allant à l'encontre de la prise en compte de l'environnement et du climat, projet d'une multinationale mettant en péril nos librairies et ne respectant pas ses salariés

Observation N° 434

02/07/2019 21:08:11

Anonyme

cessons de favoriser l'installation de ces structures qui ne respectent pas l'ETRE humain pratiquent librement l'Esclavage Pas question de laisser detruire des espaces necessaires a notre equilibre a notre economie STOP

Que fait notre gouvernement qui parle sans cesse d'ECOLOGIE?

s

vage

Observation N° 433

02/07/2019 20:57:10

Par gérard tornay

depuis le belvédère

PJ : Pont du Gard Papi 06.2019 008.jpg

PJ : Pont du Gard Papi 06.2019 008.jpg

PJ : Pont du Gard Papi 06.2019 007.jpg

Observation N° 432

02/07/2019 20:57:03

Par gérard tornay

depuis le belvédère

PJ : Pont du Gard Papi 06.2019 008.jpg

PJ : Pont du Gard Papi 06.2019 008.jpg

PJ : Pont du Gard Papi 06.2019 007.jpg

Observation N° 431

02/07/2019 20:53:21

Par gérard tornay

Un site soit disant très peu visible depuis la sortie de l'autoroute.... de qui se moque t-on !!! On ne voit que lui depuis le Pont du GARD

des photos prises du site du Pont du Gard (du belvédère).

Je suis CONTRE le fait que l'on puisse associer AMAZON avec le PONT du Gard et la seule route antique labellisée UNESCO de France.

Observation N° 430

02/07/2019 20:47:02

Anonyme

Contre ce centre de tri de colis argan

Observation N° 429

02/07/2019 20:42:09

Par Corinne Galet

Nous sommes sur un territoire où le chômage touche de nombreuses familles, et nombreux sont ceux qui ne peuvent pas remplir le réfrigérateur jusqu'à la fin du mois. Des parents qui sont obligés de dire non aux enfants qui aimeraient bien avoir juste une paire de chaussures neuves de temps en temps ou un petit jouet ou même un livre.

Je participe à des maraudes pour les sans abris, et bon nombre d'entre eux sont dans la rue suite à une perte d'emploi.

Je comprends que ce projet ne fasse pas rêver, mais il est facile de dire non lorsque l'on a de quoi vivre correctement, sans être obligé d'aller chercher de la nourriture dans les banques alimentaires ou des vêtements dans les associations.

Ce que je trouve dommage, c'est que tous ces opposants ne proposent rien, pourquoi ne vont-ils pas chercher des projets.

Si cela peut aider des familles en précarité et leur redonner le sourire!!!!!!

Observation N° 428

02/07/2019 20:38:35

Anonyme

Nous sommes contre le projet impliquant l'installation d'un centre de tri de colis Argan-Amazon.

Premièrement, la pollution globale de cette construction est trop importante. Qu'elle soit visuelle dans un milieu rural tant recherché aujourd'hui, sonore dans un milieu calme qu'est Fournès ou bien atmosphérique. En 2019, avoir l'idée d'une installation pareille est inhumain. Aujourd'hui, nous nous battons pour le climat, un monde plus écologique et sûr pour nos futures générations, pourquoi construire un hangar consacré au tri sur une surface de 13,7 Ha alors que la biodiversité est en voie de disparition? Aucune cohérence dans ce projet pour une question de développement durable tant recherché à l'heure actuelle.

Si la construction de cet hangar est favorable à la mondialisation, à l'accès de produit non trouvable sur un marché de proximité, il est synonyme de destruction massive et de dangerosité extrême pour la situation écologique du village et des communes du Pont Du Gard. Le Pont du Gard, qui rappelons le, est un monument classé au patrimoine de l'Unesco dont l'activité touristique est encore forte. Construire un tel projet au côté d'un tel monument peut réduire l'activité économique et touristique déjà en difficulté. Détruire un paysage typique de la région est inconcevable.

Observation N° 427

02/07/2019 20:31:10

Anonyme

halte à la destruction des terres agricoles et aux camions tjrs plus nombreux sur les routes

Observation N° 426

02/07/2019 20:21:45

Par martine chanron

aucun intérêt général pour ce projet MAIS UN INTERÊT FINANCIER
STOP STOP STOP

Observation N° 425

02/07/2019 20:14:46

Par Philippe Baldi

Je suis pour des activités, échanges commerciaux...etc...de proximité et donc contre ce projet d'implantation d'Amazon à Founès super polluant au profit de quelques uns.

Observation N° 424

02/07/2019 20:14:31

Anonyme

Ce projet vient totalement à l'encontre de l'un des enjeux majeurs de notre société ; la préservation de l'environnement.

Que va-t-on laisser à nos enfants : des hangars ou des espèces préservées?

Ce projet va engendrer des nuisances sonores, visuelles ainsi qu' une augmentation importante de la pollution de l'air au détriment des habitants.

L'autoroute est déjà surchargée de poids lourds. Ces mêmes véhicules que l'on retrouve à traverser les villages alors qu'ils n'y sont pas autorisés. Avec plus de 500 camions par jour, c'est la fin de la tranquillité et de la sécurité dans nos villages!!

Nous nous installons en milieu rural avec les contraintes qui nous incombent pour vivre mieux, pas pour subir les nuisances urbaines.

Observation N° 423

02/07/2019 19:58:36

Anonyme

Outre les nuisances sonores et visuelles, ce projet va à l'encontre de la politique environnementale avec un trafic routier déjà important qui sera démultiplié et un air de moins en moins respirable pour les habitants, pour la faune et la flore.

Observation N° 422

02/07/2019 19:45:42

Anonyme

Non à un nouvel entrepôt Amazon , destructeur d'emplois dans le pays, et source de nuisances et de pollutions locales,

Observation N° 421

02/07/2019 19:32:05

Anonyme

tous ou presque s'accordent pour dire: limitons notre consommation de terre agricoles, ne développons pas le transport routier climaticide, etc. Pourtant à chaque projet on recule. On fait la Mogère gare inutile pour développer des urbanisations nouvelles, la Gare de Manduel avec une zone d'activité et parc d'attraction qui mange des terres et pousse à la voiture, on fait des centres logistiques géants dans la Crau sensible, on implante des surfaces commerciales démesurées , bref on fait exactement l'inverse de ce que l'on proclame. Et maintenant Fournès. J'attends avec impatience le tribunal qui examinera 5 ans après chaque enquête publique ce que le commissaire enquêteur a répondu aux remarques citoyennes, les modifications qui ont été apportées par les maitres d'ouvrages, les résultats, et donc jugera des responsabilités des uns et des autres. Non à Fournès car c'est une atteinte aux terres agricoles, c'est un renforcement des déplacements, c'est des conditions de travail

détestables,. Il faut absolument recentrer nos investissements sur la reconstruction des liens sociaux, sur un contrat de vie avec notre territoire, sur une richesse globale et non celle de prédateurs particuliers. Entendez nos voix citoyennes.

Observation N° 420

02/07/2019 19:29:41

Par Vincent ESNAULT

Encore une installation au détriment du climat, de la biodiversité, des commerces locaux et de la capacité locale de production agricole. Le projet apparait gigantesque : un entrepôt d'une hauteur d'un immeuble de 5 étages sur une surface équivalente à 7 terrains de football prise sur des terres agricoles, un ballet 24h/24 et 7j/7 de 3042 véhicules par jour dont 544 camions (en venant polluer l'air et dégrader l'environnement sonore de ce village voisin du Pont du Gard. 42 espèces protégées sont, en outre, recensées sur ce site.

Observation N° 419

02/07/2019 19:27:58

Par Rose-marie Jolivet

voir document joint

PJ : amazon Fournès.docx

Observation N° 418

02/07/2019 19:24:19

Par Rosemarie Jolivet

voir document joint

PJ : amazon Fournès.docx

Observation N° 417

02/07/2019 19:18:06

Par Michel Rioche

A l'heure où on a besoin de terres agricoles, il est aberrant d'en détruire pour qu'un fraudeur fiscal puisse poursuivre ses activités.

Observation N° 416

02/07/2019 19:05:55

Par Jacques Osmanian

Encore une installation au détriment du climat, de la biodiversité, des commerces locaux et de la capacité locale de production agricole.

S'ajoute évidemment à ce dossier les pratiques d'Amazon que nous connaissons bien : emplois précaires, irrespect des conditions des travailleur.euse.s, et évasion fiscale à grande échelle.

On en revient à la logique de l'implantation des grandes surfaces.

Pour 1 emploi précaire créé, combien d'emplois détruits ou fragilisés ?

Observation N° 415

02/07/2019 19:03:31

Par Marylise Planquette

Aujourd'hui, TOUT LE MONDE connaît les problèmes environnementaux. Il y a urgence à prendre conscience de notre irresponsabilité vis à vis de la terre, de l'eau, des animaux. Il y a urgence à freiner la consommation qui ne mène pas au bonheur, ni au bien être et qui détruit notre planète. Alors pourquoi soutenir une entreprise qui fait fi de tout cela, pourquoi bétonner des terres agricoles, pourquoi soutenir un projet qui va à l'encontre de l'intérêt général. ce n'est que pure folie, la folie des hommes de pouvoir.

Observation N° 414

02/07/2019 19:00:51

Par Gérard TORNAY

Comme de nombreux Fournésans, citoyens vivants dans la Communauté de Communes du Pont du Gard et élus, je suis CONTRE ce projet.

Fort d'un discours bien rodé mais peu persuasif de nos élus concernant un « intérêt public » (emplois) couplé à cette phrase répétée en boucle « s'il ne se fait pas ici, ce sera ailleurs », l'argumentation pour le POUR se révèle bien pauvre. Et pour cause, comment défendre un projet alors que nos élus en ont honte :

PROCES VERBAL Conseil communautaire SAINT BONNET DU GARD Séance du 25 mars 2019

Monsieur VIGNOLLES rappelle que des questions s'étaient posées de la même manière pour le projet de Village de Marques et que ce dernier s'était finalement réalisé de l'autre côté du Rhône, à Miramas, avec les emplois et les recettes fiscales. Aujourd'hui, même si le projet logistique d'Amazon est un contre-exemple tant sur le plan social que fiscal, environnemental et sociétal et donc un modèle à combattre fermement, il est certain que s'il ne se fait pas chez nous il se fera ailleurs et le territoire perdra les emplois et les recettes fiscales.

2019 AMAZON-ARGAN-MAIRIE DE FOURNES : une superficie d'environ 13,7 hectares avec une emprise importante par un bâtiment principal affichant une surface de plancher BETONNEE de 38 800 m² !!!

Ce projet détruira inexorablement des vignes dans l'aire géographique des Appellations d'Origine Protégées ou Appellations d'Origine Contrôlées (AOP/AOC) viticoles (Côtes du Rhône) et (Côtes du Rhône Villages), ainsi que des AOP (Huile d'olive de Nîmes) et (Olive de Nîmes).

L'Institut National des Appellations de l'Origine et de la Qualité émet un avis défavorable à l'encontre de ce projet pour les raisons suivantes : « compte tenu de son impact direct sur le potentiel de production des AOC (Côtes du Rhône) et (Côtes du Rhône Villages) (perte définitive et conséquente de, respectivement, 13,9 ha et 5,4 ha) ainsi que de ses incidences indirectes sur ce potentiel (enclavement de parcelles en AOC (Côtes du Rhône Villages) au nord de l'emprise du projet et altération du paysage viticole », l'INAO émet un avis défavorable à l'encontre de ce projet.

Même la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) déplore « qu'une si grande surface soit imperméabilisée ».

La commission donne un avis défavorable car :

« les membres estiment que la consommation de presque 14 ha d'AOC rend des parcelles à haut potentiel agricole irréversiblement artificialisées et impacte de façon substantielle des surfaces affectées à des productions bénéficiant d'une AOP.

- en l'absence de précision sur les modalités de calcul du nombre d'emplois créés, en effet, l'intérêt général du projet est porté par la création de 1200 emplois à temps partiel équivalant à 600 ETP. Maintenant, l'on bégaie 200 ETP !!

- malgré la surface de 38 800 m² du bâtiment projeté, aucun engagement formel n'a été pris sur l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture. Le projet n'atténue donc pas suffisamment son effet sur l'environnement.

- l'insertion qualitative paysagère du projet n'a pas été démontrée. »

Le conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) indique que cette zone qualifiée par Argan de « émaillée de quelques haies et bosquets et des friches agricoles plus ou moins embroussaillées » permet à 42 espèces protégées, menacées et à forte valeur patrimoniale d'y trouver nourritures et sécurité.

Ne parlons pas des recommandations de la mission régionale d'autorité environnementale qu'aucun chapitre des rapports ni aucune pièce des dossiers n'a dédié à la description des enjeux liés à la disponibilité de la ressource en eau.

S'agissant des besoins en eau potable, il est difficile de communiquer que le réseau d'eau potable de Fournès devra supporter une consommation supplémentaire de 20 % connaissant déjà les difficultés qu'à notre village en matière de distribution et débit d'eau.

POURQUOI avoir caché un tel projet rejeté par les populations, les politiques, les élus... ?

Est-ce bien l'intérêt général qui a animé cette consultation ou plutôt un intérêt plus personnel... ?

MIDI LIBRE indique : dans la zone du projet, plusieurs parcelles appartiendraient aux élus locaux... AFFAIRE à suivre.

Observation N° 413

02/07/2019 18:45:45

Par SYLVIE CECCON

je suis opposée à la création de cette zone argan amazon. En effet, ce type d'entreprise n'offre que des emplois précaires et dans des conditions de travail et de management inhumaines. Par ailleurs l'implantation va détruire la faune, la flore et les cultures locales. Elle va créer une pollution visuelle conséquente en plus de celle déjà réelle de l'autoroute. Et que dire de la pollution sonore et atmosphérique avec ces "ballets" incessants de camions qui

livreront des biens dont le plus souvent tout le monde peut se passer. Retrouvons le gout du simple, de l'échange et de la proximité

Observation N° 412

02/07/2019 18:39:14

Par catherine GRILLON

Je ne suis pas favorable à cette implantation de centre de tri pour des raisons évidentes de sur-pollution sur un lieu extrêmement touristique et déjà saturé de véhicules. Ce lieu d'implantation ne ferait qu'aggraver les nuisances déjà nombreuses dues aux transports routiers. La sortie d'autoroute de Remoulins sert déjà de déversoir à tous les poids lourds souhaitant rejoindre au plus vite la A7 sur Avignon sud, nuisances au demeurant augmentées sur un rayon beaucoup plus important que les seuls villages environnants. D'autre part encourager l'implantation d'entreprises telles qu'Amazon qui ont pour seul objectif d'enrichir des actionnaires au détriment d'un développement durable tant au niveau des emplois que de l'environnement n'est pas souhaitable. A l'heure d'une canicule historique ou chacun est sommé d'être raisonnable, responsable en raison d'un changement climatique inévitable, est-ce responsable de vouloir développer ces moyens de consommation à outrance de biens complètement inutiles. Je suis donc résolument contre cette implantation.

Observation N° 411

02/07/2019 18:15:40

Par jean-françois LENORMAND

Je suis contre l'installation d'Amazon à Fournés (30)

Observation N° 410

02/07/2019 18:00:20

Par Régis Hugues

je suis contre ce projet qui détruira des terres agricoles et nuira à l'économie locale au profit d'une multinational délinquante!!!

Observation N° 409

02/07/2019 17:42:39

Par Monique KANAKIS

Nos vies valent mieux que vos profits.
Amazonne dégage, et avant, paye tes impôts.

Observation N° 408

02/07/2019 17:40:36

Anonyme

absolument contre:pollutions sonore et olfactive..destruction du paysage/nature..augmentation de la circulation...robotisation maximum...vraiment aucun avantage !!

Observation N° 407

02/07/2019 17:38:49

Par jean marc chatagnon

Ces plateformes sont une ruine pour l'économie locale, la vie de nos villages et un leurre pour l'emploi ...

Observation N° 406

02/07/2019 17:24:42

Par Monique Arzulier

Je suis contre ce projet ayant déjà reçu un avis négatif de l'Environnement allant à l'encontre de toutes les recommandations faites pour sauvegarder l'avenir de la planète et de nos enfants, petits enfants...et générations à venir..

Cette installation est destructrice des terres agricoles, des commerces urbains régionaux et nationaux, d'emplois dignes...De plus Amazonne ne paie pas les impôts qu'elle devrait et ne participe pas aux services publics français (éducation, santé...). Nous ne pouvons soutenir une installation trouvant refuge pour ses gains dans les paradis fiscaux!!

REFUS CAT2GORIQUE DE MA PART POUR UN TEL PROJET

Observation N° 405

02/07/2019 17:13:31

Par Pierre CHEVALIER

Je suis absolument contre une aussi énorme absurdité détruisant l'agriculture locale avec l'artificialisation des sols, la pollution, la destruction du commerce local et même régionalpour une entreprise ne s'acquittant même pas de ses impôts, avec des conditions de travail indignes pour ses employés

JE SUIS ABSOLUMENT CONTRE CETTE INSTALLATION

Observation N° 404

02/07/2019 16:54:35

Par Christophe Degrandcourt

Amazon tue plein de commerces de proximité, sur-exploite ses fournisseurs et ses employés. C'est le visage de la plaie de notre temps. A bannir.

Observation N° 403

02/07/2019 16:39:50

Par Françoise Caron

Je suis totalement opposée à l'implantation du centre de tri de colis Argan, car ce centre va artificialiser Près de 14h de terres agricoles et générer un trafic routier générateur de pollutions.

Nous devons préserver les surfaces agricoles pour préserver la biodiversité, et limiter le réchauffement climatique.

Nous sommes solidaires, même si nous n'habitons pas le département.

Observation N° 402

02/07/2019 16:34:24

Anonyme

Ce projet ajoute, après tant d'autres similaires, hectare après hectare, camion après camion, exactement ce que nous ne voulons pas, parce que contraire aux règles élémentaires pour préserver notre climat. Rien n'est déterminant, et pourtant l'un après l'autre vous détruisez ce qui nous permettra de subsister en être humain sur cette terre. Je supplie les commissaires enquêteurs de mesurer combien ce projet ajouté à d'autres est totalement contraire à l'intérêt public. Notre génération crie mais vous ne l'entendez pas. Projet inutile après projet inutile, vous continuez à ne pas percevoir la destruction de notre terre et de nos liens.

Observation N° 401

02/07/2019 16:34:18

Par René SOURNIA

Halte au gaspillage des terres agricoles. Halte aux monstres comme Amazon destructeurs d'emplois sauf très précaires.

Aidons le petit commerce de proximité.

Observation N° 400

02/07/2019 16:31:57

Anonyme

Demeurant à proximité immédiate de Fournès, ma famille et les familles voisines que je côtoie sont plus que favorables à l'installation d'un employeur tel que Amazon. Et dire que nous avons loupé l'installation d'un village de marques ... quel dommage pour nos jeunes qui recherchent des emplois.

Observation N° 399

02/07/2019 16:28:23

Anonyme

Ce projet est démesuré et destructeur du point de vue climatique : surface agricole perdue, construction non écologique...

Toujours plus d'emplois précaires au détriment des emplois locaux.

entreprise championne en matière d'évasion fiscale

commerces locaux menacés par une concurrence déloyale.
Le tout étant donc parfaitement contraire à l'intérêt général que l'Etat se doit de protéger.

Observation N° 398

02/07/2019 16:23:01

Anonyme

je suis contre ce projet, qui aura un impact plus que négatif sur la nature, le tourisme, la santé des habitants.

Il y a des choses qui ne devrait pas s'acheter, les hommes politiques par exemple.

Observation N° 397

02/07/2019 16:11:06

Par Christiane MOREL CLOUET

je suis opposée à l' installation du centre de tri sur des terres agricoles au détriment du climat, de la biodiversité, des commerces locaux et de la capacité locale de production agricole, des conditions de travail des salariés.

Le bilan carbone d'Amazone e.st déplorable alors qu'il ne paie pas ses impôts.

Je rappelle que ce projet a reçu un avis défavorable du Comité National de Protection de la Nature.

Observation N° 396

02/07/2019 16:09:32

Anonyme

je suis opposée à l'implantation du centre de tri de colis Argan à Fournès pour les raisons suivantes:

destruction de terres agricoles pour une multinationale (Amazone) qui détruit des commerces de proximité, qui maltraite ses employés, qui contribue au réchauffement climatique avec tous ses transports de colis par camions.

Observation N° 395

02/07/2019 16:07:27

Anonyme

Bonjour,

Je ne comprends pas l'utilité de ce projet, puisqu' un avis défavorable du Comité National de Protection de la Nature a déjà été émis à ce sujet. Il semble que ce soit encore une installation au détriment du climat, de la biodiversité, des commerces locaux et de la capacité locale de production agricole.

Observation N° 394

02/07/2019 16:00:10

Anonyme

Bonjour,

L'installation de ce centre, ne me semble pas souhaitable pour de très nombreuses raisons, notamment en terme de développement durable (circuits courts, commerce local, équité fiscale à privilégier)... Merci de tenir compte de cette observation.

Observation N° 393

02/07/2019 15:49:50

Par Jacqueline Dollonne

Je suis opposée à ce projet:

- nous perdons la réalité et les relations humaines que permet le commerce de proximité
- protégeons notre garrigue, ses paysages et la nature
- assez de tous ces camions et de leur pollution!

Observation N° 392

02/07/2019 15:48:57

Par PIERRE QUARANTA

Je suis formellement défavorable à ce projet d'Amazon qui va encore détruire des terres agricoles centraliser des arrivages et des expéditions.

Les conditions climatiques seront impactées par cette réalisations ainsi que l'esthétique d'une mise à mal.

Nous devons rester dans une seine mesure.

Observation N° 391

02/07/2019 15:47:39

Par Suzanne LACOGNATA

Je suis contre ce projet de centre de tri de colis Argan-Amazon car il engendrera :

- des pollutions sonores, visuelles, atmosphériques ;
 - une dégradation et une dévalorisation du terroir Uzège-Pont du Gard ;
 - une destruction des terres agricoles pour un immense hangar dont la vue enlaidira le paysage et portera atteinte à la biodiversité animale et végétale.
-

Observation N° 390

02/07/2019 15:47:24

Anonyme

Le bâtiment Amazon va représenter une nuisance visuelle pour les villages alentour. L'espoir de création d'emplois et de revenus pour les communes est un leurre car les emplois créés par Amazon seront des temps partiels, à durée courte. On créerait des nuisances visuelles et environnementales pour un bénéfice humain et social nul et des nuisances supplémentaires. Habitant Saint Hilaire, je pense que l'implantation d'Amazon n'est pas souhaitable et qu'une autre utilisation de cet espace serait souhaitable.

Observation N° 389

02/07/2019 15:29:48

Anonyme

je suis opposée à l' installation du centre de tri sur des terres agricoles au détriment du climat, de la biodiversité, des commerces locaux et de la capacité locale de production agricole.
D'ailleurs ce projet n'a t-il pas reçu un avis défavorable du Comité National de Protection de la Nature.

Observation N° 388

02/07/2019 15:17:11

Anonyme

Il est irresponsable et criminel de sacrifier des terres agricoles (encore!!!), pour les profits d'un mastodonte dont nous n'avons pas besoin.
Férons-nous demain pousser notre nourriture dans les cartons d'Amazon ?
STOP au saccage de la planète !!!

Observation N° 387

02/07/2019 15:14:37

Anonyme

Catastrophique !
Arrêtons de privilégier ces grosses entreprises qui sous couvert d'offrir des emplois détruisent tous les petits commerces partout dans le monde !
Non à Amazon à Fournès !

Observation N° 386

02/07/2019 15:04:47

Anonyme

PLUS QUE JAMAIS NOUS DEVONS COMBATTRE AMAZON ou tout autre bétonneur....
Amazon qui arrache les terres agricoles en les achetant à prix fort pour y construire leurs horribles hangars, à Fournès, partout en France et dans le monde.
Messieurs les propriétaires de terrains de FOURNÈS , RESSAISISSEZ VOUS, REFLECHISSEZ et SOYEZ DIGNES, ne vendez pas votre âme à cet odieux acquéreur qui ne respecte rien, cet argent vous brûlera les doigts plus tard.
VENDEZ pour un tout autre projet beaucoup plus louable...il en existe plein.
Pensez à vos ancêtres qui ont peiné sur cette terre nourricière en son temps et qui doit le redevenir pour les générations futures...nous avons besoin plus que jamais d'arbres, d'arbustes, vignes, buissons, tout ce qui est végétal, nous devons protéger tout l'écosystème, il faut sauver la planète, il faut ELIMINER Amazon ou tout

autre bétonneur.
C'EST UN APPEL AU SECOURS.
Merci de votre compréhension.
Marie.

Observation N° 385

02/07/2019 15:03:23

Par Christiane CRUZEL

Il n'est pas concevable d'urbaniser une si grande superficie qui va générer une importante pollution visuelle, sonore....

la destruction de bonnes terres agricole.

Cette immense structure en béton ne peut qu'anéantir l'image de notre région, dévaloriser le Pont du Gard, détruire toutes les espèces animales ou végétales, faire de notre précieux terroir des terres mortes....

L'emploi pour la région n'est qu'un leurre : Pratiquement que des emplois précaires.

Non à une telle urbanisation destructrice de l'environnement et à la spéculation.

Observation N° 384

02/07/2019 15:03:00

Anonyme

Bonjour,

Je soutiens le mouvement qui refuse l'implantation du centre de tri dans le Gard.

V.

Observation N° 383

02/07/2019 15:00:48

Par jean robert roux

Quand on déclare une "mobilisation nationale de lutte pour la préservation de la biodiversité",

- Quand on prône l'arrêt de l'artificialisation des sols et notamment des terres agricoles,
- Quand on s'alarme de la désertification des centres villes et centre-bourg, notamment à Nîmes,
- Quand la pollution de l'air précipite la mort des citoyens, notamment celle due dans notre région au transport routier,

Comment pourrait-on accepter un projet qui :

- artificialise 13,4 ha de terres agricoles (dont près de 10 ha imperméabilisés) !
- a reçu un avis négatif du Conseil National de Protection de la Nature !
- génèrera les trajets quotidiens de plus de 3000 véhicules dont plus de 540 camions !
- s'appuie sur un modèle économique "en ligne" qui détruit les commerces locaux !

Observation N° 382

02/07/2019 14:43:16

Anonyme

Je ne souhaite pas qu'une société comme Amazon qui exploite ses employés s'installe dans le Gard.

Observation N° 381

02/07/2019 14:41:48

Anonyme

Un projet monstrueux et absurde d'une violence environnementale, commerciale, économique, sociale et financière inouïes ! Aucun intérêt pour ce type de projet malsain, ni ici dans le pays gardois, ni ailleurs en France et en Europe.

Pour protéger notre développement harmonieux et solidaire, ce type de projet devrait être formellement interdit par la loi en ce pays. Par son acceptation, il continuera de saper gravement l'économie commerciale de ce pays gardois ,de défigurer pour toujours les paysages et d'altérer culturellement nos belles régions et détraquer gravement le climat!

On se demande même comment il peut se trouver un seul élu pour soutenir un pareil projet...Edifiant!!!

Observation N° 380 02/07/2019 14:41:25
Par Henri Grac

Je suis contre l'implanta d'Amazon a Founes (30)

Observation N° 379 02/07/2019 14:38:30
Par Roselyne Grac

Je m'oppose à l'implantation d'Amazon , centre de tri de colis Argan à Fournes (30)

Observation N° 378 02/07/2019 14:38:15

Je suis contre qu'Amazone vienne s'implanter à Fournès

Observation N° 377 02/07/2019 14:38:01
Par Herve MERRIEN

Il est grand temps de changer de paradigme face à cette course à la consommation qui ne peut que nuire à la planète

Observation N° 376 02/07/2019 14:24:55
Par Henri Fuhrmeister

Je suis contre ce projet de Fournes argan

Observation N° 375 02/07/2019 14:21:00
Anonyme

Je suis contre l'implantation de cette entreprise.

Amazon cherche à s'implanter à Fournès dans le Gard pour envoyer ses colis dans tout le sud de la France et plus loin encore. Caché derrière le promoteur « Argan », c'est un gigantesque entrepôt qu'ils veulent construire sur des terres agricoles : grand comme 7 terrains de football et d'une hauteur d'un bâtiment de 5 étages. 13,7 hectares artificialisés, un avis défavorable du Comité National de Protection de la Nature, plus de 3000 véhicules par jour prévus... Bref, encore une installation au détriment du climat, de la biodiversité, des commerces locaux et de la capacité locale de production agricole.

S'ajoute évidemment à ce dossier les pratiques d'Amazon que nous connaissons bien : emplois précaires, irrespect des conditions des travailleur.euse.s, et évasion fiscale à grande échelle.

Observation N° 374 02/07/2019 14:18:12
Par jacques larguier

c'est encore des terres agricoles qui sont perdues.

Observation N° 373 02/07/2019 14:06:25
Anonyme

Je suis totalement contre ce projet. Aujourd'hui, il est plus qu'urgent d'agir pour préserver la biodiversité, nos terres agricoles et nos paysages, enrayer le réchauffement climatique et la pollution. Aussi ce projet de centre de tri est une totale aberration, que cela soit sur le plan écologique, social et économique.

Bétonner plus de 17ha, mettre sur la route 500 camions par jour, privilégier une société comme Amazon qui tue le commerce local, propose à ses salariés des conditions de travail précaires et déplorables (voir <https://www.capital.fr/entreprises-marches/amazon-un-rapport-alarant-sur-les-conditions-de-travail-a-montelimar-1285393>) ; je me

demande comment est il possible pour des élus d'accepter un tel projet sur notre territoire ?

Observation N° 372

02/07/2019 13:48:44

Par christian Ballesteros

Stop à l'extension d'Amazon qui tue nos commerces de proximité

Observation N° 371

02/07/2019 13:38:20

Par Olivier KRAFFT

Non au centre de tri ! préservez les terres agricoles qu'il nous reste !!

Observation N° 370

02/07/2019 13:37:44

Anonyme

Je m'oppose à ce projet qui est fait au détriment du climat, de la biodiversité et du commerce local. Protégeons nos terres agricoles qui sont indispensables à notre avenir.

Observation N° 369

02/07/2019 13:27:16

Par Sylvie Grenier

Je m'oppose une installation au détriment du climat, de la biodiversité, des commerces locaux et de la capacité locale de production agricole.

Observation N° 368

02/07/2019 13:23:31

Anonyme

il faut protéger les terres agricoles et le commerce local. Amazon est une entreprise "voyou" qui s'arrange pour ne pas payer d'impôts et donc ne contribue pas au développement de la nation.

Observation N° 367

02/07/2019 13:20:47

Par VALERIE METZGER

Je suis 100% CONTRE ce projet. On nous enfantise (gouvernement) pour des normes anti-pollution, tri des déchets, etc. qui nous coûte une fortune ! Ce projet contribue a une grosse pollution à l'hydrocarbure, nuisances sonores jour et nuit, destruction de la faune et de la flore. Pourquoi un tel site proche des habitations, proche du Pont du Gard (pollution visuelle). Il y a tant de zones industrielles ... On nous ponctionne avec un CT voiture où il faut changer de voiture tous les 2 ans tant les normes sont draconiennes et on nous impose une valse de camion, des longueurs de quais et ce à moins d'un kilomètre des habitations mais on se moque de qui ???

Observation N° 366

02/07/2019 13:16:10

Par claire arbeit

Je m'oppose à c eprojet:

- parce que c'est Amazon dont je ne respecte pas le concept tant dans son principe que dans les conditions de travail qui y sont proposées
- parce que je lutte contre la vitesse et la domestication de l'être humain
- parce que en tant que fille de paysan et professeur de SVT ma vie a toujours été engagée dans l'écologie
- parce que l'agriculture saine et locale doit retrouver ses droits, et le sol de la même manière.
- parce que mon regard est tourné vers le XXI°S et non pas le XX°S

Voilà mes observations

Observation N° 365

02/07/2019 13:11:24

Anonyme

Contre l'implémentation d'amazone, qui va détruire des terres agricoles à Fournès. Le département du Gard est un département pilote en matière d'agriculture biologique, cette agriculture sera l'or vert de notre pays dans les années futures. Contre l'absurdité Économique

Observation N° 364 02/07/2019 13:09:08

Par Bernard Bassemon

Non aux échanges internationaux inutiles et anti écologiques, oui au commerce local.

Observation N° 363 02/07/2019 13:06:15

Anonyme

La protection des terres agricoles une richesse plus importante à préserver plutôt qu'un bétonnage inutile.

Observation N° 362 02/07/2019 13:02:52

Par Christophe ORLIAC

Je suis contre le projet Amazon à Fournès

Observation N° 361 02/07/2019 12:51:02

Anonyme

Amazon nuit largement au maintien des librairies, et à terme, devient vraiment un outil qui n'a de vue qu'à court terme !

Observation N° 360 02/07/2019 12:50:15

Par Veronique Millot

Il faut se battre ensemble contre Amazon, il y a d'autres solutions pour sauver notre territoire

Observation N° 359 02/07/2019 12:44:25

Anonyme

Ce projet est une aberration :

- détruire les espaces agricoles qui nous nourrissent ;
- artificialiser les sols et donc participer à détruire notre biodiversité locale ;
- artificialiser les sols et donc diminuer leur capacité sols à retenir l'eau cas d'inondations ;
- détruire notre paysage de mosaïque agricole et de garrigue, si typique de notre territoire, qui en fait son identité, son attrait et sa richesse;
- augmenter le trafic routier et donc la pollution de l'air et la pollution sonore, impactant ainsi les riverains et la faune sauvage.

En accueillant un tel projet sur notre territoire, souhaite t on vraiment soutenir une vision de l'économie qui ne respecte ni les humains ni la planète ? Ce n'est pas soutenable.

Notre territoire regorge de forces vives, de petits commerces et petits producteurs et artisans que nous devons soutenir, pour une vie meilleure, pour nous et nos enfants.

MONTRONS L'EXEMPLE, REJETONS AMAZONE À FOURNÈS !

Observation N° 358 02/07/2019 12:41:29

Par Librairie l'eau vive

Attention, il ne faut pas oublier qu'Amazon détruit plus d'emploi qu'il n'en crée. Les emplois créés sont sur-évalués, et il s'agit d'emplois précaires, alors qu'ils détruisent des emplois pérennes et qualifiés !

Observation N° 357 02/07/2019 12:28:14

Par Martine Laguerie

Je suis favorable au projet d'implantation d'un centre de tri sur la zone économique de Fournes principalement pour deux raisons :

1) La création d'emplois dans une zone sinistrée depuis quelques années avec la fermeture de nombreuses entreprises.

Les emplois qui seront proposés le seront dans le cadre du code du travail et les futurs employeurs devront s'y conformer.

Je constate trop en tant qu'élue les ravages du chômage sur les familles pour ne pas tout faire pour apporter de l'emploi sur le territoire.

2) L'apport financier qui donnera des perspectives d'avenir à notre communauté de communes. Celle-ci vient de subir la perte de la centrale EDF d'Aramon. Cela permettra de développer encore davantage les services offerts à la population.

J'entends les arguments des opposants mais:

* L'implantation de ce centre de tri à la sortie de l'autoroute, n'amènera aucun trafic de camions dans le village de Fournes. Aucun camion supplémentaire non plus puisqu'ils sont déjà sur l'autoroute.

* Ces entrepôts intermédiaires permettent de réduire le nombre de camions en les faisant rouler pleins.

* Les compensations obtenues par les services de l'état pour la biodiversité sont de l'ordre de X10 ce qui est extrêmement important et très inhabituel.

* Accepter cette implantation n'interdit pas de continuer la lutte contre l'évasion fiscale de GAFAM

Observation N° 356

02/07/2019 12:25:13

Anonyme

Contre ce projet trop à risques d'un point de vue sanitaire, social, écologique, climatique, économique qui s'oppose en tous points à l'intérêt général et partage de tous les arguments avancées en sa défaveur.

Entre autres : l'imperméabilisation des sols sur presque 10 hectares de terres actuellement agricoles est particulièrement mal venue lorsque l'on prend en compte les épisodes cévenols (voir Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations) : la sécurité des habitants de Remoulins est également en jeu, la nationale étant une des seules issues possibles en cas d'inondation (se souvenir de 2002).

D'autre part, les analyses faites par AtmoOccitanie, avec une implantation de station d'études à Saze, montrent parfaitement que l'est du département est particulièrement impacté par la pollution et doit trouver d'urgence les voies d'une re-végétalisation pour équilibrer cet état de fait, la santé des habitants étant menacée et les risques d'incendie multipliés. La loi Laure qui encadre la qualité de l'air des villes devrait être remaniée et étendue à de telle situation de territoire entier.

Au contraire, on nous présente un bloc de 14 mètres de hauteur (équivalent cinq étages) qui va bloquer la pollution déjà générée par l'entrée/sortie de l'autoroute A9 à laquelle viendrait s'ajouter la masse de pollution générée par les camions semi remorques et les véhicules de transport légers dont on ne nous communique pas le flux journalier. Cent portes de quai et une zone d'attente de 30 poids lourds laissent supposer un trafic très important. Cela pose un vrai problème sanitaire et environnemental.

A ce propos, je soulignerai que les dossiers soumis à avis du public et du ou des Commissaires enquêteurs sont rédigés et financés par le pétitionnaire ou s'appuient sur des études financées par le pétitionnaire, dont l'objectivité ou la compétence ne peuvent pas être garanties.

Leur écriture même est très orientée, masquant souvent la réalité effective. C'est le cas dans le dossier Argan/Amazon (juste pour exemple ici : la disparition dans le texte de présentation de la présence de l'Outarde canepetière encore plus menacée que la Pie grièche méridionale ou dire qu'il s'agit d'une zone essentiellement industrielle alors qu'elle est aujourd'hui quasi entièrement agricole, ne pas dire quel sera le flux journalier au plus proche du réel de poids lourds et de véhicules légers par jour mais dire le nombre de quais et le nombre de poids lourds en attente, etc, etc, c'est tout le long comme cela). On frise le délit ou on a les deux pieds dedans et les personnes qui décident du devenir de tels projets s'en trouvent aujourd'hui bernées, car elles prennent des décisions sur présentation de dossier.

Un constat d'état de départ doit être établi à partir de la réalité objective de manière publique et indépendante.

Tout le DAPP et son DOO, élaboré pour les dix prochaines années, montre une volonté de s'appuyer sur le constat décevant de l'environnement et du climat pour orienter notre intercommunalité vers une attitude responsable et pour finalement, sinon accepter du moins inscrire ce projet en terme de développement ? C'est contradictoire et conduit à s'interroger sur ses sous-bassements. Il faut au contraire restaurer les écosystèmes existants, ne pas accepter du dérogatoire.

L'argument qui repose sur l'emploi est très mal informé : ce ne sont pas des gains mais des pertes d'emplois qu'Amazon génère sur un territoire et Amazon propose des conditions délétères de distribution aux TPE et PME. Refusant de signer la charte de bonne conduite B2B du e commerce à l'égard des TPE et PME, la société Amazon affirme sa volonté hégémonique et son hybris démesuré use de surcroît du dumping à l'égard des sociétés réfractaires à leurs méthodes comme du dumping social auprès de leurs salariés. Il faut donner une réponse locale.

Enfin, le fait même de n'avoir qu'un mois pour se positionner pose problème. Le « choc » de l'annonce d'un projet aussi inadéquat avec le réel et les enjeux de notre avenir engage à demander une prolongation de l'enquête. Elaboré depuis de longs mois en toute discrétion, l'ampleur du dossier à analyser et les nombreux problèmes qu'il soulève nécessite plus de temps pour y trouver non seulement des réponses argumentées mais des soutiens pour y faire face.

Observation N° 355

02/07/2019 12:18:24

Par Pauline B.

Ce projet est une aberration :

- détruire les espaces agricoles qui nous nourrissent ;
- artificialiser les sols et donc participer à détruire notre biodiversité locale ;
- artificialiser les sols et donc diminuer leur capacité sols à retenir l'eau cas d'inondations ;
- détruire notre paysage de mosaïque agricole et de garrigue, si typique de notre territoire, qui en fait son identité, son attrait et sa richesse;
- augmenter le trafic routier et donc la pollution de l'air et la pollution sonore, impactant ainsi les riverains et la faune sauvage.

En accueillant un tel projet sur notre territoire, souhaite t on vraiment soutenir une vision de l'économie qui ne respecte ni les humains ni la planète ? Ce n'est pas soutenable.

Notre territoire regorge de forces vives, de petits commerces et petits producteurs et artisans que nous devons soutenir, pour une vie meilleure, pour nous et nos enfants.

MONTRONS L'EXEMPLE, REJETONS AMAZON À FOURNÈS !

Observation N° 354

02/07/2019 12:13:22

Anonyme

Contre

Observation N° 353

02/07/2019 11:53:23

Par Pierre PICHON

nous connaissons les ambitions de ces gigantesques et toxiques entreprises. Je m'associerai, avec énergie, à tout projet visant à les contrer.

Observation N° 352

02/07/2019 11:37:41

Anonyme

Préservez la terre, la nature, ne cédez pas à l'implantation d'un enfer commercial... Un peu de logique terrienne,

s'il vous plait.

Observation N° 351

02/07/2019 11:36:54

Anonyme

Le projet consiste, à couvrir une surface aujourd'hui agricole, par un complexe logistique; la surface occupée deviendra terre morte, innervée, par une toile d'araignée qui polluera, par un nouveau trafic incessant de véhicules de transport. Les dégâts collatéraux ne semblent pas mesurés, ni définis par des critères de satisfaction d'enjeux politiques, ou d'intérêts collectifs - si ce n'est par l'étude de la nuisance visuelle

La vie de la cette plateforme au quotidien demande sacrifice de biens communs à notre population : la qualité de l'air, la qualité de la nourriture, la sécurité sanitaire (particules) et le saccage du patrimoine touristique.

La séduction opérée sur les élus locaux, laissant miroiter des gains financiers à court terme, par une transe collective opérée sur les esprits, occulte complètement les conséquences à court et moyen terme , de l'allégeance à un système marchand ; si ces plateformes aujourd'hui sont utiles à alimenter nos campagnes, (services de commerces divers) nos campagnes désertées par l'ensemble du service public, on oublie trop qu'elles structurent des modes de vie et tuent par là même l'identité territoriale , culturelle et économique; (désertification centre villes, standardisation des styles de consommation, effacement des valeurs traditionnelles , politiques agricoles asservies au productivisme etc...) Ces multinationales, soutenues par l'essaimage mondial ne sont pas contrôlables et , ces sociétés désorganisent durablement le tissu humain, écologique , économique, défiant par leur puissance financière tous les équilibres existants, ou équilibres à re-penser dans une société en crise .

Pourtant nous avons de belles ressources.

Ces organisations créent du profit - c'est OK - mais ne redistribuent pas la valeur ajoutée, localement, et même régionalement (si un petit pays est maintenant une grande région..)

La promesse de création d'emplois, n'est pas négligeable, et on peut prêter une oreille attentive au développement local ; mais que penser la philosophie d'un système sans état d'âme - non humain ?

Le travail qui est promis (200 employés) s'effectuera grâce à la multiplication de robots, animés par des programmes informatiques, pour assister des "livreurs" (rendez vous au poste 234, puis l'étagère 56,.. retournez au chariot n° 67...) Ces livreurs obéissent à une voix , à l'aide de casques, qui les transforment en poupées duracelle, s'agitant dans tous les sens pour remplir les paniers de commandes ; il ne sera pas demandé de réflexion ,et il est fort à parier que les cerveaux , sans aucune réflexion, ni exercice mental, asséchés par la fréquence de l'utilité maximale , s'habitueront à obéir, tels des esclaves, sans qu'on les fouette, par un joyeux volontariat ... Nouvelle "classe sociale"?

Ni perspective sociale , ni perspective de développement harmonieux entre l'humain et environnement.. nous introduirions une poche cancéreuse... dans une belle région promise à offrir aux touristes, l'illustration du "bon vivre".

Observation N° 350

02/07/2019 11:36:31

Par Gabriella VENDITTI

Je suis contre l'installation de la multinationale Amazon pour des raisons écologiques (destruction des terrains agricoles à un moment où la crise climatique est de la plus grande actualité) et sociales (pratiques irrespectueuse envers les travailleurs de cette société et multinationale célèbre pour la fraude fiscale).

Observation N° 349

02/07/2019 11:29:43

Par Olivier MAZET

Je considère que l'installation de ces locaux sont au détriment du climat, de l'environnement, de la biodiversité, des commerces locaux et de la capacité locale de production agricole.

Observation N° 348

02/07/2019 11:21:01

Par Pascale Abraham

L'installation d'Amazon à Fournes est une aberration en matière de respect de l'environnement. De plus Amazon est une entreprise qui exploite ses salariés. N'y aurait-il pas d'autres solutions pour créer des emplois dans le respect des gens et de l'environnement ?!

Observation N° 347

02/07/2019 11:15:04

Par Béatrice Gisclard

L'urgence absolu c'est le climat et la nature et non pas la destruction d'espaces naturels au profit de sociétés qui contribuent au dérèglement climatique par les transports. Les conditions de travail d'Amazon sont lamentables, on va ajouter de la misère sociale à la destruction de zone de nature alors qu'à côté du Pont du Gard il y aurait tant de choses respectueuses de la nature et des hommes à faire ! On va à l'inverse du bon sens et on le paye cash (cf les incendies et la chaleur de vendredi !!!)

Observation N° 346

02/07/2019 11:12:56

Anonyme

Je suis opposée à l'installation d'un énorme entrepôt supprimant des terres agricoles et générant une pollution considérable...sans compter les pratiques détestables d'amazon (emploi, évasion fiscale ...)

Observation N° 345

02/07/2019 11:10:59

Par Michel Orensa

Alors qu'il existe sur nos territoires une multitudes de friches industrielles, pourquoi faut-il encore imperméabilisé d'autres surfaces, créer des noria de transporteurs routiers polluants sur de nouvelles sections routières, et favoriser un commerce en ligne qui tue les commerces locaux, lieux d'échange et de convivialité

Observation N° 344

02/07/2019 11:09:47

Anonyme

Mr le préfet du Gard, vous venez de déclarer sur France inter, diffusé le dimanche 30 juin aux infos de 10h;

Je cite:

"j'espère que nous ne connaissons pas à nouveau un record de température dans notre département".

Question:

Croyez vous que le projet d'ARGAN (et ses 500 poids lourds par jour sur le commune de Fournès) va aller dans le sens de votre déclaration?

Pour ma part je vois bien que ce projet ne tient pas compte de ce problème et ne va qu'accentuer le phénomène.

Il est temps d'agir, plus que d'espérer, et pour cela je demande l'élaboration d'un autre projet sur cette zone à urbaniser.

Observation N° 343

02/07/2019 11:08:12

Par Joëlle LEGER

restons vigilant(e)s

Observation N° 342

02/07/2019 11:06:11

Anonyme

Indépendamment des pratiques d'Amazon qui me déplaisent (emplois précaires, irrespect des conditions des travailleur.euse.s, et évasion fiscale à grande échelle), je suis farouchement opposé à une installation qui se ferait au détriment du climat, de la biodiversité, des commerces locaux et de la capacité locale de production agricole

Observation N° 341

02/07/2019 10:58:45

Anonyme

On ne peut sur le plan international se faire le "champion" de l'écologie et permettre de continuer à autoriser la destruction de l'environnement, des terres agricoles et encourager les méthodes de gestion et la politique RH de cette entreprise....

Observation N° 340

02/07/2019 10:50:23

Par Camille Heckmann

Je suis totalement opposé à ce projet en raison de ces implications économiques, environnementales et sociales. Il est grand temps de (re)consommer local.
Meilleures salutations.

Observation N° 339

02/07/2019 10:49:18

Anonyme

Esclavagiste et profiteur des terres paysannes

Observation N° 338

02/07/2019 10:44:27

Par jean schierano

stop au gigantisme d'Amazon qui détruit la biodiversité, l'urbanité et les paysages, les terres agricoles, les emplois de centre ville, qui va saturer les voies de communicationle tout ça pour créer quelques emplois de robots durs et mal payés pilotés par la logique néo-libérale la plus folle!

Observation N° 337

02/07/2019 10:23:42

Anonyme

Et en plus pour faire des esclaves et utiliser nos route sans payer d'impôts
Courage

Observation N° 336

02/07/2019 10:14:23

Par Bernard Savonet

Je suis opposé à la construction de ce dépôt car:

- le trafic qu'il entraînera comporte de grandes nuisances et pollutions tant sonores que de la qualité de l'air
- le bâtiment lui-même perturbera fortement la situation hydraulique notamment lors des orages violents que nous subissons de plus en plus
- le bâtiment sera également trop visible depuis divers endroits, dont notamment depuis notre village (voir photos jointes), et cela **CONTRAIREMENT AUX AFFIRMATIONS CONTRAIRES DONC MENSONGERES** du rapport présenté par Argan

PJ : B) Impact visuel négatif d'Amazon sur Saint Hilaire.pdf

Observation N° 335

02/07/2019 09:35:19

Anonyme

Pourquoi toujours bétonner les surfaces agricoles, accélérer la disparition du commerce local ,augmenter considérablement la pollution dans cette zone(camions, voitures) si ce n'est pour des intérêts personnels de quelques élus ? pas d'autre logique que financière encore et toujours!

Observation N° 334

02/07/2019 09:14:45

Anonyme

Amazon ne paie pas les impôts en France.
Ce n'est pas supportable

Observation N° 333

02/07/2019 09:13:10

Par Laurent Azais

arrêtons la consommation à outrance déjà assez d'entreprises et de camions preservons notre environnement

Observation N° 332

02/07/2019 09:06:37

Par Jean PAYEN

je m'oppose à l'artificialisation de terres agricoles et au trafic intense de véhicules que la création de l'entrepôt ARGAN générerait à Fournès

Observation N° 331

02/07/2019 09:02:08

Par Sylvie Chanut

Nous avons pu observer ces derniers jours combien le béton qui envahit nos villes et nos villages participe au réchauffement.

Il faut maintenir les espaces verts, et préserver les espèces s'y trouvant.

Il y a suffisamment de friches industrielles alentour pour éviter ce massacre.

Observation N° 330

02/07/2019 09:01:17

Anonyme

je soutiens cette action contre l'implantation d'un nouveau centre de tri par AMAZON

Observation N° 329

02/07/2019 08:55:41

Par Elise Paley

Je ne souhaite pas qu'Amazon s'installe à Fournes. En effet, cela va entraîner une augmentation du trafic routier déjà important, qui dégrade notre cadre de vie avec la pollution, les nuisances sonores... de plus, Amazon est un grand groupe qui nuit au développement des petites entreprises, qui ne paye pas ses impôts en France donc qui ne participe pas à l'effort social même s'il en profite, et qui crée des emplois précaires, déshumanisés qui n'ont de sens que pour faire croître encore plus la multinationale. A plus long terme, je pense qu'on devrait préserver les terres potentiellement arables dans le but de conserver une alimentation en quantité et qualité suffisante et de proximité car l'avenir me semble très peu planifié dans ce domaine.

Observation N° 328

02/07/2019 08:55:14

Par Mireille LAMBERTIN

partique desastreuse au niveau environnemental et social de cette entreprise

terres fertiles à protéger +++

transport routier à diminuer en plus avec les calculs à prévoir de plus en plus fréquentes

gaspillage et production de déchets maximum au niveau de cette entreprise

emploi d'esclaves et précaire +++

Observation N° 327

02/07/2019 08:47:13

Par BERNARD COURONNE

Projet démesuré à fort impact sur le dérèglement climatique (plus de 3000 mouvements de véhicules/jour et près de 15 hectares de terres artificialisés).

Toujours plus d'emplois précaires et comme souvent au détriment des emplois locaux existants. Tapis rouge déroulé pour une entreprise championne en matière d'évasion fiscale et grande destructrice de milliers de vrais emplois : les libraires furent les premiers concernés et aujourd'hui c'est un grand nombre de petits commerces locaux qui sont menacés.

B. Couronne - ancien commissaire enquêteur dans la Loire.

Observation N° 326

02/07/2019 08:46:47

Anonyme

laissez vivre les petits commerces.

faites payer aux "grands" les impôts qu'ils doivent...(sans montage financier)

Observation N° 325

02/07/2019 08:40:30

Par ALAIN BOUCHER

LE CAPITALISME COUPE L'ARBRE DONT IL NE PEUT VENDRE L'OMBRE
(KARL MARX)

Observation N° 324

02/07/2019 08:36:50

Par Françoise JARMASSON

Pourquoi détruire encore et toujours des terres agricoles, pourquoi bétonner encore et toujours des zones libres de toute construction.
L'argent n'est pas une denrée comestible.

Observation N° 323

02/07/2019 08:29:44

Par Sophie Maillot Juillet

Si ce centre doit être implanté il est essentiel qu'il ne dénature pas le paysage.
Imposer des plantations d'arbres et végétaux, matériaux nobles et pas de la tôle ondulée surtout sur les parties visibles.

Observation N° 322

02/07/2019 08:11:41

Par Marc Brunetm

Encore un immense hangar, qui détruira l'espace qui est détruit pour des dizaines d'années. La France n'est-elle pas "championne de la lutte contre le réchauffement climatique" ?

Observation N° 321

02/07/2019 08:06:48

Par Pauline Fry

Grace les études fait par Ghislaine Fabret et ses collègues, j'ai découvert:
"Dans le rapport de projet de modification du SCOT de l'Uzège Pont du Gard (V1-1 du 11 nov. 2018), Saint-Hilaire d'Ozilhan est cité à plusieurs reprises dans les pages 118 à 125.
"Il apparaît de façon flagrante que l'étude de l'impact visuel du centre de tri sur le territoire de notre commune est totalement sous estimée et inexacte." ((voir document A joint).

"Car depuis 2015 Saint-Hilaire d'Ozilhan a été intégré avec 25 autres communes dans le périmètre de la Réserve de biosphère désigné par l'UNESCO, avec entre autres la fonction de contribuer à la conservation des paysages. De même Saint-Hilaire d'Ozilhan est inclus dans le projet du futur Parc Naturel Régional des Garrigues."
NO, je suis contre le centre-de-tri-de-colis-Argan-Fournes!

PJ : B) Impact visuel ne?gatif d'Amazon sur Saint Hilaire.pdf

Observation N° 320

02/07/2019 07:55:47

Par Serge Seninsky

La construction envisagée se ferait au détriment de terres agricoles, déjà en diminution constante.
Par ailleurs pour le dynamisme régional, un réseau de commerces de proximité est bien plus efficace que la distribution de colis.

Observation N° 319

02/07/2019 07:52:53

Anonyme

laissez les terres agricoles, on aura besoin de nourriture et de biodiversité plus que de gadgets fabriqués en chine à jeter après 3 mois.

Observation N° 318

02/07/2019 07:28:23

Par Roger Berlan

-Il faut arrêter de bétonner des terres agricoles qui doivent servir à nourrir les citoyens.
-on a besoin de commerce local et non pas de multinationale

Observation N° 317

02/07/2019 07:10:33

Par Jean-Marie SOGNY

Ni ici ni ailleurs AMAZON DESTRUCTEUR qui joue sur l'aviissement de la société au Tout, Tout de suite, Tout le Temps et pour Pas Cher INTENABLE au niveau mondial !

Observation N° 316

02/07/2019 07:03:56

Par sidonie amrouche

Notre petit village n'a pas besoin d'Amazon ni d'un village des marques , cela n'apportera rien de concret au village deournes, nous avons déjà l'autoroute A9 ,avec 400 camions en plus par jour notre petit village deviendrait invivable .

Observation N° 315

02/07/2019 06:53:01

Par stephane amrouche

Non , à l'implantation d'Amazon sur notre commune, ils ne créeront aucun emploi en CDI ils ne prennent que des intérimaires.

Nous avons déjà l'autoroute A9 qui traverse notre beau village et qui génère des nuisances sonores, une usines de carrelage qui fonctionne 24H sur 24H 7 jours sur 7.

Cela nous suffit.

Observation N° 314

02/07/2019 01:50:27

Anonyme

Amazon est déjà implanté à Valence.

c'est la plateforme de trop !

Observation N° 313

02/07/2019 00:58:03

Par Robert POITTEVIN

Je suis défavorable à l'implantation de l'entrepôt d'AMAZON à Fournès, qui remplacerait des terres cultivées par une surface imperméabilisée.

Observation N° 312

02/07/2019 00:35:47

Par philippe carenzo

Un entrepôt d'une hauteur d'un immeuble de 5 étages sur une surface équivalente à 7 terrains de football prise sur des terres agricoles, un ballet 24h/24 et 7j/7 de 3042 véhicules par jour dont 544 camions (en venant polluer l'air et dégrader l'environnement sonore de ce village voisin du Pont du Gard. 42 espèces protégées sont, en outre, recensées sur ce site.

L'argument des promoteurs : l'emploi (200 emplois prévus). Mais on sait que derrière 1 emploi Amazon, ce sont plusieurs emplois dans les commerces locaux qui vont disparaître. Et ces emplois peuvent-ils vraiment être considérés comme des emplois respectueux des droits en la matière ? : cadences de travail infernales, sans considération pour les travailleurs blessés pendant leur travail, et qui se verront rapidement licenciés en cas de défaut de productivité, mesuré par un système qui les note automatiquement, l'employé amazon est un robot supplémentaire circulant dans les travées du dépôt. Des femmes ont même été licenciées pour "grossesse contre-productive" ! (Cf. article en bas de page).

- Quand on déclare une "mobilisation nationale de lutte pour la préservation de la biodiversité",
- Quand on prône l'arrêt de l'artificialisation des sols et notamment des terres agricoles,
- Quand on s'alarme de la désertification des centres villes et centre-bourg, notamment à Nîmes,
- Quand la pollution de l'air précipite la mort des citoyens, notamment celle due dans notre région au transport routier,

Comment pourrait-on accepter un projet qui :

- artificialise 13,4 ha de terres agricoles (dont près de 10 ha imperméabilisés) !
- a reçu un avis négatif du Conseil National de Protection de la Nature !
- générera les trajets quotidiens de plus de 3000 véhicules dont plus de 540 camions !
- s'appuie sur un modèle économique "en ligne" qui détruit les commerces locaux !

Je ne peux que s'opposer à ce projet inutile et destructeur

> Amazon fait de fausses promesses d'emplois, les chiffres annoncés ne le sont qu'une brève partie de l'année et avec une exploitation éhontée des travailleurs et travailleuses, qui relève davantage de l'esclavagisme que d'un travail épanouissant.

Est-ce ce type d'emplois que nous voulons défendre ?

> Amazon est un criminel climatique, de par les milliers de km parcourus par les camions qui transportent sa marchandise et les émissions de gaz à effet de serre que cela engendre.

Acceptons-nous de contribuer à l'augmentation des catastrophes climatiques ?

> Amazon tue le commerce local : car si la vie des consommateurs est simplifiée, cette entreprise détruit une grande partie de la vie commerçante des centres villes et des villages, et par là même détruit quantité d'emplois de proximité. Le syndicat de la librairie française mentionne qu' "Amazon a éliminé environ 149 000 emplois de plus dans le commerce de détail traditionnel qu'il n'en a créé dans ses entrepôts et le rythme de ces licenciements se précipite" et qu' "Amazon, en accroissant sans cesse sa part de marché, a déjà vidé plus de 14 millions de m2 de locaux commerciaux, l'équivalent de 700 hypermarchés et provoqué la fermeture de 22 000 magasins de centre-ville" (synthèse de son rapport "Amazon, cette inexorable machine de guerre qui étouffe la concurrence, dégrade le travail et menace nos centres-villes".

Souhaitons-nous encore davantage de désertification de nos villes et villages ?

> Amazon détruit les terres cultivables et les emplois agricoles : les 14 ha qu'occupera cette plate-forme seront définitivement perdus pour l'agriculture, un autre crime qui ne permettra plus de production maraîchère ou d'arboriculture telle que cela a été le cas pendant des décennies.

Nous résignons-nous à voir disparaître notre agriculture ?

> Amazon organise la dilapidation massive des ressources : il a jeté, en 2018, 3,2 millions d'objets neufs manufacturés (playmobil, lego, couches, machines à popcorn...) car stocker ou renvoyer les invendus lui coûterait trop cher.

Est-ce une entreprise de gaspillage que nous souhaitons soutenir ?

> Enfin, Amazon est un des plus grands fraudeurs fiscaux : Amazon possède plusieurs filiales en France mais la plupart ont des chiffres d'affaires de quelques dizaines de millions d'euros. Il est estimé que 93 % du chiffre d'affaires d'Amazon en France étaient dissimulés en 2017 (5,67 milliards d'euros de part de marché d'Amazon dans le e-commerce en France). De plus, la nouvelle taxe GAFA, ne portant que sur les activités numériques, n'affecterait que partiellement la multinationale car seulement 21 % de l'activité Amazon en France rentreraient dans l'assiette de calcul.

Quelques références bibliographiques :

Amazon étouffe la concurrence : http://www.syndicat-librairie.fr/images/documents/ilsr_amazonreport_fr_bd.pdf

Synthèse du rapport des libraires : http://www.syndicat-librairie.fr/images/documents/synthese_rapport_amazon_avec_couv_ok.pdf

Le vice-président Amazon ne se préoccupe pas de la disparition des magasins et des emplois : <https://www.businessinsider.fr/amazon-dit-que-c-est-societe-preoccuper-disparition-magasins-emplois>

Amazon et l'emploi : <https://encom1.fr/doku.php/wiki/politique/emploi>.

Exploitation des salariés, pollution et évitement de l'impôt : <https://blogs.alternatives-economiques.fr/gadrey/2018/12/02/le-pere-noel-doit-boycotter-amazon-qui-detruit-les-salariees-la-nature-les-etats-et-l-emploi>

Amazon force les maires à se taire : <https://www.marianne.net/societe/comment-amazon-s-implante-en-france-en-baillonnant-nos-elus>

Amazon n'hésite pas à licencier des femmes en raison de leur grossesse :

<https://www.actualitte.com/article/monde-edition/sept-femmes-licenciees-par-amazon-pour-grossesse-contre-productive/94710>

Observation N° 311

02/07/2019 00:21:10

Par Faustine DECLOSMENIL

Comment accepter l'implantation d'une entreprise qui fait de l'évasion fiscale:196 millions d'euros de redressement toujours réclamés par le fisc français pour la période 2006-2010 et 250 millions d'euros

d'avantages illégaux à rembourser au Luxembourg pour la période 2006-2014. Entreprise qui ne respecte pas ses salariés et jette ses invendus neufs!

Observation N° 310

01/07/2019 23:38:13

Par Bernadette Carette

Appelons au boycott Amazon.

Nous devons tous réaliser la responsabilité des citoyens que nous sommes dans le développement sans cesse accru de cette enseigne !

Observation N° 309

01/07/2019 23:24:16

Par Véronique Chalançon-Claude

Je suis contre l'installation de cet entrepôt qui va dénaturer le site, faire du tort au commerce local et dont l'activité est contraire au développement durable.

Observation N° 308

01/07/2019 22:34:15

Anonyme

Non à ce projet faussement utile

Observation N° 307

01/07/2019 22:31:59

Anonyme

Pas d'implantation Amazon sur des terres agricoles!

Observation N° 306

01/07/2019 22:12:02

Par Charles MENARD

Ce projet détruirait de bonnes terres de vignoble AOC des Cotes du Rhône pour implanter un immense hangar défigurant le paysage dans une région très touristique en co-visibilité du site du Pont du Gard si ce n'est du Pont lui-même. Tout ça pour un modèle anti-écologique reposant sur le tout camion pour des marchandises produites à l'autre bout du monde alors que l'heure est à la ré-localisation de la production et à la sobriété énergétique. Ce modèle est aussi anti-social détruisant des emplois dans le commerce local, dans le tourisme (en dégradant l'attractivité paysagère du coin) pour d'illusoire embauches précaires, mal payés et dans des conditions de travail dégradantes connues de cette firme aux ambitions totalisantes si ce n'est totalitaires qui bientôt jettera ses salariés comme des mouchoirs usagés pour les remplacer par des robots.

Ce projet ne doit pas se faire, ni ici ni ailleurs car à rebours du sens de l'histoire il serait vite une friche dont comme toujours la charge serait transférée à la collectivité publique c'est à dire à nous contribuables. Il y a d'autres voies de développement pour notre beau pays

Observation N° 305

01/07/2019 22:11:59

Par Bernadette Boivin

Le projet de la société Argan qui va construire la plate-forme, la 59e en France, la 1re en Occitanie est totalement en contradiction avec les impératifs de réduction des transports routiers indispensables pour faire face à l'urgence climatique

. Argan, aux mains de la seule famille Lelan qui détient 53% du capital, est une société à grand risque, car elle ne vit que de sa valorisation boursière, et doit continuer à construire plate-forme après plate-forme pour continuer à se maintenir sur le marché boursier et pouvoir rétribuer ses actionnaires. Quel devenir pour ce projet ? Prochaine friche industrielle ?

Par ailleurs ces terres agricoles qu'elles soient exploitées ou pas en tant que telles, présentent un intérêt pour la diversité biologique et pour un apiculteur local.

La destination finale de ce projet (Amazon par la rumeur qui circule ou autres) ne s'inscrit pas dans un projet cohérent de développement territorial vis à vis de la transition écologique impérative.

Observation N° 304

01/07/2019 22:10:16

Anonyme

non merci, stop a la démesure et à la croissance sans fin

Observation N° 303

01/07/2019 22:07:37

Anonyme

Le jour du dépassement cette année est le 29 juillet. Il faut inciter nos élus locaux à soutenir les politiques de développement durable. J'espère que vous ferez les bons choix. (Consommer local et lutter contre l'artificialisation des sols par exemple).

1 habitante d'une commune voisine? (Rochefort du Gard)

Observation N° 302

01/07/2019 21:44:08

Par Arnaud Porcher

Je m'oppose en tant que citoyen votant français à ce que le développement de telle infrastructure progresse dans mon pays au détriment de tout ce que cela contribue à détruire socialement (emploi précarisé), écologiquement (bétonisation de l'espace naturel) et économiquement (concurrence déloyale au commerce de proximité : source d'un reste de lien social)

Arnaud Porcher

Observation N° 301

01/07/2019 21:22:35

Par Julien Ticot

Je suis foncièrement opposé à l'expansion sans limite d'Amazon sur le territoire français, c'est une régression sans précédent et une prise d'otage des travailleurs.

Observation N° 300

01/07/2019 21:07:51

Par CORINNE BALLESTER

Une entreprise énergivore, qui tue petit à petit le commerce de proximité, la diversité littéraire et génère des emplois précaires !!!

Observation N° 299

01/07/2019 20:55:48

Anonyme

c est une ineptie environnementale il faut respecter l avis du Comité National de Protection de la Nature

Observation N° 298

01/07/2019 20:52:03

Anonyme

Je ne souhaite pas l'implantation d'amazon sur la commune de fournes a l heure ou les températures atteignent 45 degrés c est une honte d approuver ce genre de projet, entre pollution sonore, visuelle cela présage un avenir sombre pour nos enfants sans parler de la précarité des emplois la cadence infernale en un mot de l'esclavage moderne

Observation N° 297

01/07/2019 20:46:46

Par JOEL CREMOUX

DESTRUCTION DE TERRES AGRICOLES : 13,4hectaresartificialisés

DESTRUCTION DE BIODIVERSITE : Avis défavorable du conseil national de protection de la nature

DESTRUCTION D'EMPLOIS : Impact sur les commerces de détail de nos territoires
MULTIPLICATION DES EMPLOIS PRECAIRES : travailleur en CDD, travailleur "à la demande" en fonction des charges de travail de l'entreprise, conditions de travail dégradées.
DESTRUCTION DES PAYSAGES, POLLUTION DE L'AIR ET NUISANCES SONORES : Entrepôt de 5 étages, grand comme 7 terrains de foot, 540 camions par jour sur la route du Pont du Gard
OPTIMISATION FISCALE AGRESSIVE : 90% du chiffre d'affaire réalisé en France délocalisé dans les paradis fiscaux.

Et il faudrait considérer ça d'Intérêt Général
STOP à Fournès

Observation N° 296

01/07/2019 20:45:33

Par Martine MARC

Pourquoi sacrifier des terres agricoles encore une fois ?

Observation N° 295

01/07/2019 20:31:53

Anonyme

Plus de camions, plus de consommation, plus de délocalisation fiscale, moins de terres agricoles, moins d'emplois dans les commerces de proximités qui sont écrasés par les multinationales, est-ce cela le monde que vous voulez laisser à vos enfants ?

Observation N° 294

01/07/2019 20:29:01

Par Gérard Martinez

Au moment même où j'ai pris connaissance de ce projet il faisait une température approchant les 45 °C à Nîmes. Comment ne pas penser qu'ajouter des camions sur les routes ne fait qu'empirer la situation, à l'heure où il faudrait revenir à du commerce de proximité. ? J'ai 72 ans ! est-ce que je suis en train d'assister à la 3ème guerre mondiale: celle du capitalisme effréné contre les pauvres de la planète? ça suffit! il faut arrêter les conneries !

Observation N° 293

01/07/2019 20:14:57

Anonyme

Bonjour,
je m'oppose à la création d'un centre de tri de colis AMAZON dans Zone de la Pâle, à l'entrée du village de Fournès.

En effet, comme le dit si bien Attac :

- Quand on déclare une "mobilisation nationale de lutte pour la préservation de la biodiversité",
- Quand on prône l'arrêt de l'artificialisation des sols et notamment des terres agricoles,
- Quand on s'alarme de la désertification des centres villes et centre-bourg, notamment à Nîmes,
- Quand la pollution de l'air précipite la mort des citoyens, notamment celle due dans notre région au transport routier,

Comment pourrait-on accepter un projet qui :

- artificialise 13,4 ha de terres agricoles (dont près de 10 ha imperméabilisés) !
- a reçu un avis négatif du Conseil National de Protection de la Nature !
- générera les trajets quotidiens de plus de 3000 véhicules dont plus de 540 camions !
- s'appuie sur un modèle économique "en ligne" qui détruit les commerces locaux !

Observation N° 292

01/07/2019 20:03:43

Anonyme

Laisser s'installer, en artificialisant des terres agricoles, dans un contexte de réchauffement climatique, une entreprise qui fait de l'évasion fiscale à grande échelle, le tout contre l'avis du comité nationale de protection de la nature ...

Ah oui, et l'argument de l'emploi ne tient pas, puisqu'Amazon, au vu de TOUTES les études réalisées sur le sujet, détruit bien plus d'emploi qu'il ne créé.

Puisqu'une enquête publique est censée de prendre en compte l'INTERET PUBLIC, il serait dans l'intérêt de tout le monde que ce centre ne voie pas le jour ...

Observation N° 291

01/07/2019 19:14:27

Anonyme

Je suis contre l'implantation du centre Amazon à Fournés, climatiquement, écologiquement ce serait une aberration nullement compensée par des sous emplois précaires de mauvaise qualité, il semblerait parfaitement incongru de penser que ce champion de l'évasion fiscale respecte de quelque manière le voisinage, sans compter les nuisances (pollution, trafic etc...) apportées par les nombreux nouveaux véhicules qui circuleraient, pourquoi les finances publiques paieraient pour le bénéfice privé?

Observation N° 290

01/07/2019 18:54:38

Par Encarnacion Candela

Bonjour, Madame, Monsieur,

Je viens faire par de mon avis , je ne souhaite pas qu' Amazon s installe à Fournes.

Observation N° 289

01/07/2019 18:53:27

Anonyme

Je suis contre l'implantation de la plate forme Argan qui souhaite s'installer à Fournés. Le commerce par internet tue nos commerces physiques et plus durement les petits commerces de proximité qui sont si précieux pour la qualité de leur accueil, le conseil, le lien social, la déshumanisation. Halte aussi à la destruction de la nature, pour implanter ce site. Halte aux conditions de travail qui sont imposés à ces salariés, qui sont le miroir de toute production en masse et qui vise une productivité de folie ! NON à ce projet : sauvons ce qu'il reste des commerces de nos villes gardoises !

Observation N° 288

01/07/2019 18:51:26

Par Nicole DELAPORTE

Aucune utilité dans le sud de ce monopole déjà implanté sur le territoire national.....

Observation N° 287

01/07/2019 18:50:28

Par Didier DENIS

Non à un projet d'installation démesuré au détriment du climat, de la biodiversité, des commerces locaux et de la capacité locale de production agricole, non à l'implantation d'emplois possiblement précaires, à un risque de non respect des conditions de travail et des obligations fiscales !

Observation N° 286

01/07/2019 18:43:24

Par Gilles Deschaume

Bonjour. Je suis contre l'installation d'Amazone dans la région. Écologie, solidarité, ne riment pas avec cette entreprise.

Observation N° 285

01/07/2019 18:27:19

Anonyme

Amazon encourage l'irresponsabilité économique et écologiques. Pratiquant une politique d'emploi sous payé, l'enseigne refuse de payer des impôts localement. Cette façon de faire va à l'encontre de l'intérêt générale et épuise les ressources planétaires.

Observation N° 284

01/07/2019 18:04:07

Par Pierre-Henri SAVRE

100 pour 100 contre ce projet.
Trop de pollution, sonore atmosphérique, visuelle dévalorisation de l'image Uzès Pont du Gard. Destruction de 13 ha de terre agricole bétonnage. Modification de l'éco système. Amazon super spécialiste d'emplois précaires et d'arrêts maladies. Aucun engagement ferme sur le nombre d'emploi. Amazon destructeur du commerce local. Aucune précision sur la durée du bail. Pourquoi accepter Amazon après avoir refusé le marché des marques. Aucune réunion publique prévue par les élus et Amazon. Qui vend les terrains et la situation des vendeurs dans ce projet.

Observation N° 283

01/07/2019 17:45:53

Anonyme

Je suis contre ce projet qui va nuire à l'environnement (nature, social, économique). Amazon ne paie pas ses impôts alors pourquoi laisser cette riche multinationale profiter d'avantages sans qu'elle participe au budget national ou local!

Observation N° 282

01/07/2019 17:35:57

Par JOSETTE GUIDA

La souveraineté alimentaire passe par la défense du foncier agricole, la lutte contre l'accaparement des terres au profit de multinationales prédatrices avec la complicité d'élus peu scrupuleux

Observation N° 281

01/07/2019 17:32:56

Anonyme

Encore une installation au détriment du climat, de la biodiversité, des commerces locaux et de la capacité locale de production agricole.
De surcroît lancée par le spécialiste du jetable en tous genres.
Dons non merci

Observation N° 280

01/07/2019 17:29:01

Anonyme

Je m'oppose à la construction de ce bâtiment. Les terres agricoles doivent absolument rester des terres agricoles. Le bétonnage est à proscrire dorénavant. D'autre part, Amazon est une entreprise qui ne paie pas d'impôts en France, qui ne respecte pas ses employés et qui détruit l'environnement.

Observation N° 279

01/07/2019 17:27:28

Par Marie-Claude Vitorge

Ces terres doivent rester agricoles. Amazon ne créera aucun emploi mais délocalisera ceux qu'ils exploitent déjà.

Observation N° 278

01/07/2019 17:25:49

Par Patricia Bourges

COMMENT DEFENDRE UN TEL PROJET ?

- un projet surdimensionné,

- un projet qui détruit le commerce local avec une concurrence déloyale contre laquelle on ne peut pas lutter
- un projet qui est un leurre pour les promesses d'emplois précaires (temps partiel) non garantis et sans doute remplacés par une robotisation à brève échéance ,
- un projet qui est une imposture fiscale, alors que tout le monde sait qu' Amazon ne paie pas une grande partie de ses impôts en France (90 % des bénéfices ne sont pas déclarés)
- un projet qui est un modèle obsolète et irresponsable de développement économique
- un projet qui va nuire à la Région culturellement et touristiquement, car situé à la sortie 23 de l'A9 de Remoulins : sortie empruntée par de nombreux touristes français et européens pour y découvrir notre belle région, avec la route des vins en allant sur Roquemaure, et la route antique UNESCO en allant au Pont du Gard
- enfin un projet à l'encontre de l'urgence climatique : dans une région particulièrement touchée par des températures extrêmes (nous le vivons actuellement), il n'est pas responsable d'augmenter le trafic routier actuel, en y ajoutant près de 600 camions et 1200 véhicules légers/par jour, 7 jours/7, 24 heures/24, qu'engendrera ce centre de tri.

La lutte contre le réchauffement climatique est désormais une priorité pour le Gouvernement, pour Tous, et à ce titre, elle doit s'imposer à tous les acteurs du projet. A noter, d'après le rapport du Haut Conseil pour le Climat, (25 juin 2019) les transports routiers sont majoritairement responsables des émissions à plus de 30 % . Les pics de pollution en France sont particulièrement élevées sur cette "zone carrefour " du bas de la vallée du Rhône.

Habitante Fournès je ne souhaite pas ce centre de tri dans ce joli village que j'affectionne.

Aussi, pour toutes ces analyses et réflexions, je fais appel à la raison de Monsieur le Préfet, et des commissaires enquêteurs, et je souhaite une réponse négative et des avis défavorables à ce projet .

Merci .

Observation N° 277

01/07/2019 17:25:48

Anonyme

encore une installation au détriment du climat, de la biodiversité, des commerces locaux et de la capacité locale de production agricole. Je suis contre ce projet

Observation N° 276

01/07/2019 17:10:04

Par Michel INGRAND

Je suis opposé à l'implantation d'un centre de colis qui va accaparer des terres agricoles et concourir à augmenter le commerce en ligne néfaste à l'environnement et favorisant grandement le réchauffement climatique.

Observation N° 275

01/07/2019 17:09:03

Par Danielle MEJEAN

Ce projet d'ARGAN ne pourra qu'être source de nuisance compte tenu du nombre de camions qui transportera les marchandises. Il tuera le commerce local.

Il ne créera que très peu d'emplois et va sacrifier des terres cultivables. Tout cela alors qu'il faut tout faire pour lutter contre le réchauffement climatique et un développement plus durable. Un autre projet qui s'inscrit dans ces principes doit être privilégié.

Observation N° 274

01/07/2019 17:06:01

Anonyme

ni à Fournès ni ailleurs, Amazone est toxique pour l'avenir de l'humanité, tout est dit par attac

Observation N° 273

01/07/2019 17:04:19

Anonyme

On ne changera pas le climat ni l'état du monde en continuant sur cette lancée. Il est temps de prendre de vrais mesures. Arrêtons l'hypocrisie dans les mesures pour la transition écologique, et prenons de vraies mesures

concrètes et direct ; Stoppons et changeons ce système ultra capitaliste qui nuit et menace notre patrimoine, notre environnement sans oublier notre santé et surtout celle de notre planète.

Observation N° 272

01/07/2019 16:56:01

Par belot

Non à un projet sui accentue la destruction du climat :
pas de bétonnage , pas de camion par centaine?
mais le développement du commerce de proximité

Observation N° 271

01/07/2019 16:36:00

Par josiane Flattet

- Destruction de terres agricoles:
13,4 ha artificialisés, qui ne pourront plus être utilisés pour l'agriculture à l'heure ou les jeunes agriculteurs recherchent de terres.

- Destruction de la bio diversité: avis défavorable du conseil national de la protection de la nature.

- Destruction d'emplois: Amazon pourrait créer 200 emplois mais en détruira bien plus car il aura un impact sur les commerces de détails de nos territoires. -Quand à la qualité des emplois créés, ils seront esclavagistes; Les multinationales violent les conventions collectives du travail. Ces emplois ne seront pas durable au bout de 10 ans l'entreprise Amzon quittera les lieux pour bénéficier de l'optimisation fiscale.

Amazon peut vendre des conditions écologique et environnementales sur la construction de son entrepôt, cependant demeure une contradiction majeure les conditions de travail; elles auront des conséquences sur la santé physique et mentales des employés.

- Destruction des paysage méditerranéens

-Destruction de l'air pollution et pollution sonore: cet entropôt est grand comme 7terrains de foot sur 5 étages, 540 camions vont défilier tous les jours aussi que les nuits sur la route du Pont du Gard.

- Optimisation fiscale agressive:
90% du chiffre d'affaire réalisé en France délocalisé dans les paradis fiscaux.

Il est grand temps de stopper l'impunité de ses multinationales qui violent les droits humains.

À Fournés comme ailleurs les populations qui vivent, créent, entretiennent le territoire et le sauvegarde depuis des centaines d'années doivent bénéficier de la souveraineté de leurs terres et du droit d'usage de ces terres, seule garante de écologie , environnement et l'humanité de la planète.

Il est urgent de faire primer les droits humains de la nature avant les profits.

Observation N° 270

01/07/2019 16:19:04

Anonyme

Non à Amazon voleur d'impôts et bourreau de terres vertes.

Observation N° 269

01/07/2019 15:44:28

Anonyme

Le mode de fonctionnement de cette entreprise ne prend pas en compte la dimension QVT qui devrait être au premier plan des préoccupations.
Non à son installation et à sa propension.

Observation N° 268

01/07/2019 15:42:54

Par marie sellier

Non à cette installation ! Elle serait au détriment du climat, de la biodiversité, des commerces locaux et de la capacité locale de production agricole.

Observation N° 267

01/07/2019 15:29:34

Anonyme

Les élus favorables à ce projet comme celui de Comps dont l'avis figure page 12 du compte rendu de la CCPG du 25 mars 2019 semblent parfaitement conscients de l'aspect délétère de ce modèle économique basé sur l'optimisation fiscale, la destruction de la nature et l'utilisation outrancière des poids lourds consommateurs de diesel polluant.

Cependant leur conscience lucide se transforme en contradiction assumée, justifiée par l'offre d'emplois précaires à temps partiel sous payés et de recettes fiscales que la société AMAZON n'a pour l'instant jamais évoqués.

Ainsi plutôt que de combattre fermement ce modèle ces élus préfèrent le soutenir fermement faisant fi ainsi de leur conviction première.

NON au centre logistique de tri colis à Fournès.

Le compte rendu joint est un document public, j'espère qu'il ne sera pas modéré.

[PJ : 2CR-conseil-communautaire-du-25-03-2019 \(1\).pdf](#)

Observation N° 266

01/07/2019 15:28:33

Par Lucie Fuhrmeister

Cette plate-forme, ne va pas créer de l'emploi stable, dans l'avenir tout sera automatiser, et les quelque emplois créer seront des emplois précaire, qui ne permettront pas d'avoir du pouvoir d'achat.

Avec près de 600 camions par jour, plus les autres véhicules, il y aura un impact environnemental important, à côté des fosses de fours qui sont classés ! Un impact important sur la faune et la flore locale, en plus de celle des citoyens locaux.

Mais il faut aussi penser aux problématiques de circulation et de voirie, une fréquentation du centre de remoulins accrue, une mise en dangers supplémentaires pour nos enfants (dangers de circulation et de pollutions).

Je ne suis pas pour !

Observation N° 265

01/07/2019 14:48:46

Anonyme

Ayant de la famille sur place j'apprécie de passer mes vacances d'été dans la région PONT DU GARD et UZES. Je déplore le projet d'implantation d'un gigantesque centre de tri colis à la sortie 23 (rond point de Remoulins) qui va gâcher la beauté et la nature par le bétonnage et la pollution.

Je fais des randonnées sur les collines avoisinantes : St-Bonnet, St-Hilaire d'Ozilhan, Serhnac etc... et de ces hauteurs j'apprécie le panorama sur la vallée.

Quel dommage de vouloir abîmer un site si proche du Pont du Gard et des Gorges du Gardon !

L'UNESCO a su reconnaître la fragilité et la beauté exceptionnelle de cet environnement naturel que les élus de ce territoire sont prêts à brader pour quelques emplois à temps partiel et des recettes fiscales qu'Amazon ne manquera pas de réduire autant que possible.

JE SUIS ABSOLUMENT DEFAVORABLE AU PROJET.

Observation N° 264

01/07/2019 13:54:14

Par Régis NAYROLLES

Je suis opposé au projet de création d'un hangar logistique sur ce site en raison de ses caractéristiques agricoles et naturelles (cf avis du CNPN).

Je suis opposé au développement de ce type de commerce, écologiquement et socialement irresponsable (émission de gaz à effet de serre, emplois précaires et répétitifs, désertisation des centres-villes, fermeture des librairies de proximité). La société Amazon se trouvant par ailleurs être soupçonnée de fraude fiscale à grande échelle.

Pour ces raisons (d'autre que je ne peux développer), j'estime ce projet non pertinent et ne souhaite pas qu'il voie

le jour.

En vous remerciant pour votre attention. Cordialement.

Observation N° 263

01/07/2019 13:51:02

Par Françoise Akoum

Le modèle économique d'Amazon détruit des emplois de proximité dans les villes en plus grand nombre que ceux qui sont créés; ceux là sont de plus de mauvaise qualité: travail répétitif, fatiguant, à la chaîne...

Pourquoi construire un hangar pour développer une activité qui non seulement va nuire aux commerces locaux mais aussi sera implanté sur des terres agricoles ?

En ajoutant la pollution liée à la circulation incessante des camions qui circuleront pour approvisionner ce centre de tri, on ne peut qu'être contre ce projet. aberrant

Observation N° 262

01/07/2019 13:22:16

Anonyme

Cette installation va participer au changement climatique (nombre de transports en camion) et nuire à la biodiversité. Je suis donc contre cette implantation

Observation N° 261

01/07/2019 13:19:33

Par Anne Marie SKORA

Je refuse qu'une entreprise telle qu'Amazon s'installe à Fournès.

Je refuse qu'elle détruise des terres fertiles dont nous avons tous besoin.

Je refuse qu'elle augmente la pollution de l'air en faisant circuler des milliers de camions et des véhicules "d'employés".

Je refuse qu'une entreprise qui fraude le fisc s'installe en France.

Je refuse qu'Amazon détruise par son installation le commerce local.

Je refuse qu'Amazon utilise des personnes comme des esclaves en ne respectant aucune règle.

L'économie productiviste, consumériste et en recherche de croissance permanente va à l'encontre des besoins de l'écologie. Elle détruit nos écosystèmes et participe très activement au dérèglement climatique.

Je refuse qu'en plus de tous ces inconvénients, Amazon soit capable de demander des investissements publics !

Notre intérêt à tous c'est de dire NON !

Observation N° 260

01/07/2019 13:16:40

Anonyme

Encore occuper des terres agricoles : sur une superficie équivalant à 7 terrains de football et d'une hauteur d'un bâtiment de 5 étages. 13,7 hectares artificialisés, un avis défavorable du Comité National de Protection de la Nature, plus de 3000 véhicules par jour prévus...

Que dire de plus... Nous avons tous besoin, plus que jamais, que ces terres restent cultivables, et ne soient pas l'objet de pollutions supplémentaires. Merci de votre attention particulière à ce projet.

Observation N° 259

01/07/2019 13:10:21

Par Lynton HERBERT

une aberration écologique et environnemental.

Observation N° 258

01/07/2019 13:07:32

Par Claire Valette

Je suis entièrement pour, dans le Gard nous manquons cruellement d'emplois et après avoir refusé le projet d'un marque avenue il serait temps d'accepter l'évolution

Observation N° 257

01/07/2019 13:01:52

Par NICOLE ELMER

Ce projet, comme les activités générales d'Amazon, détruit les emplois locaux et met en péril nombres de PME, comme les librairies indépendantes, est en totale contradiction avec les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique avec ses centaines de camions sur les routes, l'artificialisation des sols et la destruction des terres cultivables.

Observation N° 256

01/07/2019 12:16:25

Par Tiphaine Herbert

Une installation au détriment du climat, de la biodiversité, des commerces locaux et de la capacité locale de production agricole.

Emplois précaires, irrespect des conditions des travailleur.euse.s, et évasion fiscale à grande échelle.

Observation N° 255

01/07/2019 12:13:59

Par Marie Pierre Carlier

Je ne veux pas de la plate forme amazone à Fournes

Observation N° 254

01/07/2019 11:57:35

Par franck SENOT

une aberration écologique et environnemental.
pour une solution maximum.

Observation N° 253

01/07/2019 11:27:09

Par Ingrid Martin

Je suis contre ce projet ! A l'heure du réchauffement climatique, et de l'empreinte carbone je ne comprend pas ce bétonnage ! Plus de 11 hectares de terres agricoles sacrifiés ? Et combien seront contaminés au allant tour ?

Observation N° 252

01/07/2019 10:23:47

Par elisabeth daunis

LA CANICULE QUE NOUS SUBISSONS DE
VRAIT NOUS FAIRE REFLECHIR SUR DE TELS PROJETS

Observation N° 251

01/07/2019 09:00:33

Anonyme

Non à l'implantation d'un centre de tri hors zone urbanisée, avec une imperméabilisation des terrains agricoles.

Observation N° 250

01/07/2019 08:39:29

Anonyme

N'y a-t-il pas assez de poids lourds sur autoroutes et routes ? Les autoroutes privées se frottent les mains. Qu'on ne nous sortent pas l'argument de la création d'emplois svp ! Pollution insécurité routière + unique intérêt des grosses entreprises qui ne paient même pas d'impôts. Opposition totale pour ce projet.

Observation N° 249

01/07/2019 08:04:07

Par claire givord

Il faut sauvegarder les terres agricoles, nous en avons besoin tant du point de vue agriculture que du point de vue environnement.

Observation N° 248

01/07/2019 07:35:26

Par Stéphane Palay

Je suis contre l'implantation d'Amazon, créatrice d'emplois jetables destinés à être remplacés rapidement par des robots, comme démontré dans cet article:

Titre de l'article: Amazon va détruire plus d'emplois aux USA que la chine n'en a détruit.

Extrait: "Ce qu'Amazon ne vous dira pas, c'est que chaque travail créé chez Amazon en détruit un, deux ou trois autres. Ce que Jeff Bezos ne veut pas que vous sachiez, c'est qu'Amazon va détruire plus d'emplois aux États-Unis que ne l'a jamais fait la Chine."

<https://www.marketwatch.com/story/amazon-is-going-to-kill-more-american-jobs-than-china-did-2017-01-19>

Observation N° 247

01/07/2019 00:49:02

Anonyme

Je ne soutiens pas ce projet Argan/Amazon et partage toutes les raisons évoquées en ce sens, avec deux remarques supplémentaires qui viennent les conforter :

1/ Pollutions, climat et leurs impacts :

Un bilan climatique a été édité Juin 2019 par les soins d'Atmo Occitanie, observatoire régional pour la qualité de l'air, pour l'année 2018 : dans ce bilan il est précisé que l'Est du département est particulièrement touché par les problèmes de pollutions, de climat et de protection du végétal donc de la biodiversité :

« Les fortes températures, les taux d'ensoleillement parmi les plus élevés de la région, ainsi que la présence importante d'émetteurs de précurseurs d'ozone, notamment issus du trafic routier et dans le secteur de l'industrie, sont les causes principales des concentrations élevées mesurées dans ces départements. » pp.3 et 4.

La station de Saze pour le Gard Rhodanien 1 signale :

page 4 : 47 jours de dépassement des normes fixées pour la préservation de la santé humaine, et page 8 : 133 journées de dépassement de l'objectif qualité,

page 10/ Urgence de re végétaliser l'ensemble de l'est du Gard pour absorber l'ozone

.TOUT LE DOSSIER ATTESTE ET DEMONTE QUE L'EST DU GARD EST TRES PROBLEMATIQUE EN TERME DE POLLUTIONS .

Selon tout illogisme, le projet Argan/Amazon impose a minima et 24h/24h, 600 semi-remorques et plusieurs milliers de véhicules légers qui s'arrêtent, font chauffer leurs moteurs et démarrent : outre le nombre supplémentaire de véhicules lourds et légers qui vient s'adjoindre à l'existant, il faut savoir que c'est lors du démarrage, de la chauffe du moteur et du démarrage que les pollutions les plus importantes sont générées.

Voir bilan qualité de l'air pour l'année 2018 en Occitanie ici : <https://www.atmo-occitanie.org/sites/default/files/publications/2019-06/ETU-2019-45%20Bilan%20ozone.pdf>

Doit-on être fiers de passer à la télévision nationale pour un record national de température (45°9), un taux d'ozone au rouge pour notre département (entre 7 et 8 sur l'échelle de pollution qui oscille entre le médiocre et le très mauvais) ? 10 maisons, un hangar, des vignes qui brûlent ?

Quelle prise en compte de l'intérêt général au regard du Grenelle de l'environnement II, du rapport du Giec, de l'étude éditée ce mois-ci par le Haut conseil pour le climat, des rapports plus locaux faits par Atmo Occitanie pour exemple?

2/ Economie locale et dumping économique :

Le e commerce pose de vrais problèmes, échappant au poids de la fiscalité des commerces physiques et de ses règles.

Quelle soumission à Amazon qui ne signe même pas finalement la charte de bonne conduite (B2B) du e-commerce à l'égard des TPE et PME, pourtant aux ambitions modérées ? Et se soucie bien peu des commerces locaux et des conditions de travail de leurs employés ? (voir ici : <https://droitdelacom.org/b2b-le-e-commerce-signe-une-charte-de-bonne-conduite/5903/>)

Forts des erreurs commises dans le passé à partir des années 60, ne vaudrait-il pas mieux développer des e-commerces locaux qui regroupent les commerçants d'une zone sur une plateforme locale tout en conservant les commerces physiques, comme l'ont déjà fait certaines villes, Aizenet en Vendée ou de Pau par exemple, qui réunit tous les commerçants, les artisans et les prestataires de service. Idem pour les producteurs locaux qui pourraient en trouver bénéfice également. Ce ne sont que des exemples, sans doute à améliorer, la volonté étant de redonner vie aux centre-ville et centre-bourg, en conservant de la proximité et offrant du service.

Alors que l'étude de la Fevad (Fédération du e-commerce et de la vente à distance) prévoit pour 2020 la fin du e-commerce, qu'on envisage la création de pépinières de commerces dans les zones de centres villes désertés, à Saint-Nazaire par exemple, il semblerait que la proposition d'implantation d'Argan/Amazon fasse également figure de contre-courant stratégique.

Qu'advient-il de notre tissu économique local et de ses moteurs qui sont de véritables atouts?

C'est avec la plus grande clairvoyance, la plus grande rigueur et la plus grande prudence qu'il faut gérer cette période difficile.

Observation N° 246

30/06/2019 22:11:37

Par Priat Irène

A l'heure où l'on développe des projets pour végétaliser des immeubles, où l'on parle de planter des arbres ci et là pour lutter contre la pollution et faire face au réchauffement climatique, à l'heure où l'on encourage la création et la réouverture de commerces de proximité ou entreprises locales, je pense que ce projet n'a sa place ni sur notre commune ni ailleurs.

Observation N° 245

30/06/2019 22:07:50

Anonyme

Je m'oppose à l'installation d'une entreprise qui ne respecte pas la législation fiscale en France.

Observation N° 244

30/06/2019 20:28:32

Par yanni k lefort

contre le projet amazoneournes

Observation N° 243

30/06/2019 19:49:36

Par Dominique REGIBO

Assez d'artificialisation des sols ! La planète va mourir sous le béton...

Observation N° 242

30/06/2019 18:38:21

Par François Monniot

Mr le préfet du Gard, vous venez de déclarer sur France inter, diffusé le dimanche 30 juin aux infos de 10h;

Je cite:

"j'espère que nous ne connaissons pas à nouveau un record de température dans notre département".

Question:

Croyez vous que le projet d'ARGAN et ses 500 poids lourds par jour sur la commune de Fournès vont vous aider dans ce sens ?

Je pense personnellement, et dans l'intérêt de tous, que ce projet ne tient pas compte de ce problème et ne va qu'accentuer le phénomène.

Il est temps d'agir, plus que d'espérer, et pour cela je demande l'élaboration d'un autre projet sur cette zone à urbaniser.

Observation N° 241

30/06/2019 18:17:13

Par Laurence Benotmane

Je refuse l'implantation d'Amazon à Fournès car destruction de la flore et de la faune locales, exploitation des

employés, disparition des commerces locaux, enfin rien de positif et de bienfait pour l'être humain. Laurence

Observation N° 240

30/06/2019 17:56:28

Mr le préfet du Gard, vous venez de déclarer sur France inter, diffusé le dimanche 30 juin aux infos de 10h;

Je cite:

"j'espère que nous ne connaissons pas à nouveau un record de température dans notre département".

Question:

Croyez vous que le projet d'ARGAN et ses 500 poids lourds par jour sur le commune de Fournès vont vous aider dans ce sens ?

Je pense personnellement, et dans l'intérêt de tous, que ce projet ne tient pas compte de ce problème et ne va qu'accentuer le phénomène.

Il est temps d'agir, plus que d'espérer, et pour cela je demande l'élaboration d'un autre projet sur cette zone à urbaniser.

Observation N° 239

30/06/2019 17:50:12

Par Gérard Mansion

Mr le préfet du Gard, vous venez de déclarer sur France inter, diffusé le dimanche 30 juin aux infos de 10h;

Je cite:

"j'espère que nous ne connaissons pas à nouveau un record de température dans notre département".

Question:

Croyez vous que le projet d'ARGAN et ses 500 poids lourds par jour sur le commune de Fournès vont vous aider dans ce sens ?

Je pense personnellement, et dans l'intérêt de tous, que ce projet ne tient pas compte de ce problème et ne va qu'accentuer le phénomène.

Il est temps d'agir, plus que d'espérer, et pour cela je demande l'élaboration d'un autre projet sur cette zone à urbaniser.

Lien de l'enquête: <https://www.registredemat.fr/Centre-de-tri-de-colis-ARGAN-Fournes>

Observation N° 238

30/06/2019 17:35:05

Par René Houdebine

je pense que le projet ARGAN détruira plus d'emplois qu'il n'en créera et que la terre mérite mieux que le bétonnage prévu .

le trafic routier engendré par le projet me semble en contradiction avec les alertes scientifiques concernant les activités humaines .

Observation N° 237

30/06/2019 17:21:51

Anonyme

Opposition totale à cette installation

D'une part contre Amazon et contre les nuisances écologiques

Observation N° 236

30/06/2019 17:15:57

Par Josiane Sallée

Dans le contexte d'urgence sociale et climatique, l'implantation d'Amazon, multinationale qui ne paie pratiquement pas d'impôts, exploite ses employés, pollue avec ses camions, usurpe des terres agricoles, me paraît une folle atteinte à l'intérêt public. Je suis totalement contre.

Observation N° 235

30/06/2019 17:09:22

Par Michèle Dendale

Mr le préfet du Gard, vous venez de déclarer sur France inter, diffusé le dimanche 30 juin aux infos de 10h;

Je cite:

"j'espère que nous ne connaissons pas à nouveau un record de température dans notre département".

Question:

Croyez vous que le projet d'ARGAN et ses 500 poids lourds par jour sur le commune de Fournès vont vous aider dans ce sens ? Je pense que la multiplication de ces projets entre autre, ne va qu'aggraver le risque de ces canicules que nous subirons dans le futur

Je pense personnellement, et dans l'intérêt de tous, que ce projet ne tient pas compte de ce problème et ne va qu'accentuer le phénomène.

Il est temps d'agir, plus que d'espérer, et pour cela je demande l'élaboration d'un autre projet sur cette zone à urbaniser.

Observation N° 234

30/06/2019 17:06:42

Par Aline AUSSET

Bonjour,

il y a déjà beaucoup de petits commerçants et de surfaces commerciales sur Alès pour répondre aux besoins des consommateurs; pas besoin de l'implantation d'Amazon qui va pénaliser les emplois locaux.

Observation N° 233

30/06/2019 16:17:56

Anonyme

Je m'oppose à la mise en place de cette plateforme qui est un non-sens écologique ne répondant en réalité qu'à une logique économique de recherche du profit.

Il est grand temps d'écouter les populations et de renoncer à mettre en œuvre ce type de projet aberrant.

Observation N° 232

30/06/2019 14:24:45

Par AGNES PRIVAT

Non, je ne veux pas d'une zone de distribution de colis de 13 hectares à Fournès. Notre village est en zone rurale et sa vocation est de produire des fruits et légumes pour nourrir les hommes, c'est l'agriculture et le tourisme. Ce projet viendrait nuire à notre mode de vie. Cette plateforme va à l'encontre de l'intérêt général des habitants de la région, de leur sécurité (imperméabilisation de 13 hectares de sol = inondations des habitations environnantes), qualité de l'air, de l'eau, des nuisances sonores, économie locale affaiblie, fuite des touristes, etc... Nous avons choisi un mode de vie rural, proche de la nature et nous allons nous retrouver voisin d'une monstruosité de goudron et de béton de 13 hectares née de la surconsommation. Installez donc cette plateforme dans un endroit qui corresponde au mode de vie des habitants (une ville) et laissez nous tranquille svp. Ceci, seulement si vous tenez à encourager ce fonctionnement social qui vient à l'encontre de l'urgence climatique. Les élus sont censés réfléchir aux évolutions que leurs décisions impliquent pour la population, l'environnement, l'économie et les générations futures. On n'est pas obligé d'accepter toutes les propositions... n'est-ce pas? Merci, cordialement Agnès, fournésane de longue date.

Observation N° 231

30/06/2019 13:54:31

Anonyme

Franchement amazon... qui ne paye pas d'impôts et n'a aucun respect pour ses employés.

Et bonjour le terrain qu'il faut raser !!

Non merci !

Observation N° 230

30/06/2019 13:52:45

Anonyme

Non a l'implantation de cette enseigne qui ne respecte pas ses employés ni l'environnement. Nous voulons des commerces de proximité pas des multinationales qui ne payent même pas d'impôt en France

Observation N° 229

30/06/2019 12:24:39

Par Patrick GENAY

Mr le préfet du Gard, vous venez de déclarer sur France inter, diffusé le dimanche 30 juin aux infos de 10h;

Je cite:

"j'espère que nous ne connaissons pas à nouveau un record de température dans notre département".

Question:

Croyez vous que le projet d'ARGAN et ses 500 poids lourds par jour sur le commune de Fournès vont vous aider dans ce sens ?

Je pense personnellement, et dans l'intérêt de tous, que ce projet ne tient pas compte de ce problème et ne va qu'accentuer le phénomène.

Il est temps d'agir, plus que d'espérer, et pour cela je demande l'élaboration d'un autre projet sur cette zone à urbaniser.

Observation N° 228

30/06/2019 11:52:10

Par Yannick Jaumouillé

Ce projet va détruire des terres augmenter le nombre de poids lourds déjà trop nombreux sans compter la pollution des moteurs et le bruit

Observation N° 227

30/06/2019 11:17:06

Anonyme

Amazon ne paie déjà pas ses impôts en France alors que ses employés dépendent des aides sociales (caf et autres allocations), ils disposent déjà de nombreux centres de tri sur notre territoire, ils veulent en construire un nouveau de près de 40000m2 détruisant toute la biodiversité sur leur passage, je suis absolument contre !

Observation N° 226

30/06/2019 10:47:50

Par catherine weiskopff

Comment la bétonisation des sols peut-elle être d'intérêt général ???

Et la pollution visuelle, sonore, de l'air, de l'eau, avec des centaines de camions circulant 24h sur 24 ???

Et la mort annoncée du commerce local ???

Observation N° 225

30/06/2019 10:40:38

Par Fabien ROY

En ma qualité de membre du Centre Ornithologique du Gard (COGard), je tiens à signaler que l'emprise d'un tel projet sur une zone naturelle et agricole déjà fortement soumise à la pression d'aménagement, rendrait encore plus vulnérables flore et faune - notamment oiseaux dont l'habitat se réduit dans ce secteur-, gage d'une diversité biologique indispensable à ce territoire.

Observation N° 224

30/06/2019 10:29:30

Anonyme

Arrêtons de détruire ce qui reste de notre beau pays. Respectons l'environnement. Stop au réchauffement climatique

Observation N° 223

30/06/2019 09:51:05

Anonyme

a

Observation N° 222

30/06/2019 09:42:55

Par nathalie kerbrat

pour des raisons éthiques, environnementales, citoyennes, je ne peux être que contre ce projet. nous ne pouvons continuer à sacrifier les terres à des buts privés et lucratifs

Observation N° 221

30/06/2019 09:35:35

Par Maryline Moncelli

Chers élus

Est-ce cet avenir que vous souhaitez pour vos enfants ou petits enfants ?

Franchement ?

Je ne pense pas , alors ne l'imposez pas à vos concitoyens....

Observation N° 220

30/06/2019 09:31:52

Anonyme

NON à l'implantation d'Amazon à Fournes! Amazon ne paie pas d'impôt en France, créé des emplois plus que précaires, détruit la nature et pollue avec toujours plus de poids lourds parfois peu chargés! À TAXER AU MAX!!!

Observation N° 219

30/06/2019 08:48:14

Par Frédérique guzman

Amazon doit payer ses impôts en France sans cela PAS D'AMAZON CHEZ NOUS

Observation N° 218

30/06/2019 08:46:43

Anonyme

Région de mes vacances chaque été, justement pour y retrouver la nature et le calme, alors arrêtez d'envahir la planète et détruire le peu de nature qu'il reste en core sur cette terre ! Tout cela pour une forme de commerce qui n'a rien d'écolo ni d'équitable !

Observation N° 217

30/06/2019 08:10:32

Par Fabienne LE MENN

Je suis contre le projet d'implantation d'Amazon à Fournès...Et d'ailleurs je suis contre toute implantation d'Amazon sur le territoire français... vive le commerce local !

Observation N° 216

30/06/2019 05:58:18

Par Maurice PICHINOTY

Le système Amazon est pourri,.

Ils ne paye pas ses impôts en France.

Concurrence outracièrement déloyale.

JE REFUSE AMAZON À FOURNÈS OU AILLEURS .

Observation N° 215

30/06/2019 01:35:46

Par Alain Genin

Amazon va créée certe des emplois mais !!! (beaucoup trop peu par rapport à ce qu'il va être détruits).

Entre autre c'est encore et encore plus de camions sur le réseau routier, donc ! Augmentation de la pollution et des nuisances sonores.

A l'heure de la protection de la planète, ce choix n'est franchement pas du plus judicieux.

Pour ces raisons, je suis contre ce projet qui n'a strictement rien d'écologique....

Observation N° 214

30/06/2019 00:24:41

Anonyme

Absolument contre ce projet

Observation N° 213

29/06/2019 23:53:44

Anonyme

Projet complètement inutile, hyper polluant, hyper anti écologique, et pas du tout convaincant en matière d emplois non garantis, aux élus qui approuvent ce projet, vous faites fausse route, de grâce abandonnez ce projet .

Une habitante de Fournès.

Observation N° 212

29/06/2019 23:27:40

Par Odile Baley

Amazon ne paie pas ses impôts, ne respecte pas le droit du travail français, tue les petits commerces. Maintenant, la laisser s installer au détriment de la biodiversité est une aberration. Il serait temps de ne plus céder au chantage à l emploi.

Observation N° 211

29/06/2019 23:23:20

Par teresa teresa eliat-eliat

Inadmissible.

Craindre les conséquences d'actes criminels est une chose utile, surtout si cela permet de stopper à temps.

Observation N° 210

29/06/2019 23:06:43

Anonyme

Vous pensez aux petits commerçants qui galère ceux qui font vivre nos centres ville ?
Vous pensez aux espèces végétales et animales qui vivent sur les lieux ?

Je suis contre ce projet !

Observation N° 209

29/06/2019 22:46:14

Anonyme

Je suis un élu, soucieux du développement économique du territoire et préoccupé par la situation de l'emploi. J'estime cependant que ce projet n'exprime en rien un intérêt général mais au contraire uniquement un intérêt d'aménageurs privés. Il me paraît aller à contresens d'un développement équilibré et non créateur d'emploi durable (il en crée peut-être mais les études montrent que ce type de projet en détruit davantage notamment dans les communes voisines du fait de la concurrence qu'il apporte)et surtout pas d'emploi qualifié.

En matière de transition écologique, on marche sur la tête. La position officielle que ce soit au niveau du préfet de Région que du préfet du Gard (voir articles parus dans la presse) exprime le souci de lutter contre l'artificialisation des sols mais à chaque fois qu'un projet local est en jeu, ce objectif est oublié: voir récemment la zone des Sablas et maintenant celle de Fournès.En matière de pollution, il va générer un flot considérable de camions: aberrant alors que l'on parle de transports doux et qu'existe à deux pas un ligne de chemin de fer sous-exploitée!
Je suis opposé à ce projet.

Observation N° 208

29/06/2019 22:15:13

Anonyme

Je suis contre l'implantation d'Amazon qui ne paye pas ses taxes et détruit le petit commerce.

Observation N° 207

29/06/2019 22:00:56

Anonyme

Comment l'artificialisation des sols peut-elle être d'intérêt général ?
Je suis contre ce projet

Observation N° 206

29/06/2019 17:58:16

Par ELIANE MERY

ce projet n'est pas utile en terme d'emploi et détruit le paysage

Observation N° 205

29/06/2019 17:06:56

Anonyme

Non à Amazon à Fournes ! Je préfère enrichir et soutenir mes sympathiques commerçants de proximité en achetant localement ,en me déplaçant dans les cœurs commerçants chaleureux des petits villages, villes moyennes et grandes villes...qui hélas souffrent déjà, que d'engraisser des actionnaires à l'autre bout de la planète autour d'un commerce mondialisé encartonné (empreinte carbone énorme, flotte d'avions et de poids lourds..., effet de serre et pollutions de toutes natures) déshumanisé, livré à domicile. Amazon,entreprise non RSE (Responsabilité sociale et environnementale), commerce sans loi , sans visage, sans cœur et sans état d'âme, avec une culture d'entreprise moyenageuse !!!

Le projet de Fournes n'est en aucune sorte un projet d'intérêt général et environnemental.

Le pays gardois n' a pas besoin de cette verrue et le préfet devra en tirer toutes les conséquences en refusant au titre du Code de l'Environnement mais aussi au titre du code commercial pour une concurrence déloyale l'installation d'Argan le bétonneur aménageur et de celui qui cyniquement et habilement se cache derrière lui.

Observation N° 204

29/06/2019 14:03:27

Anonyme

A l'heure ou il est urgent de préserver les zones agricoles et la biodiversité ce projet de centre de tri est une aberration de par ses dimensions et par le trafic poids lourds qu'il va générer.
Totalemment contre ce projet,

Cordialement,

Observation N° 203

29/06/2019 13:45:57

Anonyme

S'opposer à ce projet : une évidence

Observation N° 202

29/06/2019 13:22:32

Anonyme

NON aux multinationales qui ponctionnent les citoyens lambda en complicité avec les gouvernants, qui profitent des exonérations de taxes, qui polluent et s'accaparent les terres ... A tous les niveaux!

Observation N° 201

29/06/2019 12:35:12

Anonyme

Je suis contre cet entrepôt argan et Merci au collectif forum citoyen de Fournes de nous avoir donné les informations a la place de la mairie qui ne savent toujours pas que cet Amazon c'est les seuls pourtant porteur du projet qui ne savent pas clause de confidentialité sûrement non a Amazon

Observation N° 200

29/06/2019 12:25:02

Anonyme

Je suis contre car c'est de la pollution usuelle sonore et atmosphérique

Observation N° 199

29/06/2019 12:14:25

Anonyme

Inutile Amazon , j'ai tous les commerces dont j'ai besoin et plus autour de moi.

Observation N° 198

29/06/2019 10:01:25

Anonyme

du boulot du boulot

Observation N° 197

29/06/2019 09:46:55

Par Sabine REVEL

Bonjour,

Je suis défavorable à l'installation d'un centre de tri de l'entreprise Amazon sur la commune de Fournes. Tout un écosystème détruit, un flux routier bien trop important, un système économique local en danger, une entreprise qui exploite ses salariés, du chantage à l'emploi, des actionnaires qui s'enrichissent sans aucun complexe. Quant va-t-on enfin comprendre que nous pouvons fonctionner autrement et qu'il n'est pas nécessaire de consommer pour exister !

Bien cordialement.

Sabine Revel

Observation N° 196

29/06/2019 08:53:47

Par Pascal Prudhon

Non je ne souhaite pas un entrepôt amazon a Fournes car cet entrepôt et les camions qui comptent s'y rendre gâcheraient le beau paysage qu'est la garrigue.

Observation N° 195

29/06/2019 08:50:24

Par Corinne Prudhon

Non je ne veux pas d'entrepôt Amazon à Fournes qui causerait de lourds préjudices à l'environnement.

Observation N° 194

29/06/2019 08:47:12

Anonyme

Écart de prix d'achat des terres:

Qu'est ce qui justifie autant de différence entre le M2 des terrains privés et le M2 des terrains de la commune ?

En effet certains terrains privés sont achetés 38€ le m2 alors que les terrains de la commune (bien commun) sont achetés 21€ soit 45% de moins !!!

Le tribunal administratif a t il compétence pour répondre à ce que j'appelle une anomalie et un manque à gagner pour la commune alors que l'argument principal des élus reste le BUDGET ?

Observation N° 193

29/06/2019 07:06:18

Anonyme

Pas de centre de tri. Écologiquement nuisible.

Observation N° 192

28/06/2019 21:19:16

Anonyme

Nous déclarons notre opposition à ce projet qui amenera de nouvelles nuisances pour l'environnement et la sécurité.

Premièrement, imperméabiliser une surface aussi importante dans une zone qui a déjà souffert d'inondations ne peut que faire courir un risque aux habitants environnant le site. De plus, nous sommes déjà cernés par l'autoroute, la carrière et l'usine de carrelage qui ont dénaturé le site géologique des Fosses et produisent des nuisances sonores fort désagréables, dégradent la qualité de l'air et détruisent la faune et la flore qui n'ont plus qu'un espace restreint. Ces va-et-vient quotidiens de camions, de véhicules qui transporteront les personnels vont empirer encore la situation et rendre la vie difficile sur la commune. Ces terres sont occupées aujourd'hui par l'agriculture qui nourrit les hommes et nous y tenons. Nous ne voulons pas de plateforme de distribution de colis dans une zone rurale comme la nôtre. Les gens qui vivent ici ont choisi le mode de vie de la campagne et ceux qui vivent dans les villes, un mode de vie urbain. En installant cette plateforme dans une zone rurale vous porteriez préjudice aux habitants qui auront les nuisances des villes sans en avoir les avantages (transports en communs nombreux, lycées, universités, centres culturels ou sportifs, commerces, administrations, hôpitaux, etc...). Ce projet est incohérent et préjudiciable pour notre commune.

Observation N° 191

28/06/2019 20:06:02

Anonyme

Je ne vois pas l'utilité de ce centre de tri qui ne sert que le modèle consumériste obsolète et irresponsable par rapport à la Terre et à la Vie sur cette planète

Observation N° 190

28/06/2019 19:40:05

Anonyme

Contre Amazon et ses entrepôts immondes qui nécessitent l'arrachage de plusieurs hectares de vignes et la pollution sonore et atmosphérique des camions

Observation N° 189

28/06/2019 19:14:22

Par Pauline Beausoleil

Bonjour, je suis contre ce projet. Je suis actuellement en région parisienne je viens souvent dans la région en vacances. Quel dommage de construire cette zone qui va détruire tous ces beaux paysages. Et en plus, énormément de passage et de camions ...je ne suis pas certaines de revenir en vacances ici sachant ça...

Observation N° 188

28/06/2019 18:35:59

Anonyme

Je m'oppose à ce projet.
Cet entrepôt gigantesque va défigurer ce paysage qui est la porte d'entrée vers Remoulins et le Pont du Gard.
Le trafic de camion sera bien trop important.
Cette zone naturelle a toute son importance au niveau régulation, lorsque tout sera pollué et que les 45 degrés seront la norme on fera quoi des colis made in china inutiles ?

Observation N° 187

28/06/2019 18:32:37

Anonyme

Je suis absolument contre ce projet! Dans un contexte de réchauffement climatique dramatique, favoriser ce type de commerce qui implique des norias de camions pour approvisionnements et livraisons est une aberration! Où est le bon sens???????

Observation N° 186

28/06/2019 18:29:29

Par Martine Sanchez

Le projet propose pour la zone de Fournès ne correspond en rien aux besoins du territoire.
- destruction de terres à potentiel agricole
- artificialisation des terres générant des soucis de gestion du ruissellement, et surtout détruisant des habitats et

des écosystèmes fondamentaux pour l'équilibre du territoire.

- création d'emplois précaires, par un employeur connu pour ses pratiques de gestion sociale scandaleuses
- cautionnement politique d'une activité économique allant à l'encontre de la protection du commerce de proximité, lequel est une composante fondamentale du tissu social.

Si les élus de toutes parts refusent ce type d'implantation au lieu de céder à l'attractivité d'un revenu facile, alors Amazon partira !

- impact paysager sur un territoire dont l'atout touristique n'est pas discutable. Les visiteurs se rendant à Avignon, Uzès, Pont du Gard emprunteront inévitablement cet échangeur autoroutier et seront accueillis par ces hangars hideux.

Construisons une maison des vins, une ferme partagée, ou un autre projet s'inscrivant dans le développement durable du territoire !

Observation N° 185

28/06/2019 17:46:09

Anonyme

J'habite le Gard et suis scandalisée par le projet Amazon dans cette portion encore agricole et verte du département. Cela irait à l'encontre de toutes les démarches actuelles pour les circuits courts, le local, contre la pollution routière. C'est se vendre à des bandits, pas de ça svp!!

Observation N° 184

28/06/2019 17:18:36

Anonyme

Bonjour,
je m'oppose à la création d'un centre de tri de colis AMAZON dans Zone de la Pâle, à l'entrée du village de Fournès.

En effet, comme le dit si bien Attac :

- Quand on déclare une "mobilisation nationale de lutte pour la préservation de la biodiversité",
- Quand on prône l'arrêt de l'artificialisation des sols et notamment des terres agricoles,
- Quand on s'alarme de la désertification des centres villes et centre-bourg, notamment à Nîmes,
- Quand la pollution de l'air précipite la mort des citoyens, notamment celle due dans notre région au transport routier,

Comment pourrait-on accepter un projet qui :

- artificialise 13,4 ha de terres agricoles (dont près de 10 ha imperméabilisés) !
- a reçu un avis négatif du Conseil National de Protection de la Nature !
- générera les trajets quotidiens de plus de 3000 véhicules dont plus de 540 camions !
- s'appuie sur un modèle économique "en ligne" qui détruit les commerces locaux !

Cordialement

Lynda Castangia

Observation N° 183

28/06/2019 17:17:29

Par ODILE BADET

Je suis une heureuse habitante de Fournès depuis 30ans et apicultrice.

Je suis contre l'artificialisation d'une zone sur laquelle s'est développée au fil des ans une belle biodiversité venant en compensation de la monoculture de la vigne inintéressante pour les abeilles.

Je refuse que cette zone devienne l'emprise d'un trafic routier supplémentaire, de bâtiments importants et d'infrastructures bitumées à l'heure des constats alarmants sur le réchauffement climatique.

Je désire que le territoire reste rural et que ce genre de grand projet soit installé en zone industrielle dédiée où l'emprise sur les terres agricoles est déjà réalisée et c'est connu, il y a de la place !!

Observation N° 182
Par ESTEL NICOLAS

28/06/2019 17:16:16

Il est vraiment dommage de supprimer encore des terres agricoles. Les inondations et les canicules devraient nous sensibiliser à leur importance. La préservation de la biodiversité aussi. Tout ça pour un groupe qui risque de ronger un peu plus le tissu socio-commercial local, et envoyer ses bénéfices ds un paradis fiscal...NON MERCI

Observation N° 181
Anonyme

28/06/2019 16:45:21

Je m'oppose à ce projet nuisible pour la population (destruction de l'emploi local) et l'environnement (pollutions de l'air et des sols, pollutions visuelle et sonore) sans compter qu'avec l'optimisation fiscale, Amazon ne paie pas ses impôts !!
Où est l'intérêt public de ce projet ??

Observation N° 180
Par helene Compan Lazerges

28/06/2019 16:36:31

Je trouve ce projet démesuré et irrespectueux pour l'environnement; plutôt reboiser pour lutter contre le dérèglement climatique. Et pas avec des pins de préférence.
Trop de béton, de goudron, augmente la chaleur, trop de véhicules qui vont et viennent augmentent la pollution et la chaleur.
Le tri automatisé et la lecture numérisée des étiquettes ne fournira pas d'emplois humains, c'est un leurre.
Le département vit beaucoup à partir du tourisme et les gens préfèrent des produits locaux et des artisans plutôt que des produits industrialisés et manufacturés on ne sait où.
La population locale préférerait certainement voir développer ses savoir-faire.
De plus ce projet semble en complet désaccord avec celui du PNR !
Je vais ironiser en demandant ; à quand la plateforme "Le bon coin" pour revendre les produits achetés compulsivement sur Amazon?

Observation N° 179
Par Claudine MARTEL

28/06/2019 16:27:03

Le projet de construction d'un centre de tri Amazon est une hérésie, un non sens économique, social et écologique.
Economique en ce qui concerne le commerce de proximité (de Nîmes à Avignon) déjà très impacté dans les centres villes.
Ce projet sera destructeur d'emplois de proximité que le nombre d'emplois prévus par Amazon ne compensera pas. De plus, ce sont des emplois de robots, pour ne pas dire d'esclavage. D'ailleurs, les robots, (les vrais) ne vont pas tarder à remplacer la main d'oeuvre humaine. Amazon a déjà commencé le remplacement de la main d'oeuvre humaine. Voir le lien joint :
<https://www.journaldugeek.com/2018/03/12/amazon-robots-dentrepots-arrivent-france/>
On peut bien imaginer que l'annonce de 200 emplois va être rapidement sujette à caution.

Il est de notoriété publique que le chiffre d'affaires est délocalisé dans les paradis fiscaux et on va continuer longtemps à admettre cet état de fait sans réagir ?

A l'heure de la catastrophe climatique que nous traversons, nous allons devoir supporter la noria de camions journalière avec une explosion de CO2 dans l'atmosphère, donc une pollution de l'air aggravée, une pollution sonore pour les riverains.

A cause de projets de ce type, nous assistons chaque jour un peu plus à un effondrement écologique, social et économique qui nous mène tout droit à la condamnation de notre environnement, de nos cadres de vie, de la disparition du travail à grande échelle.

J'espère que le bon sens citoyen des élus, des habitants de Fournès, des commissaires enquêteurs, ne permettra

pas ce projet complètement délirant.
Claudine Martel

Observation N° 178

28/06/2019 16:23:43

Par michèle cruypenynck

Personne et surtout pas la nature n'a besoin d'encore plus de bâtiments et de camions pour vendre et faire acheter toujours plus! Il y a assez de choses pour tout le monde. Recyclons, fabriquons de façon artisanale et locale, réduisons nos besoins et les gens n'auront même plus envie d'aller faire ce boulot d'esclave robotisé pour amazon

Observation N° 177

28/06/2019 16:18:00

Anonyme

je suis tout à fait défavorable à l'implantation d'Amazon à Fournès .
je refuse d'utiliser les services d'Amazon
je privilégie le commerce de proximité
la consommation à outrance nous déshumanise
Amazon va détruire les emplois précaires qu'il va créer

Observation N° 176

28/06/2019 15:58:41

Je suis CONTRE la construction de ce centre de tri. Même si le nom d'Amazon n'est pas cité, tout le monde sait qu'il s'agit de cette société. Société pointé du doigt parce que ne payant pas ses impôts en France, parce maltraitant les personnes qui y travaillent, parce que faisant une concurrence absolument déloyale aux petits commerçants. Cette plateforme de taille monstrueuse serait construite à la sortie de l'autoroute, une entrée principale dans notre département. Notre département est d'une grande richesse d'un point de vue historique et archéologique et cette verrue à proximité du Pont du Gard risquerait grandement de lui faire perdre son inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. La nature, et les élus intéressés, ont peur du vide, mais ce n'est pas pour autant qu'il faut laisser se construire des bâtiments énergivores et hautement polluants au regard du grand nombre de camions qui vont circuler. D'autres projets respectueux de la nature et des consommateurs sont possibles.

Observation N° 175

28/06/2019 15:37:54

Par Caroline Perez

Amazon sape les fondements du prix unique du livre (Loi de 1981)

Précarité des travailleurs

Amazon paye quatre fois moins d'impôts que ce qu'il devrait. Soit, sur la période 2006-2014, un cadeau de 250 millions d'euros, hors intérêts. Et encore, Bruxelles n'a pas scanné tous les business d'Amazon en Europe

.....

Observation N° 174

28/06/2019 15:11:14

Par philippe belin

Ayant vécu aux USA pendant plus de 3 ans, j'ai pu observer les dégâts de la politique commerciale d'Amazon, entre autre la destruction du lien social et la fermeture de nombreux commerces de centre ville. Pour chaque ouverture de centre Amazon, il est mis en avant la création d'emplois mais n'est ce point un leurre ? Combien d'emplois détruits dans les petits commerces ? Et n'oublions pas qu'Amazon est le champion de l'emploi précaire et de la robotisation. Si l'on peut trouver un avantage à Amazon, c'est la croissance du secteur des transports et de tous ces camions bien souvent d'Europe de l'Est qui encombrant nos routes et autoroutes. Vous aurez bien compris que cette entreprise multinationale qui cherche par tous les moyens à échapper à l'impôt, qui exerce un monopole tant sur le commerce que sur l'utilisation de nos données personnelles n'est pas le modèle de société

que je souhaite pour mes enfants et petit-enfants. Je suis donc opposé à l'implantation d'Amazon à Fournès et souhaiterais que l'argent public soit utilisé à une économie de développement local et durable.

Observation N° 173

28/06/2019 15:09:21

Anonyme

Il faut être sourd et aveugle pour ne pas se rendre compte que le projet est destructeur ! Il me semble que des études très sérieuses ont prouvé que ce projet allait à l'encontre d'une évolution ecoresponsable je suis on ne peut plus contre le bétonnage des zones vertes ! Si on continue comme cela on va droit dans le mur et tout ça juste pour soi disant des emplois ouvrez les yeux !!

Observation N° 172

28/06/2019 14:55:17

Anonyme

Il me paraît complètement irraisonnable de construire une plateforme amazon sur notre territoire. Nous ne sommes plus sans savoir que notre consommation excessive accélère , pour ne pas dire provoque, le réchauffement climatique. Amazon 1-détruit nos emplois de proximité (livraison en moins d'une heure prévue) 2-propose des emplois précaires pour rapidement les remplacer par des robots 3-utilisation massive des robots pour réduire les salariés 4- bilan carbone calamiteux 5-artificialisation des sols (notamment 30000m2 de bâtiments principal) Notre région n'en tirera aucuns intérêts, l'humain, la planète est mis à mal. J'espère que le message sera entendu. Très cordialement

Observation N° 171

28/06/2019 14:11:55

Par Alain CARRIERE

Le département du Gard est un département sinistré dans l'emploi. Aussi, je suis très favorable à ce projet sur la commune de Fournès.

Observation N° 170

28/06/2019 13:12:10

Par Patrick GENAY

je constate que les élus n'ont pour argument de soutien à ce projet que "l'emploi".
Tout d'abord je voudrais savoir s'ils ont l'intension d'y envoyer leurs enfants ou petits enfants qui deviendraient des esclaves d'AMAZON ?
Monsieur Donnet Président du PETR et maire de "Domazon" a bien précisé qu'à ce sujet, projet ARGAN à Fournès, il n'y avait pas eu débat.
A Fournès non plus il n'y avait pas débat car les élus l'ont refusé.
C'est l'omerta voulue par un élu de Fournès et de la comcom.
Si on en est là c'est qu'ils n'ont rien anticipé. La fermeture de la centrale d'ARAMON est prévue depuis sa construction.
Les élus coutent cher mais ne rapportent pas grand chose sur notre territoire.

Observation N° 169

28/06/2019 13:08:15

Par Aurélie Marteau

Bonjour,
A l'heure où la sonnette d'alarme est tirée sur le réchauffement climatique et l'importance de sortir d'un modèle économique basée sur la croissance infinie, qui entretient la précarité et détruit la planète, je m'interroge sur la pertinence d'un tel projet.
En effet, on ne peut qu'imaginer que le développement d'Amazon continuera son travail de sape des commerces de proximité...
Par ailleurs ne pourrait-on imaginer d'autres usages pour cette surface, qui n'impliquerait pas une artificialisation des sols aussi importante, et serait plus à même de préserver la biodiversité ?
En espérant que les considérations sociales et écologiques seront prises en compte.
Cordialement,
A. Marteau

Observation N° 168

28/06/2019 13:06:50

Anonyme

1/ -Emploi:

Comme pour le projet de ZAC de Montaren, cette implantation risque de détruire autant voire plus d'emplois qu'elle n'en crée. Avec l'implantation d'AMAZON sur notre territoire, les clients PRIME (49€ par an) auront la possibilité de se faire livrer les articles commandés sur l'heure, comme actuellement aux USA, et n'auront plus à se déplacer chez les commerçants. A court terme donc, menace sur les commerces de proximité et les emplois qui vont avec. (Pour mémoire, AMAZON a aussi racheté WHOLE FOODS aux USA, avec l'intention de répliquer ce type d'acquisition en Europe pour avoir aussi à terme la main mise sur notre nourriture).

Les emplois créés, contrairement à ceux qui sont créés par des entreprises locales, sont dangereux et précaires: "La croissance rapide d'Amazon se fait aux dépens de ses employés et des systèmes de sécurité sociale de ses pays d'implantation. (...) Les travailleurs peuvent parcourir des distances de 16 à 20 km / heure et lever 50 tonnes de colis par jour. On s'attend à ce qu'ils traitent 300 colis par heure - prendre des pauses n'est souvent pas possible, même pour aller aux toilettes. En raison d'accidents de travail ou de surcharges, les ambulances ont dû faire l'objet de 600 appels au cours d'une période de trois ans dans les entrepôts britanniques d'Amazon, où 87% des travailleurs ont déclaré souffrir de douleurs chroniques aux articulations.

Amazon joue intelligemment avec ce qui est légalement possible: pour casser des grèves, des travailleurs temporaires sont embauchés. Les mesures de sauvegarde sont souvent réduites au minimum. En se classant dans des conventions collectives sectorielles plus favorables ('sector shopping'), l'entreprise choisit le tarif collectif le plus bas possible. À cette fin, elle prétend être une entreprise de logistique en Allemagne, alors qu'en France, elle se qualifie fiscalement comme petit commerçant."

<https://www.socialeurope.eu/welcome-to-gafa-land>

Enfin les emplois créés ne le seront que très temporairement puisque Amazon se vante de mettre en place une stratégie visant à remplacer la main d'oeuvre humaine par des robots:

"Amazon a sa propre grande vision pour les robots. La société essaie de trouver des robots capables de mener à bien des tâches plus diverses et plus avancées, comme de trier et exécuter les commandes eux-mêmes, de gérer ces commandes et même de comprendre les commandes passées par des humains. L'article de la Deutsche Bank appelle Amazon à passer à des camions autonomes car la main-d'oeuvre compte pour près de 80% des 4 500 USD nécessaires au transport d'une remorque complète de produits de l'ouest à la côte est des États-Unis."

2/- Impact environnemental:

Comme dans tous les projets de ce genre le résultat d'une telle implantation contribuera à une artificialisation croissante des sols dans notre secteur géographique, avec les conséquences dramatiques qu'entraîne cette artificialisation en cas de désordres climatiques comme les précipitations importantes qu'on connaît dans le Gard. Elle va totalement à l'encontre des mesures annoncées au premier trimestre par le Préfet du Gard, porte-parole du gouvernement.

Par ailleurs, une telle plateforme entraînera un accroissement considérable de la circulation routière dans le secteur avec une noria de transports par camion, qui contribuera à augmenter encore les taux de carbone dans l'atmosphère de façon catastrophique et à polluer considérablement l'air respiré par tous les habitants de cette zone.

Observation N° 167

28/06/2019 12:51:22

Anonyme

Contre la construction d'un centre de distribution, contre l'imperméabilisation de nouveau sol, contre l'effacement de zone naturelle.

Surtout pour Amazon, dont les conditions des employés sont à la limite de la légalité, oui même en France.

Observation N° 166

28/06/2019 12:47:17

Par Patrick GENAY

Je voudrai ici rassurer les consommateurs de miels.

Si Amazon s'installe à Fournès je ne produirai plus de miel de Fournès mais AMAZON sera en mesure de vous livrer à domicile en quelques heures du miel aux antibiotiques et glucoses de chine ou des USA, ça c'est moderne

!!!

Observation N° 165 28/06/2019 12:01:08

Par Robert et Agnès Senicourt

Notre Contribution écrite contre ce projet Argan Amazone en PJ

PJ : Contribution enquete publique Amazone.Agnès.docx

Observation N° 164 28/06/2019 11:47:13

Par Anne marie Bergogne

Je suis contre ce projet dévoreur et nuisible pour tout et tous.

Observation N° 163 28/06/2019 11:46:05

Par agnes et Robert senicourt

notre contribution contre ce projet (Argan Amazone est à lire dans le document joint

PJ : Contribution enquete publique Amazone.Agnès.docx

Observation N° 162 28/06/2019 11:39:16

Par Agnès et Robert Senicourt

Nous sommes défavorables à l'installation d'Amazone parce que nous pensons qu'il est possible de trouver des méthodes innovantes pour développer l'emploi et qu'il ne faut pas condamner l'avenir paysager et environnemental sur une zone hyper attrayante avec le Pont du Gard tout proche (3 documents joints)

PJ : ML 20 juin 19 zero chomeurs marguerittes.jpg

Observation N° 161 28/06/2019 11:24:29

Par Jean Louis Bézert

STOP !

Observation N° 160 28/06/2019 10:56:48

Par Henri Fuhrmeister

Contre ce projet surdimensionné oui pour un projet collectif et que les habitants de Fournes et autour sois acteurs c'est entrepôt va nous ramener pollution devalorisati on de nos Patrimoine les élus nous parle que d'emploi et que nous sommes dans un bassin d'ouvriers il osent nous jugée nous citoyens mais vous les élus que vous rapporte un site Amazon construction clefs en main faite bouger vos neurones et proposé un projet équitable pour notre région touristique non a cette construction non a argan non a Amazon oui a nôtre richesses de nôtre région remettre la gare de Remoulins en fonctionnement il ya du travail sur Avignon et Nîmes

Observation N° 159 28/06/2019 10:20:08

Par Éric BABAUD

Ne pas léser les commerces locaux.

Observation N° 158 28/06/2019 08:51:15

Par ETIENNE BAXTER

CONTRE L'IMPLANTATION D'AMAZON A FOURNES

6 raisons de refuser l'implantation d'AMAZON sur notre territoire, à l'heure où les commerces de proximité sont

déjà menacés par une pléthore de grandes surfaces et par le commerce en ligne.

1/ - Destruction par AMAZON d'emplois dans les commerces et entreprises alentours: avec l'implantation d'ALAZON sur notre territoire, les clients PRIME (49€ par an) auront la possibilité de se faire livrer les articles commandés sur l'heure, comme actuellement aux USA, et n'auront plus à se déplacer chez les commerçants. A court terme donc, menace sur les commerces de proximité et les emplois qui vont avec. (Pour mémoire, AMAZON a aussi racheté WHOLE FOODS aux USA, avec l'intention de répliquer ce type d'acquisition en Europe pour avoir aussi à terme la main mise sur notre nourriture) voir articles, avec extraits traduits.

Publicité en ligne pour AMAZON PRIME USA: Je peux avoir tout ça devant ma porte en une heure? Ma vie ne sera plus jamais la même! amazon #primenow (You mean I can get all this to my door in 1 hour? My life will never be the same! amazon #primenow)

<https://primenow.amazon.com/onboard?sourceUrl=%2Fhome>

Titre de l'article: Amazon va détruire plus d'emplois aux USA que la chine n'en a détruit.

Extrait: Ce qu'Amazon ne vous dira pas, c'est que chaque travail créé chez Amazon en détruit un, deux ou trois autres. Ce que Jeff Bezos ne veut pas que vous sachiez, c'est qu'Amazon va détruire plus d'emplois aux États-Unis que ne l'a jamais fait la Chine.

<https://www.marketwatch.com/story/amazon-is-going-to-kill-more-american-jobs-than-china-did-2017-01-19>

2/ - Création temporaire d'emplois dangereux et précaires. La stratégie d'Amazon est d'employer pour peu de temps une main d'ouvre corvéable, non syndiquée, avec un turn-over important, dans le but de la remplacer rapidement cette main d'oeuvre par des robots (voir article, avec extrait traduit).

Titre de l'article: Bienvenue à GAFA land.

Extrait: La croissance rapide d'Amazon se fait aux dépens de ses employés et des systèmes de sécurité sociale de ses pays d'implantation. ... Les travailleurs peuvent parcourir des distances de 16 à 20 km / heure et lever 50 tonnes de colis par jour. On s'attend à ce qu'ils traitent 300 colis par heure - prendre des pauses n'est souvent pas possible, même pour aller aux toilettes. En raison d'accidents de travail ou de surcharges, les ambulances ont dû faire l'objet de 600 appels au cours d'une période de trois ans dans les entrepôts britanniques d'Amazon, où 87% des travailleurs ont déclaré souffrir de douleurs chroniques aux articulations.

Amazon joue intelligemment avec ce qui est légalement possible: pour casser des grèves, des travailleurs temporaires sont embauchés. Les mesures de sauvegarde sont souvent réduites au minimum. En se classant dans des conventions collectives sectorielles plus favorables ('sector shopping'), l'entreprise choisit le tarif collectif le plus bas possible. À cette fin, elle prétend être une entreprise de logistique en Allemagne, alors qu'en France, elle se qualifie fiscalement comme petit commerçant.

<https://www.socialeurope.eu/welcome-to-gafa-land>

3/ - Destruction planifiée par AMAZON de ses propres emplois. Amazon se vante ouvertement d'installer de plus en plus de robots dans ses hangars pour se séparer à terme de tous ses employés, et planifie de fabriquer ses propres camions sans chauffeur pour ses livraisons (voir articles, avec extraits traduits).

Titre de l'article: Amazon ne fait que commencer à utiliser des robots dans ses entrepôts, mais ceux-ci font déjà une grande différence.

Extrait: Amazon a sa propre grande vision pour les robots. La société essaie de trouver des robots capables de mener à bien des tâches plus diverses et plus avancées, comme de trier et exécuter les commandes eux-mêmes, de gérer ces commandes et même de comprendre les commandes passées par des humains. L'article de la Deutsche Bank appelle Amazon à passer à des camions autonomes car la main-d'œuvre compte pour près de 80% des 4 500 USD nécessaires au transport d'une remorque complète de produits de l'ouest à la côte est des États-Unis.

<https://qz.com/709541/amazon-is-just-beginning-to-use-robots-in-its-warehouses-and-theyre-already-making-a-huge-difference/>

4/ - Bilan carbone calamiteux: Amazon refuse de communiquer sur son bilan carbone (voir article, avec extrait traduit)

Titre de l'article: L'empreinte carbone d'Amazon est encore un secret, mais les activistes la soupçonnent d'être massive.

Extrait: Contrairement à la plupart de ses pairs, Amazon garde cachée son chiffre de l'empreinte carbone. En février, la société avait promis de divulguer ses émissions de dioxyde de carbone cette année, bien qu'elle ait refusé la semaine dernière de préciser son calendrier à CBS News. Les groupes environnementaux estiment toutefois que l'impact d'Amazon est important, en raison de la taille et de la complexité de la société. Amazon est la cinquième entreprise américaine en importance, avec des activités importantes dans les secteurs de la vente au détail, de la logistique, du divertissement et du cloud computing - qui, selon les activistes, sont les plus polluantes d'Amazon.

<https://www.cbsnews.com/news/amazons-climate-footprint-is-still-a-secret-but-activists-suspect-its-massive/>

5/ - L'artificialisation des sols : Le projet consiste en la création d'un centre de tri de colis immense sur une parcelle de 13,7 ha avec un bâtiment principal de 30 000 m².

Ce centre de tri implique la création d'un bâtiment administratif d'environ 3200 m², un parking VL de plus de 300 places, des aménagements permettant d'accueillir des bus et Poids Lourds. Le projet de construction prévoit également la réfection et l'élargissement des voiries existantes (RD192) au Nord, du carrefour au Sud du site de La Pale et la création d'un rond-point.

Voir le projet:

<http://www.gard.gouv.fr/content/download/32783/229074/file/02-DOSSIER%20ENQUETE%20PUBLIQUE-SOMMAIRE.pdf>

ET POURTANT :

L'artificialisation des sols en France avance toujours à grand pas, avec la surface d'un département bétonnée en 10 ans. Pourtant, elle est la plus grande responsable de l'effondrement de la biodiversité avec la disparition de 75% des insectes, 30% des oiseaux et 60% des animaux sauvages déjà disparus.

Notre objectif dès maintenant doit être de zéro artificialisation des sols d'autant plus que notre territoire exceptionnel pourrait accueillir une économie de services, une agriculture et un tourisme de qualité, plutôt qu'une méga-entreprise polluante.

5/ - Amazon : une mega-entreprise polluante membre du GAFA qui fait du green-washing à tout va:

- Amazon annonce qu'il basculera progressivement vers les sources d'énergie renouvelables (solaire, éolien, hydraulique...) en remplacement des combustibles fossiles mais toujours sans fixer de calendrier contraignant pour attendre l'objectif d'une consommation énergétique 100 % propre.

- Amazon a beau évoquer la durabilité de ses activités, il est impossible de juger sans une transparence adéquate. Ni AWS (Amazon Web Services) ni Amazon ne publient le moindre détail sur l'impact environnemental de leurs activités ou sur les sources d'énergie qui sont utilisées pour alimenter les structures actuelles.

- Amazon a beau vanter ses pratiques durables d'un côté, de l'autre il est en train d'étendre ses activités de fret aérien, en ajoutant à sa flotte actuelle des avions supplémentaires afin de relier ses centres de distribution et ainsi accroître la portée de son service de livraison Prime. Or, le secteur aérien provoque environ 2 à 3 % des productions de CO₂ au niveau mondial et sont en hausse de 62 % entre 1990 et 2012.

- Jeff Bezos, le fondateur de l'entreprise, en tête des plus grosses fortunes du monde avec une fortune estimée à 116 milliards de dollars, a avoué «ne pas savoir quoi faire de sa fortune». Ce sont des propos indécentes alors que 80% de la population mondiale vit avec moins de 10 dollars par jour. Il pourrait mettre en oeuvre sa fortune pour gagner un peu moins en servant l'humanité au lieu de l'exploiter et en préservant la biodiversité au lieu de contribuer à son effondrement.

Observation N° 157

27/06/2019 21:57:16

Par david gomez

je suis contre

Observation N° 156

27/06/2019 20:28:39

Par Eric Chantelot

Le projet de construction d'un centre logistique sur le site de Fournès va à l'encontre des engagements des responsables public nationaux ou locaux qui déclarent :

- une "mobilisation nationale de lutte pour la préservation de la biodiversité",
- l'arrêt de l'artificialisation des sols et notamment des terres agricoles,
- la désertification des centres villes

et que l'on s'alarme sur la pollution de l'air, notamment celle due dans notre région au transport routier,

Ce projet :

- artificialise 13,4 ha de terres agricoles (dont près de 10 ha imperméabilisés) !
- a reçu un avis négatif du Conseil National de Protection de la Nature !
- générera les trajets quotidiens de plus de 3000 véhicules dont plus de 540 camions !
- s'appuie sur un modèle économique "en ligne" qui détruit les commerces locaux !

La seule motivation de ce projet réside dans la création d'emploi quel type d'emploi. On connaît les pratiques des propriétaires des plateformes logistiques qui recourent de manière abusive à du travail précaire pour s'ajuster au rythme des commandes....

Sans compter qu'une deuxième motivation pourrait être recherchée dans les possibles conflits d'intérêt entre des membres du conseil municipal et les propriétaires des terres.

Observation N° 155

27/06/2019 19:41:52

Anonyme

Je suis pour bien sûr !!!

Observation N° 154

27/06/2019 18:50:07

Anonyme

Je suis pour le projet Amazon a fournes grâce à ce projet beaucoup de personnes vont travailler et remplir leurs frigo...

Observation N° 153

27/06/2019 18:23:19

Par LAURENT REMI

Je suis contre ce projet qui n'a pas lieu d'être implanté sur une telle surface.

L'impact visuel serait trop important si proche du secteur du pont du Gard.

les accès ne sont pas adaptés, le croisement est difficile sur la D192, un bus a fini renversé juste après le virage entre la zone de la pale et le rond point de l'autoroute et une personne est morte en 2018 suite à un accident avec un camion sur la D19 .

Un camion consomme en moyenne 34 litres/100 km.

Si nous multiplions ce chiffre par 540 camions qui vont parcourir près de 3 km entre la zone de la pale et la sortie de l'autoroute on obtient 1620 km soit 550 litres/jour de gazole ! sans compter les véhicules divers qui vont accéder à l'entrepôt.

Dans ce projet, il est dommage que la mairie du village n'est pas fait de réunion publique, mais AMAZON impose et avance masqué tout en se révélant être un vrai fraudeur fiscal : une plainte a été déposée par le ministre de l'économie Bruno LEMAIRE fin 2017.

Pour ces raisons, je m'oppose à cette implantation.

Observation N° 152

27/06/2019 18:22:16

Par Patrick Fertil

Non à Amazon/Argan

Ce projet hors de proportion ne respecte pas les principes du SCOT et du PLU puisqu'il y a obligation pour accueillir ce mastodonte de procéder à une mise en compatibilité de ces deux schémas directeurs majeurs locaux au mépris des principes de base définissant les orientations de ceux-ci et de la loi portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle II du 12 juillet 2010 qui renforce les objectifs des SCOT et des PLU. Ce sont là des cahiers de charge que chaque élu doit bien évaluer, peser et comprendre avant de prendre des décisions quasi irréversibles au nom de ses administrés... Ces règles sont les suivantes : les SCOTs doivent -

- contribuer à réduire la consommation d'espace,
- préserver les espaces affectés aux activités agricoles ou forestières,
- équilibrer la répartition territoriale des commerces et services,
- réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- renforcer la préservation de la biodiversité et des écosystèmes.

Où est le respect de cette loi dans le projet ? A quoi cela sert-il d'avoir un PETR, pôle d'équilibre territorial et rural, syndicat mixte de pays qui doit normalement l'appliquer si c'est finalement pour le contourner par une " mise en compatibilité " du SCOT, entendons du "sur mesure tapis rouge" dérogation pour ce décidément bien trop influent et intrigant client payeur.

Où est le principe d'équilibre, le principe de gestion économe des sols, la préservation et le développement des activités de proximité ?

Où est la coopération renforcée des collectivités locales et territoriales sur ce territoire d 'Uzege Pont du gard pour un développement durable et soutenable.

On peut chercher vainement dans ce projet la réponse à ces interrogations car elles n'ont simplement pas été prises en compte.

Observation N° 151

27/06/2019 16:20:59

Par Patrick Fertil

Je tiens à porter à la connaissance des lecteurs et contributeurs des riches observations du registre dématérialisé que j'ai fait l'objet d'une censure tout à fait abusive et inadmissible ce matin pour mes observations n °146 que vous ne pourrez donc pas parcourir...La raison qui m'a été signifiée immédiatement à la validation était la présence du mot "folle" dans le texte...N'est-ce sans doute pas un adjectif qualificatif correct de la langue française pour messieurs les censeurs ? Ou plutôt un bien faible prétexte pour taire quelques vérités bonnes à lire? Je laisse au lecteur l'appréciation de cet incident...

Observation N° 150

27/06/2019 16:17:21

Par Jacqueline Balvet

Comment peut-on imaginer que sur ce site de La Pâle, si riche en flore, s'installe un entrepôt de 5 étages sur une surface équivalente à 7 terrains de football prise sur des terres agricoles ? un ballet quotidien de 544 camions et 3000 voitures qui vient polluer l'air de ce village proche du Pont du Gard ? Et comment peut-on croire les élus qui s'abritent devant la création d'emplois pour soutenir le projet sans nommer l'entreprise qui va s'installer sur le site ni parler de son fonctionnement ? Car il s'agit en fait d'Amazon, qui avance à visage caché, et à qui la société Argan va louer cet entrepôt pour une durée de 12 ans, comme le disait une élu-e "Notre interlocuteur à la mairie, c'est la société Argan". Mais non, celui qui sera à La Pâle, c'est bien Amazon, et non Argan. Et il y a trop de raisons pour ne pas laisser s'installer à Fournès cette entreprise :

PJ : EP - avis JB.pdf

Observation N° 149

27/06/2019 15:46:02

Par Daïdrée Aguilar

Merci de prendre en compte la situation économique et écologique de la région!
Amazon tue les petites entreprises et donc des emplois. Ce n'est pas nous rendre service, à nous citoyens, que

de les laisser s'installer où ils le demandent.
Nous n'en voulons pas.

Merci.

Observation N° 148

27/06/2019 13:45:18

Anonyme

Absolument contre l'implantation d'Amazon et plus généralement de son expansion. Cette entreprise fait son chiffre sur le dos de ses employés, sans parler du non paiement d'impôts dans notre pays. Hors de question de les soutenir !

Observation N° 147

27/06/2019 11:38:18

Anonyme

« L'esprit du château fort, c'est le pont levis » René Char - Le Marteau sans maître (1934)

L'avancée à bas bruit du projet Argan/Amazon est la forme même de ce qui ne doit pas faire débat: c'est un dispositif par lequel la scène s'ouvre sur la fin, en clôture de dossier.

N'empêche.

Ce projet n'est pas d'intérêt général, trop polluant à tous les niveaux, problème majeur évoqué par tous, trop générateur de poche de pauvreté sans en assumer les conséquences qui impacteront de fait la dépense publique et l'avenir des générations suivantes. Si même les villages se voient dotés de telles structures, c'est toute l'identité des territoires ruraux qui sera mise à mal. Combien va mesurer le panneau signalétique d'Amazon alors qu'il n'y a même pas de panneau de signalisation pour le Pont du Gard dans cet espace introductif? A quoi bon un DAPP vertueux si de fait il s'agit de polluer en masse certaines zones, de surcroît habitée et déjà mise à mal par le problème, si de fait toutes les ambitions y sont contournées au besoin sous couvert d'intérêt général qui reste totalement à démontrer ?

Amazon est un monopole, c'est cela qui pose problème et induit sa superficie, son volume, sa hauteur, une architecture de hangar exportable dans tous les pays mais qui n'affronte pas le risque de juxtaposition puisqu'il occupe tout, il occulte tout, il écrase tout. (13 hectares artificialisés, 38 800 m2 de bâti d'un seul tenant, un volume de 543 200 m3, 14 mètres de hauteur, plus haut que l'autoroute) ses voies de circulation, ses bus privés qui amènent les ouvriers, mais aussi sa horde de pollutions, la destruction du vivant et de la dimension humaine, la perte de conscience et de confiance en soi, la protection du capital au détriment du travail : à la fois château fort sanctuarisé et insignifiance au regard de l'essentiel, il se sert de tous les outils de la démocratie française, son arsenal de dispositifs censés protéger santé, environnement, biodiversité... et de leurs cadres dérogatoires. Mais le constat est là : ce projet n'est pas à échelle humaine, pas à l'échelle du paysage, pas à l'échelle de la lutte contre le réchauffement climatique, pas à l'échelle d'une ruralité qu'il faut préserver.

La Pale n'est pas encore une zone d'activités aujourd'hui, elle doit trouver sa mesure. Située sur des axes routiers importants, elle est pourtant une aire agricole comme toutes celles qui l'encadrent : un lieu ouvert à l'agriculture (bien qu'un champ d'oliviers vienne ces jours-ci d'y être arraché !??), un lieu ouvert à la vision panoramique sur la plaine du Pont du Gard, un lieu prenant en compte le nouveau cadre du Grenelle de l'environnement II avec en perspective possible et tolérable des implantations modérées et raisonnées au regard des nouvelles données climatiques. Jusque là, l'intégration des services y était réussie (Caserne des pompiers, centre de tri de déchets intercommunal non visible). Soyons ambitieux, conservons les précautions d'hier et ouvrons ces voies nouvelles que sont les tiers-lieux ruraux, les espaces collectifs de travail pour entreprises propres, artisans, TPE, voire PME .

Si on concentre sur Fournès toutes les pollutions c'est une catastrophe écologique annoncée et la santé de tous mise en jeu. En cela ce n'est pas un projet d'intérêt général. On peut les regrouper ainsi :

Pollutions biologiques par les insectes, bactéries, moisissures, les espèces fongiques entre autres qu'elle importe du monde entier.... assurée par la provenance mondiale des produits – pour devenir in fini stock des déchets à détruire du côté des invendus (et où cela part-il d'ailleurs?). Infestation par les moustiques tigre en raison de la station d'épuration. Quelle solution Argan/Amazon propose-t-il ?

Pollution des paysages, des sols, de l'eau, des écosystèmes par dispersion notamment du plastique et autres

matériaux polluants ou contaminants (polypropylène, etc...) aux alentours, surtout dans un lieu venté, artificialisation des sols avec ruissellement.

Pollutions atmosphériques par dispersion de substances chimiques en voie de dégradation, par les Gaz à Effet de Serre dont éventuellement le gaz HFC R407c qui a un pouvoir de réchauffement global à 100 ans de 1610 fois celui du CO₂, les émissions en CO₂, gaz d'échappements, nitrates, cuivre, plomb, etc provenant des freins et pneus, de l'usure du bitume. Ceci génère des cancers, de l'asthme, des maladies respiratoires diverses...

Pollution visuelle : la massivité de la structure impacte la vision proche avec effet d'écrasement et disparition du point de vue vers la plaine. Elle impacte également la vision lointaine qui doit être considérée sous l'angle des accords passés avec l'Unesco pour le Pont du Gard en tant que Patrimoine mondial (convention éthique, scientifique et accord financier pour sa conservation) comme pour les habitants du village. Les dimensions mêmes du panneau de signalisation d'Amazon pose problème, c'est l'identification toute entière de la zone, autrement dit l'appareillage artificiel d'une appropriation.

Et si au contraire le site du Pont du Gard y était signalé ?

Pollution lumineuse qui impacte toute la biodiversité par les rythmes lumineux naturels rompus. Les espèces protégées ou non n'y résisteront pas, même si leur habitat semble vouloir être déplacé. Perturbation du sommeil pour une majorité des zones habitées à Fournès, surtout celles du Nord, Nord Ouest et du Nord Est.

Pollution sonore engendrant troubles du sommeil et dépressions, céphalées, problèmes auditifs, perturbations endocriniennes... De surcroît, en France, le seul impact humain de la pollution sonore des transports est estimé à 57 milliards d'euros annuels; c'est 3 % du PIB national en 2016.) et du côté immobilier, la pollution sonore induit une décote annuelle de 7,1 milliards d'euros. Il faut y ajouter l'impact sur le vivant en général.)

Si on occulte le fait que cette zone, encore intacte et végétalisée, est l'ouverture du paysage vers la plaine du Pont du Gard, qu'elle est une aire de respiration et permet aussi à la pollution de l'entrée de l'autoroute de ne pas stagner, c'est pour servir un simple intérêt privé et non pour l'intérêt général.

Si on occulte le fait que la société Amazon offre des emplois essentiellement précaires, mal rémunérés, souvent à temps partiel, des conditions de travail régressives, si on concède à Amazon la possibilité de s'arroger le monopole de la distribution au détriment des commerces locaux, (22 emplois supprimés en librairie pour un emploi créé pour exemple, la moyenne générale se situant entre 7 et 9 selon les régions) ce n'est pas non plus pour l'intérêt général.

Si on occulte le fait que la durée moyenne d'emploi est de deux ans et demi maximum, que cela ne fait que renforcer la précarité et instaure artificiellement des zones de pauvreté, c'est que les leçons de l'histoire ne servent plus l'intérêt général.

Si au creux de la notion de « catastrophe naturelle » (canicules, inondations, incendies, rétractabilité excessive des sols argileux...) on ne prend pas en cause la responsabilité de l'humain, c'est que la notion même de responsabilité ne sert plus l'intérêt général.

Si on ne prend pas en compte le fait que le flux de camions va poser des problèmes de circulation notoire, obligeant les particuliers installés à Fournès et travaillant à l'extérieur à rallonger leur temps de déplacement, que l'impact climatique engendré participera de la fuite des touristes et vacanciers vers des destinations plus clémentes, alors c'est que la notion d'intérêt général est désormais dévoyée au seul profit d'une seule société privée.

Autrement dit, si on occulte le fait que le vote accordée à nos élus ne relève pas d'une décharge mais d'une délégation de nos responsabilités individuelles pour le commun, alors on saura avec ce projet que la qualité de nos vies ne participent plus de l'intérêt général et que le commun se réduit à de l'économie mondiale et à de l'intérêt privé.

Fournès, village perché, se situe entre deux entités paysagères de plaine pour lesquelles elle joue un rôle à la fois introductif et un rôle de frontière (Confluence et Gardon). Inventorié et classé par Malraux dans les années 60-65, avant que l'autoroute ne vienne brouiller cette inscription topographique importante pour une compréhension du paysage, ses fosses remarquables doivent conserver leur entité géographique et non être réduites à un objet conservé dans un placard de zone d'activités. Le schéma de la page 11 du PADD ne tient même pas compte des zones Znieff, il n'est que l'illustration de décisions prises pour de seuls enjeux économiques.

La qualité de vie qu'offre le village, perché, tient à sa position en retrait de la nationale, laissant une respiration vitale dans des axes de desserte nombreux et importants. C'est un emplacement stratégique, c'est certain, et c'est pourquoi le village bénéficie d'arrivée de populations nouvelles.

Si on occulte le fait, qu'en tant que zone stratégique, elle n'en est pas moins habitée (le village habité se situe à 200 mètres à vol d'oiseaux du site d'implantation Argan), et déjà impactée par les diverses pollutions, payant un lourd tribut à la présence de l'autoroute A9 et de sa sortie 23, que ses eaux se raréfient, que le socle argileux de ses constructions est de plus en plus rétracté en raison des « circonstances climatiques », fragilisant les constructions de particuliers comme des bâtiments publics, lézardant leurs murs, qu'elle est à la merci de la furie et du modèle malheureusement éprouvé de la consommation et du mercantilisme à outrance, alors aucune prudence n'a alors à servir l'intérêt général.

La politique économique est passée sous pilotage automatique, intolérante au réel.

C'est ainsi que les récentes mesures fiscales asservissent les territoires.

Observation N° 146

27/06/2019 10:23:33

Par Patrick Fertil

Non à Amazon, non à Argan, ce bétonneur aménageur spécialiste de surfaces immenses, artificialisées pour toujours! Ici 14 ha à gaspiller...! Ni ici à Fournes, ni ailleurs en France et en Europe de ces entreprises sans culture éthique d'entreprise, qui manipulent les élus, les employés, pratiquent une concurrence immorale déloyale en volant les Etats et les citoyens.! En imposant une concurrence agressive inacceptable aux PME et commerces de proximité.

L'ancien projet du "village des marques" sur la même zone a été logiquement et sagement refusé au niveau ultime administratif du Conseil d'État.

Mesdames et Messieurs les élus et Monsieur le Prefet auront-ils le courage, la clairvoyance et la sagesse d'arrêter ce projet stérile, amoral et inconsistant avant d'en arriver à cette extrémité, bien gaspilleuse d'énergie pour toutes et tous les citoyens de ce magnifique et attachant pays gardois? Où ne seront-ils pas tirer les leçons de l'histoire récente de l'abandon en 2014 de ce projet de village commercial? Je n'ose croire à cette dernière folle hypothèse...

Relisez bien attentivement les raisons retenues finalement pour l'abandon du village des marques de 10ha environs. Elles sont toutes dans leur intégralité plus que parfaitement applicables à ce projet de plateforme logistique. Ce projet est en effet beaucoup plus impactant de l'environnement car il couvre une emprise de 14ha artificialisés et non 10ha, est sans commune mesure beaucoup plus laid que le "Village des marques", beaucoup plus polluant par un trafic de camions incessant (550 poids lourds par jours, 24h sur 24, 7 jours sur 7, flux de 1200 voitures/jour en plus) associant pollutions sonores, visuelles, atmosphériques, circulation difficile actuellement autour du rond point encore plus aggravé, risque d'inondation accrue, risques pour la santé sous-estimés et mal évalués car des pics de concentrations de polluants chimiques toxiques et sonores pourront s'observer fréquemment lorsque le mistral vent du Nord soufflera, biodiversité menacée et appauvrie, emprise sur des terres agricoles et viticoles AOC renommées... !

Fournes, situé plein sud sous le vent concentrera toutes ces nuisances! C'est déjà parfaitement vérifié hélas avec le trafic de l'autoroute. Merci aux élus de tous bords qui égoïstement et hypocritement auront soutenu ce projet contre vents et marées ...alors que d'aucun n'aurait voulu de cette horrible verrue dans sa commune. Quelle bassesse politique en ce monde. Réveillez-vous tous et toutes pour annuler ce projet indigne de la République et de la Démocratie Française!

Observation N° 145

27/06/2019 10:03:54

Par LE RUCHER FOURNESAN

Pour juger d'un tel projet il est important d'en connaître le territoire et de le parcourir régulièrement pour en établir un diagnostic.

Il semble que beaucoup d'élus restent dans leur mairie sans user leurs semelles sur les chemins de notre pays.

L'impact de ce projet sur notre environnement sera d'importance majeure au niveau des pollutions de l'air (à cause des 500 poids lourds par jour), de l'eau (à cause des 11 hectares de béton et bitume recevant les hydrocarbures des véhicules) et des sols pour les mêmes raisons.

Nous avons cru que nos élus avaient pris conscience du problème de changement climatique et de la perte de

biodiversité mais à en croire leurs propos ces questions ne sont que secondaires.
Ce projet sera une catastrophe écologique puis économique, grâce à un groupe de citoyens vigilant ces élus ne pourront pas dire à leurs enfants qu'ils n'étaient pas au courant.
L'intérêt privé a pris l'avantage sur l'intérêt commun (ou public).

Observation N° 144

27/06/2019 09:07:05

Anonyme

Contre Amazon je n'achète plus sur Amazon quant j'ai pris conscience de leur dégât sur les entreprises et salariés

Observation N° 143

27/06/2019 08:57:11

Par Robert COLLET

je suis favorable donc POUR l'ouverture de cet entrepôt à FOURNES il ne s'agit que d'un entrepôt pas d'un commerce accessible directement aux Clients que nous sommes actuellement nous commandons sur AMAZON via d'autres dépôts existants donc cette venue à FOURNES ou pas ne changera rien sur le fait que nous consommons chez AMAZON par contre cela impliquera quelques emplois locaux à la clef et valorisera une certaine attractivité sur le secteur concerné qui pourra permettre à terme l'implantation d'autres enseignes donc d'autres emplois notre département a pris du retard en ce sens il faut y développer l'économie

Observation N° 142

27/06/2019 08:45:10

Par Patrick Fertil

Fournes, village sacrifié ! et livré à la bêtise, la cupidité, l'hypocrisie et la courte vue des élus...Ce projet va totalement dans le mur car il n'est pas du tout d'intérêt général mais seulement au service de petits intérêts particuliers égoïstes condamnables (montage de spéculation immobilières) et de mauvais calculs strictement comptables de collectivités locales aux abois (baisse des dotations étatiques injustifiables et injustifiées, faiblesse d'imagination pour la création d'entreprise et d'emplois productifs durables,...etc).

.Amazon et Argan ont fait miroiter à des élus bien naïfs des emplois qui se réduisent de jour en jour en peau de chagrin : 1200, puis 600, puis 400, et enfin seulement 200 emplois équivalents temps plein.Pour le démarrage on peut lire qu'ils ne seront même que 150 emplois équivalents temps plein. Avec la robotisation ce ne seront en réalité plus que 50 emplois environ dans une poignée d'années. Savez-vous messieurs les élus que la stratégie financière et économique d'Amazon est de remplacer très rapidement ces pauvres emplois logistiques peu qualifiés et facilement substituables partout dans le monde par des robots ?C'est Kiva, l'une des entreprises leader en conception de robots, rachetée par Amazon depuis quelques années qui est à la manœuvre en douce! Savez-vous également qu'un robot actuellement ne générera pas de charges patronales et pas de charges salariales comme un employé humain et donc que les rentrées d'argent public pour les collectivités locales fondront comme neige au soleil et au final seront bien maigres...Savez-vous que Amazon est une entreprise hors la loi partout de part le monde? Elle dissimule en France une très grande partie de ses bénéfices et empêche les rentrées fiscales pour l'état et les collectivités locales françaises. Savez-vous qu'elle sera même capable d'obtenir - le comble - des subventions du conseil régional pour ces quelques maigres créations d'emplois dans un hangar grotesque , parallélépipède hideux de 400m de long sur 100m de large sur 15 m de haut! Stoppons le délire Mr le Prefet et messieurs les commissaires enquêteurs...Il en est encore temps! Pensez également à l'ampleur de toutes sortes de nuisances multiples qui sont largement sous estimées dans l'étude technique ! Projet effarant. Soyons tous ensemble visionnaires pour un développement économique , durable et soutenable, celui-là !

Observation N° 141

27/06/2019 08:39:19

Anonyme

Contre son implantation.

Observation N° 140

27/06/2019 07:58:25

Par Claire HUBER

La zone de Fournès est intégrée dans le SCoT 1ère génération depuis 2007 et a été identifiée dans le SCoT 2019 comme étant une zone stratégique de développement économique.

1. Nécessité de créer de l'emploi sur le territoire du SCoT

Même si le territoire résiste mieux qu'ailleurs aux effets de la conjoncture récente, l'avenir est incertain. Dans ce contexte conjoncturel particulier, le SCoT s'est donné un objectif de création d'emplois relativement ambitieux. Cela répond à une volonté affichée de promouvoir un développement harmonieux du territoire basé sur un principe d'équilibre entre production de logements et création d'emplois. Ce scénario n'est pas le résultat de projections économiques (trop difficiles à évaluer car dépendantes des fluctuations et cycles économiques), mais résulte de l'analyse des capacités d'accueil et des principaux projets à vocation économique validés à court ou moyen terme. Ce potentiel d'emplois a en effet été estimé en fonction des vocations envisagées et des densités d'emplois existantes sur le territoire.

Dans le cadre du diagnostic réalisé sur le territoire, il ressort que le territoire souffre d'un déclin de l'activité industriel laissant une population active ouvrière sans emploi. Aussi, il est nécessaire de permettre l'installation d'industrie pour pouvoir offrir des emplois aux actifs présents sur le territoire. Néanmoins, pour déterminer l'emplacement de ces zones, cinq conditions ont été suivies :

? être exempt de risques naturels majeurs (incendie et inondation).

? se situer à moins de 10 minutes en transport d'une future gare pour limiter les flux domicile travail en mettant en place un transport collectif entre la gare et les zones d'emplois afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre

? Pour les industrie générant beaucoup de trafic de poids lourd se situer à moins de 5 minutes de l'autoroute

? être en continuité d'une zone d'activité existante pour ne pas impacter les paysages en créant de nouvelles zones

? se situer en dehors des zones inondables par ruissellement et débordement

? se situer hors des espaces identifiés de la trame verte et bleue

A l'échelle du territoire, la zone de Fournès répond à ces critères. En ce qui concerne les 5 autres agglomérations voisines, Bagnols sur Cèze, Alès, Nîmes, Arles et Avignon, le nombre d'hectare de zones d'activité est astronomique. Aussi, les territoires voisins étant en capacité de créer de l'emploi industriel, le territoire souhaite juste pouvoir accueillir quelques entreprises industrielles pour les actifs de son territoire afin de limiter les déplacements de ces derniers et pouvoir apporter une respiration au territoire en terme d'emplois puisque lorsqu'une industrie s'installe généralement elle génère un appel d'air sur le territoire d'implantation. Cette extension présente comme l'intégralité du territoire des enjeux écologiques forts ou très forts, néanmoins, l'évitement est impossible car au regard des critères cités plus haut, aucune autre zone d'activité ne remplissait les critères et qu'il est nécessaire pour le territoire de pouvoir permettre l'implantation d'activité industrielle.

2. Nécessité de préserver les espaces remarquables de biodiversité

Le territoire est recouvert à plus de 90 % d'espaces naturels et agricoles. Parmi ces espaces, 20 % sont des zones à forte valeur agronomique ou irriguée et 60 % sont intégrés dans la Trame Verte et Bleue. Le SCoT avait et a pour objectif de préserver ces zones remarquables de biodiversité et d'éviter le mitage et la destruction de ces espaces de bon fonctionnement. Aussi, aucune zones d'activité n'est présente dans le nouveau SCoT sur ces espaces identifiés comme remarquable. La zone de Fournès ne fait pas parti de ces espaces. Elle présente certes de forts enjeux écologiques mais suite à l'analyse du territoire, l'intégralité du territoire hors espace urbain et industriel présente une biodiversité (faune et flore) remarquable avec des enjeux de conservation forts ou très forts. Or, pour le SCoT, l'objectif est de trouver un juste équilibre entre préservation de la biodiversité et développement du territoire. Aussi, le développement et particulièrement le développement économique est située hors espaces de la Trame Verte et Bleue qui a fait l'objet d'un travail approfondi par un Bureau d'Etudes pour déterminer les espaces biogéographiques à préserver et à protéger. La zone de Fournès n'en fait pas parti, c'est pourquoi malgré la présence potentielle d'une espèce remarquable, l'implantation d'une activité industrielle n'est pas impossible pour le SCoT voir privilégier au regard des autres critères cités ci-dessus.

Observation N° 139

27/06/2019 07:46:32

Par Françoise DAMIANI

En 2002 2m50 d'eau à Remoulins, combien après bétonnage des terres agricoles ? Aujourd'hui 40 degrés combien après bétonnage des terres agricoles ? Quelle pollution après multiplication des camions ?

Observation N° 138

27/06/2019 07:33:17

Par Louis DONNET

La développement économique autour de l'échangeur autoroutier est une volonté politique des élus du SCoT de l'Uzège Pont du Gard depuis 2007. En effet, la proximité immédiate de cet axe majeur qu'est l'autoroute A9, de la ligne de fret à Remoulins, de l'axe Avignon-Nîmes, l'absence de risques naturels majeurs (incendie et inondation) et la présence actuelle d'une zone d'activité existante sont des caractéristiques nécessaires pour permettre l'implantation d'activité industrielle sur cette zone. Aussi, quand les élus locaux ont approuvé le premier SCoT, le projet de zones d'activité industrielle au niveau de la zone de La Pâle à Fournès était déjà identifiée dans le SCoT comme un pôle de développement stratégique. En 2013, pour le projet de village des marques, les élus ont décidé d'étendre cette zone de 20 à 50 hectares et d'y ajouter des typologies d'activité lié au projet de village des marques. Or, ce projet a été abandonné, et cette révision a été de fait sans objet. Les élus ont alors décidé de lancer la révision simplifiée du SCoT en 2019 pour permettre ce projet industriel porté par la CCPG. De plus, les élus du PETR Uzège Pont du Gard ne sont pas défavorables à l'ouverture de la zone de Fournès à des fins industrielles puisque cette zone a toujours été identifié dans les travaux de concertation du nouveau SCoT depuis 2015, et elle n'a jamais fait débat. Aussi, lorsque le PADD du nouveau SCoT a été présenté en conférence des maires par deux fois avec cette zone identifiée comme zone stratégique, aucune remarque n'a été faite. C'est pourquoi, le PETR Uzège Pont du Gard soutient la CCPG pour la réalisation de ce projet.

Enfin, le territoire de la CCPG a subi la fermeture de la centrale d'Aramon et la suppression de plus de 400 emplois industriels avec la restructuration de l'entreprise SIRAP (ex Vitembal). Il ne fait donc aucun doute qu'une entreprise créatrice d'emplois, ne pourra pas être néfaste pour l'emploi des actifs du territoire.

Observation N° 137

27/06/2019 07:09:57

Anonyme

Je suis contre ce projet qui abonde dans le système de surconsommation alors que nous voyons tous les jours les effets néfastes de notre civilisation actuelle sur notre planète

Observation N° 136

26/06/2019 22:44:58

Par hugo grillas

Bonjour,

Je suis très inquiet de l'implantation d'une plateforme Amazon proche de chez moi :

- des centaines de camions en plus sur les routes,
- des emplois en moins dans le commerce de proximité déjà mis à mal par la zone commerciale démesurée du sud de Nîmes
- Des recettes publiques en moins tant on sait qu'Amazon ne paiera quasiment aucun impôt, contrairement au commerces de proximité qui seront perdus.

En somme, un projet nuisible à tout le monde sauf à la direction de cette grande enseigne, et peut-être à quelques élus légèrement corrompus par des promesses mensongères des experts marketing d'Amazon ?

Observation N° 135

26/06/2019 19:22:44

Par Angélique Pardo

Je suis pour ce projet. Notamment pour le fait qu'il va engendrer de nombreux emplois, profitable a tous.

Observation N° 134

26/06/2019 18:42:56

Par melanie fourneau

Bonjour,

j'ai pris connaissance de ce projet par prospectus dans ma boîte aux lettres hier. Je suis horrifiée par ce projet

qui dénature le site, porte atteinte à l'environnement et saccage le cadre de vie. Alors que l'on nous parle quotidiennement de développement durable, de citoyen responsable, de réduction des déchets et des nuisances sonores et visuelles on continue parallèlement à soutenir et permettre le développement de telle plateforme sous couvert de la création de 200 emplois. Emplois le plus souvent mal reconnus avec des cadences effrénées et de la précarité.

Il est peut-être temps de prendre des décisions qui s'inscrivent dans le développement durable, dans la préservation d'une qualité de vie pour nos enfants, et dans le respect de la nature.

Par cette observation je m'inscris dans l'opposition à ce projet.

bien cordialement

Observation N° 133 (modérée)

26/06/2019 15:29:34

Anonyme

Je suis habitants de Fournes et je suis contre ce projet au vu des rapports de l'enquête publique pollution Centre du village bruit incessant 24 HR sur 24 dévalorisation de nos habitation emploi précaires 2400 véhicules jours a peine 200 emplois annoncé 600 par nos élus 100000 EUR de taxe peut être rien d'officiel au lieu de 300000 euro mais a qui profite ce projet des citoyens fournesans qui sont contre ce projet a cause de l'omerta des élus ont écrit au préfet procureur de la République mairie de Fournes communauté de communes et service anticorruption des services de l'État pour avoir une réponse des questions sur la moralité de nos élus sur les prise illégale d'intérêt et d'influence et une demande de report de l'enquête publique mais a qui profite ces ventes de terrains agricoles a Fournes quant on attend les élus qu'il nous disent qu'il ont plus de finance pour acheter un bureau d'école mais leur choix est d offrir un feu d'artifice pour l'école où ce payé un resto au vieux Castillon avec les employés de la mairie a la fin d'année mon choix pour Moi est fait un bureau d'école comment peut-on croire et faire confiance a c'est élus qui ce victimise maintenant assumer vôtre projet sans omerta et sans mensonges comme le village de marques contre ce projet et soutien absolue au citoyen qui ce battent pour notre bien être

Observation N° 132 (modérée)

26/06/2019 13:50:15

Anonyme

Contre ce projet Amazon contre cette pollution de toute sortes et la moralité de nos élus de Fournes et communauté de communes quel sont leur intérêt dans tous ça ne pas oublier de leur dire bonjour dans 8 mois j'espère qu'il ce représente pour le suivi de leur grand projet construit dans l omerta de 600 emploi on passe a 200 de 300000 euro de taxe pour Fournes on passe a 100000 euro qui dit la vérité les élus de Fournes qui ne savent même pas que c'est Amazon eh oh sortir du village

Observation N° 131 (modérée)

26/06/2019 13:40:39

Par Henri Fuhrmeister

Contre le projet Amazon Message a Mr petit maire de baron commentaires 127 vous élus vous êtes d'accord mais qu'en pensez vous administrés ci vous pensez avoir la science infuse n'oubliez pas que vous devez des comptes au citoyen le dossier Amazon est prêt vous pouvez les recevoy aller courage Mr le Maire de baron Chez vous ça devrait être sympas Amazon avant de nous donner des leçons

Observation N° 130

26/06/2019 12:52:12

Par Imane Mahi

J'ai grandi à fournes et a Remoulins, donc je connais bien la région il y'avait rien pour nous dans les années 90 alors qu'aujourd'hui pour nos jeunes y'a une opportunité qui s'ouvre a nous en tant que jeune maman qui est a la recherche d'un boulot je suis pour la construction d'une entreprise qui pourrait ouvrir ses portes à tous et toutes les personnes qui sont motivées pour retrouver du travail.

Observation N° 129

26/06/2019 11:53:49

Anonyme

Contre ce projet ! Non à Amazon !

Observation N° 128

26/06/2019 09:21:39

Anonyme

Je suis absolument contre l'implantation d'Amazon

PJ : amazon-A5final.pdf

Observation N° 127

26/06/2019 06:47:14

Par christian PETIT

Dans un contexte économique local difficile nous ne pouvons passer à côté de cette opportunité.

Ce projet ne comporte que des aspects positifs :

- développement économique du secteur
- création importante d'emploi
- la nature de l'activités ne génère aucune concurrence sur des activités locales
- la proximité de l'A9, permettra de réduire au minimum les nuisances dues au transport.
- l'installation de nouvelles familles avec leurs enfants donnera aux écoles et à l'économie locale un fort développement.

Le bon sens doit l'emporter sur les querelles politiques ou sectaires d'une minorité bruyante.

Merci

Christian PETIT Maire de BARON-30700

Observation N° 126

25/06/2019 21:55:46

Par claire givord

Amazon n'est pas une entreprise responsable. Ni pour ses employés, ni pour le respect de la planète.

C'est une entreprise dédiée au gain financier au mépris de tout. Et de tous.

Il n'est pas nécessaire de la laisser s'étendre et continuer à faire des dégâts.

Claire Givord

Observation N° 125

25/06/2019 21:44:56

Par Fabien Bessin

Comment est-il possible de défendre un tel projet, avec la multitude de nuisances déjà listées qui l'accompagnent ? Dans une région si riche de son environnement naturel et culturel... À une époque où il est désormais impossible d'ignorer qu'amazon bafoue les règles, tant celles liées au bien-être humain que celles fixées par la législation.

Observation N° 124

25/06/2019 21:11:34

Par sébastien CUISENIER

Je suis contre ce projet de centre de tri de colis à Fournès car

- la friche agricole doit rester accessible pour une future exploitation agricole. Nous avons besoin de terres pour nous nourrir, pas de béton.
- Amazon qui va utiliser le site de Fournès détruit les commerces de proximité.
- Amazon ne paie pas ses impôts en France et contribue directement à la destruction des services publics (Hôpitaux, impôts, éducation, transports...)
- Amazon manque de considération pour ses employés, sa gestion des ressources humaines est calamiteuse

Cordialement

S.Cuisenier

Observation N° 123

25/06/2019 20:25:07

Par LOLITA LOMBARD

Je suis CONTRE ce projet titanesque aux multiples et néfastes conséquences pour nous les habitants, la biodiversité.

Nous sommes venus chercher un cadre de vie calme et privilégié, tout ce qui va être entaché par Amazon.

Observation N° 122

25/06/2019 19:55:50

Par Lili Lili Albertini

On n en veut pas... Ça pollue

Observation N° 121

25/06/2019 19:17:27

Par celine duchemin

Ce projet est inutile et participe de la destruction de la nature, de la dégradation du paysage, de l'enlaidissement et du bétonnage sauvage de nos territoires et cela pour une multinationale gaspilleuse et non irrespectueuse du vivant. (Récent scandale des destructions des stocks d'Amazone...)

De plus, la concurrence déloyale de ce genre d'e-commerce entraîne la fermeture de nos librairies et autres commerces de proximité. Cela participe d'un projet de société inhumain. Je m'élève radicalement contre ce projet.

Observation N° 120

25/06/2019 18:57:36

Par Christine Dardalhon

Je suis défavorable à ce projet : stop à l'artificialisation des sols qui plus est au profit d'une entreprise qui méprise ses salariés en les traitant comme des robots.

Stop à ces multinationales qui tuent le commerce local et polluent visuellement le paysage.

Observation N° 119

25/06/2019 18:56:44

Anonyme

Je ne suis défavorable au projet de centre de tri de colis d'Amazon Argan à Fournès, pour les nuisances dues au trafic routier induit, le bétonnage de surfaces qui doivent rester naturelles.

Observation N° 118

25/06/2019 18:48:10

Par JACQUES MAURY

- ces emplois ne sont pas ceux attendus par la population locale
 - amazone accentue la modification du climat
 - amazone est un concurrent direct du commerce local
 - ce projet détruit des terres agricoles
 - ces monstres du commerce accentuent le gaspillage
 - en plus cette multinationale utilise une "optimisation fiscale" pour passer au travers de l'imposition
-

Observation N° 117

25/06/2019 18:40:15

Anonyme

Je suis contre la construction de l'entrepôt à Fournès.

Observation N° 116

25/06/2019 18:10:01

Anonyme

Non à Amazon une multinationale qui fait de l'évasion fiscale et qui tue le commerce local, non au trafic intense de camions qui va saturer un peu plus l' A9 et nos petites routes départementales, non à la destruction de nos terres, de nos vignes, non à des emplois déshumanisés, non à cette immense plateforme démesurée. ON NE VEUT PAS D AMAZON A FOURNES.

Observation N° 115

25/06/2019 17:15:08

Anonyme

Destruction de la biodiversité. Nuisances sonores pollution. Destruction du charme de la région. Entreprise avec une mauvaise réputation vis-à-vis du respect fiscal et de ses employés.

Observation N° 114

25/06/2019 16:52:11

Par Maryline Moncelli

Nous ne pouvons accepter cette entreprise qui ne respecte ni l'humain ni la biodiversité et qui excelle dans l'évasion fiscale....

Pour un emploi créé Amazon à terme en détruit 7 et cela n'est pas tolérable...

Observation N° 113

25/06/2019 16:46:57

Par Denis Voterski

Amazon n'a aucune raison d'être dans une région où la biodiversité est la plus riche de France. C'est une aberration écologique. Avec ses camions Amazon détruit le climat. Amazon détruit le commerce local. Et sa construction détruira le panorama riche culturellement du pont du Gard. Sans compter son exploitation du personnel relevant de l'esclavagisme. Amazon détruit l'économie des états par sa financiarisation de ses bénéfices. Non à Amazon dans le Gard qui est déjà trop pauvre pour subir son installation.

Observation N° 112

25/06/2019 16:41:48

Par Hervé De decker

Je suis contre ce projet , pour cause nuisance sonore trafic de véhicules et dégradation du patrimoine

Observation N° 111

25/06/2019 16:33:03

Par Marie Françoise Grasset

Amazon va continuer de bétonner les terres agricoles Sous le prétexte d'offrir des emplois kleenex Amazon détruit le commerce local. Avec ses camions participent au réchauffement climatique. Et pour combler le tout, avec ses bénéfices énormes placés dans les paradis fiscaux, Amazon est un prédateur économique qui ruine les états et participe à leurs dettes.

Observation N° 110

25/06/2019 15:39:12

Par nicole choukroun

ce projet est un scandale écologique !

destructions de terres agricoles à l'heure où il est urgent de les préserver, 14 hectares de béton, un trafic routiers augmenté ++ donc dégradation du réseau routier et augmentation de la pollution... que des dégâts contre lesquels il est indispensable de lutter !

c'est aussi un scandale économique, qui tue le commerce de proximité, engendre des emplois extrêmement précaires, de l'ordre de l'esclavage moderne !

tout ça au profit d'une entreprise, AMAZON, et de ses actionnaires! et qui ne se prive aucunement de frauder fiscalement, tout le monde le sait !

ce projet doit être abandonné au plus vite !

Observation N° 109

25/06/2019 15:09:30

Anonyme

Un projet comme celui-ci ne présente que des nuisances pour les populations locales :

- accroissement du trafic routier : pollution, nuisances sonores, visuelles, olfactives, usure prématurée des infrastructures routières aux frais des collectivités, insécurité routière

- bétonnage de zones agricoles qui seront bientôt vitales pour nous nourrir irrécupérable
- accélération du ruissellement des eaux dû à l'imperméabilisation de la surface : accélération des dégradations alentours lors des épisodes cévenols courants dans la région
- nuisance visuelle dans une région hautement touristique
- cela encourage encore le transport de marchandises générant une pollution mondiale
- Le prix payé par Amazon pour la construction de ce site en rapport au coût subit par la collectivité locale pour toutes les nuisances générées n'est pas comparable ! Ces entreprises ne font de bénéfices que parcequ'elles sont littéralement "perfusées de subventions par l'économie pétrolière", financées par nos impôts ! Et eux ne payent même pas d'impôts en France ! c'est une honte !

Cordialement
une gardoise

Observation N° 108

25/06/2019 14:12:37

Par JEAN MARIE LUITAUD

La réalisation de cette plateforme implique l'anéantissement de 17 hectares de terres agricoles et une noria de plus de 3000 camions/jour jetés sur nos routes réalisées et entretenues aux frais des Gardois. Cet entrepôt M De Rugy est une aberration écologique que vous ne pouvez pas accepter aujourd'hui. L'auriez-vous autorisée lorsque vous étiez élu de la Loire Atlantique, je ne crois pas. Aujourd'hui, sous prétexte d'emplois esclavagisés je devrai dire, des élus sont prêts à sacrifier un territoire qui ne leur appartient pas, au profit, au bénéfice de qui ????

Pour toutes ces raisons, écologiques et financières en particulier, je refuse catégoriquement l'implantation de ce centre de tri.

Observation N° 107

25/06/2019 13:47:31

Par Patrice ELMER

Ce genre de structure est destructrice d'emploi, génératrice de pollutions diverses en dichotomie totale avec ce qui devrait être les axes directeurs de notre époque, une croissance raisonnée, un redéploiement de toutes nos énergies en faveur du lien social, une forte conscience écologique, toutes choses qui sont ignorées par les groupes Argan et Amazon qui n'agissent que pour leur profit égoïste et bien sûr celui de leurs actionnaires.

Observation N° 106

25/06/2019 12:23:04

Anonyme

Bonjour,

Je considère que ce centre de tri apportera de la nuisance au niveau du trafic routier et autoroutier. Principalement sur les nationales et départementales. Ces dernières sont déjà surchargées à l'heure actuelle.

Observation N° 105

25/06/2019 09:51:19

Par Clarisse WELTZER

Je connais le lieu dans lequel est prévu l'implantation de l'entrepôt et trouve scandaleux que soit installé à proximité du village une telle infrastructure qui va complètement dénaturer le paysage et apporter des nuisances de tous ordres (circulation de camions -pollution, etc...). Ne pouvait-on pas trouver un endroit plus isolé/désert? Pourquoi continuer à céder aux lobbies de ces grandes sociétés qui sont connues pour leur peu de considération de l'humain ainsi que pour des fraudes fiscales? On accepte l'inacceptable...

Observation N° 104

25/06/2019 06:23:27

Anonyme

PARFAITEMENT CONTRE

Relisez l'avis de Sophie Devey qui a très bien compris que ce n'est pas l'intérêt général (emplois) qui guide nos élus dans ce projet.

"En tant qu'élue de Fournès je suis opposée à ce projet pour plusieurs raisons:

- Il est écologiquement inconcevable. Construire des Hub de transport pour toujours plus de camions sur les routes est une hérésie à l'heure où de plus en plus de voix s'élèvent pour le "consommé local"

- Les promesses d'emploi émises par Amazon n'ont aucune valeur puisqu'officiellement Amazon ne s'implique pas... Les promesses n'engagent que ceux qui les croient!

- Les emplois (même en petit nombre) qui seront créés ne permettront pas aux employés de sortir de la "pauvreté", d'augmenter leur pouvoir d'achat puisque d'après l'étude il est indiqué 600 emplois soit 200 équivalent temps plein, cela sous-entend donc du temps partiel...

- Il est indispensable de réfléchir globalement à un mieux être, mieux vivre, mieux consommer que de se laisser entraîner dans la spirale économique à outrance qui voudrait que l'on rend les communes exsangues pour mieux les "obliger" à accepter ce genre de projet."

Observation N° 103

24/06/2019 19:43:11

Par Pierre Ferrandis

Je ne suis pas favorable au projet d'installation du centre de tri. Ayant de la famille dans le village de Saint-Hilaire d'Ozilhan, j'apprécie la qualité des lieux ; Pont du Gard à proximité, villages environnants, cadre naturel préservé.. jusqu'à quand?

Ces lieux doivent être protégés. La pollution générée par le nombre de camions va nuire à la qualité de la vie.

Le développement durable, c'est d'abord la terre. Les exploitations biologiques connaissent un essor important et créent de l'emploi . Il faut faciliter l'émergence de ce secteur.

Le tourisme, s'il n'est pas de masse s'instaure dans la durabilité. Il permet aux habitants d'avoir des compléments de revenus, crée des lieux entre les hommes tout en préservant le milieu, exemple, les gîtes ruraux, les chambres d'hôtes etc.

J'habite la ville de Montpellier depuis 50 ans. Durant cette période 18 librairies ont disparu. Le fondateur de l'entreprise AMAZON a débuté dans ce domaine. Il a étendu ses activités dans d'autres secteurs. Il a une vision stratégique et planétaire du commerce et des moyens financiers énormes. Cela lui permet d'écraser la concurrence aussi bien des grandes enseignes qui licencient à tour de bras que des petits commerces qui ferment.

Demain les emplois créés temporairement seront remplacés par des robots, et la société toute entière supportera le coût d'un chômage endémique.

Je me demande où est l'intérêt général de ce type de projet ?

Observation N° 102

24/06/2019 18:41:44

Anonyme

L'électrique se développe très rapidement ce qui d'ici peu réduira considérablement les nuisances sonore et la pollution du aux hydrocarbures .

Je suis un Fournésan et l'activité viticole sur cette zone est quasi inexistante (soyons un peu honnête !!!) .

Le chômage est lui au contraire de plus en plus présent .

Le village se dégrade du à un manque de finance.

Vivement que ce permis de construire soit signée pour redonner un second souffle à Fournès et ses habitants.

Observation N° 101

24/06/2019 16:20:53

Anonyme

Bonjour

Je suis défavorable à la création de cet immense entrepôt dans notre secteur, qui est essentiellement agricole et touristique .

Ceci va générer un accroissement de la pollution par un trafic incessant de camions

Une véritable verrue près du pont du gard

Toujours plus de surface bétonnée

Observation N° 100

24/06/2019 14:47:30

Anonyme

Qu'Amazon paie ses impôts, qu'il traite correctement ses salariés et qu'il se trouve d'autres lieux que les terres agricoles! DJ

Observation N° 99

24/06/2019 14:46:23

Anonyme

Il y a un pour et un contre ...

Le pour : le développement d'emplois ds ce bassin ... est ce que les fournisseurs seront prioritaires ? Pour combien de temps ?

La facilité d'accès déjà en place facilitera les échanges ...

Le contre : Est ce que cela ne va pas trop dégrader l'état de notre village ? Nos conditions de vie privilégiées ? La faune et la flore Car bcp plus de circulation ? ...

Tt ces questions sont bien réelles est ce que une étude a été mise en place ?

Observation N° 98

24/06/2019 14:23:27

Anonyme

Bonjour , en réponse à l' observation n 93, croyez- vous que les personnes qui vont travailler chez Amazon vont retrouver une dignité...Ce géant qui "flique ses employés" qui n accepte pas les femmes enceintes, qui bafoue le droit du travail, avec des cadences infernales et de la précarité d'emplois, vous appelez cela de la dignité. C'est un retour en arrière avec les mêmes conditions de travail que celles du début du 20 ème siècle, avec Amazon, c'est une grande régression sociale .

Rappelez vous les temps modernes avec Charlie Chaplin !

Observation N° 97

24/06/2019 13:55:29

Anonyme

Je suis favorable au centre de tris qui va proposer de nombres poste de travaille, ont en n'a énormément besoins .

Observation N° 96

24/06/2019 13:52:51

Je pense que c est une très bonne occasion pour le village de Fournès la mise en place de ce projet. D'une part cela va générer des emplois non négligeables de nos jours, et surtout renflouer les caisses de la communes par une rentrée d argent importante. La commune pourra refaire les routes du village, chemins de vignes pour les agriculteurs, améliorer nos conduits d'eau qui sont très vieux, aménager le village pour le rendre plus agréable (ex décoration de noel ...), aménager une vrai salle des fêtes pour faire vivre nos fournésans. Les gens se plaignent mais sans argent les communes ne peuvent rien faire si elles n augmentent pas les impôts. Alors mieux vaut il pas construire un site amazon et améliorer la qualité de Fournaisans ou préférez vous payer plus d impôts !!! On a déjà parefeuille et vitembal et c est pas la fin du monde

Observation N° 95

24/06/2019 12:26:21

Anonyme

Bonjour Quel seront les avantages et les inconvenients pour les Fournesans ?

Pourquoi n'a t'on pas d'information de la part de la mairie ?

Que se cache t'il derriere ce projet au travers de ce silence des elus ?

Observation N° 94

24/06/2019 09:46:25

Par Jean-Baptiste FERRANDIS

Bonjour. Je connais très bien la région. Je ne trouve pas acceptable que les terres agricoles soient mise à disposition d'Amazon surtout qu'ils ont une politique d'automatisation à outrance afin de réduire la charge des

emplois. Il est incohérent de valider un projet qui se situe à 5 km du Pont du Gard, PATRIMOINE MONDIAL UNESCO, juste à côté de la zone de biosphère des Gorges du Gardon et enfin dans le périmètre du futur parc naturel régional des Garrigues.

Observation N° 93

24/06/2019 05:44:04

Anonyme

C'est une très belle opportunité pour la C.C.P.G et Fournès plus particulièrement .
Quand je pense à tous ces gens qui en retrouvant du travail vont retrouvés aussi une dignité.

Observation N° 92

23/06/2019 22:21:42

Complètement opposé à ce projet aberrant qui va à l'encontre de nombreux objectifs que s'est (s'était ?) fixé la Région et le Département en termes d'écologie et de développement durable :

- artificialisation des sols et destruction d'espaces naturels ;
- prolifération de centres commerciaux et fermeture anticipée de petits commerçants locaux ;
- pollution de l'air et de la ressource en eau (gardon) ;

Sans parler du côté éthique et morale (ou pas) de cette entreprise.

Arrêtons de mettre le développement économique comme seul argument hégémonique devant tous les autres arguments : santé publique, biodiversité, éthique, futur de nos enfants.. car comme le disait Sitting Bull : "Lorsque la dernière goutte d'eau sera polluée, le dernier animal chassé et le dernier arbre coupé, l'homme comprendra que l'argent ne se mange pas"

Observation N° 91

23/06/2019 22:20:11

Par Gilles PATEY

Je suis totalement opposé à l'installation de cette plate-forme à Fournès pour plusieurs raisons. Tout d'abord, avant d'autoriser cette entreprise à s'installer où que ce soit en France, il faudrait qu'elle paie tous les arriérés d'impôts qu'elle n'a pas payés en France. Ce serait la moindre des choses. Pour ce qui est des emplois soi-disant induits par ce projet, tous les naïfs qui donnent leur accord sur ce site seraient bien avisés de consulter tous les projets qui ont déjà été réalisés: ils s'apercevraient que dans la majorité des cas ces soi-disant emplois ne sont jamais créés, ou leur nombre est très largement inférieur à ce qui était prévu. Dommage pour les naïfs ! De plus la création d'emplois par Amazon s'accompagnera de destructions dans le commerce de détail. Enfin les terrains sur lesquels Amazon devrait s'installer sont à vocation agricole. Quant on sait que tous les 7 à 10 ans c'est la superficie d'un département français moyen qui est bétonnée, et que cette politique pourrait conduire à la perte d'autonomie alimentaire de la France, on peut se poser la question de la pertinence d'un tel projet. D'autant qu'il semble que le terrain est inondable. Bref, tout pour plaire !! Il faudrait peut-être que notre gouvernement et nos élus locaux cessent de favoriser de tels projets.

Observation N° 90

23/06/2019 21:57:57

Par Marjolaine PIERRE

Je suis fermement opposée à tout accroissement d'Amazon, qui détruit les librairies, exploite honteusement son personnel, et qui va maintenant enlaidir et polluer par l'afflux de camions notre campagne environnante. C'est une entreprise nuisible à tous points de vue (qui ne paye pas les impôts auxquels elle devrait être soumise en France qui plus est!)

Observation N° 89

23/06/2019 18:09:23

Par Colette Egreteau

Ce projet de centre de tris présente des aspects non seulement négatifs mais surtout dévastateurs pour ntre région !!!!

Les instigateurs de ce projet , à l'evidence, n'on pas cherché à se poser la question d'intérêt général qui s'impose. et qui n'est qu'une question de bon sens: quelle estl la vocation de notre région, sa situation géographique,et donc , quelle est sa spécificité,et comment répondre à cette spécificité !!

Or , tout le monde sait que l'Uzege - Pont du Gard est une région viticole et touristique ; ses représentants , jusqu'il y a peu de temps, ont réussi à restaurer de nombreux villages , à éviter une urbanisation sauvage , à maintenir de beaux paysages, où il fait bon vivre ; elle a attiré nombres d'amoureux d'une nature encore préservée , et ce sont ces derniers qui en partie ,la font vivre et sont donc source de créations d'emplois .

Les projets à venir pour notre région doivent par conséquent s'orienter vers la préservation des lieux , l'exploitation agricole des terres , agriculture biologique , aménagement des sites à vocation touristique etcétéra ,

Qu'attendent les élus pour faire preuve de créativité en s'aidant des associations qui sont sources de projets innovants, pertinents, créateurs d' emplois !!!!

Dans le monde où nous vivons, où l'information concernant les dangers encourus par la planète est entrée dans tous les foyers, comment peut-on encore faire des projets non seulement complètement obsolètes , mais surtout dangereux pour nos terres , notre santé, notre avenir, celui de nos enfants et plus particulièrement, des projets mensongers (ce genre de projet n'est pas et n'a jamais été source d'emplois pérennes !!!)

Il faut que les élus aient le courage de dire que nous n'aurons jamais l'activité économique de la région parisienne , mais que nous pourrons , en cherchant, en faisant bien d'avantage confiance à la société civile , trouver le moyen de faire vivre décemment notre région!!!

Et , comble du comble, comment peut-on fomenter un tel projet quand le gouvernement lui-même , préconise la préservation de nos terres agricoles, a lancé un moratoire contre les complexes commerciaux, quand le Préfet de notre région a lui aussi préconisé la préservation des terres agricolesetc. etc.,,,

NON et NON à ce projet dévastateur pour notre région , et NON à toute implantation d'Amazon où que ce soit en France!!!!!!

Observation N° 88

23/06/2019 16:31:22

Anonyme

Je comprends qu'il faut chercher à créer des emplois dans le Gard, mais ceux qui en découlent de l'implantation d'Amazon à Fournais, ne sont pas très avantageux et en plus la vente en ligne détruit le commerce local, sans parler des camions qui occsionnent bruit et pollution. L'entreprise Amazone a été critiquée pour avoir détruit des objets neufs et d'exploiter les salariés.

Observation N° 87

23/06/2019 13:06:59

Par Viviane GUIGUE

Je suis fermement opposée à ce projet car il est destructeur et n'apportera aucun bénéfice à la population locale. Les expériences précédentes partout en France montrent que les promesses d'emplois mirobolantes ne sont JAMAIS tenues intégralement. Par contre la pollution de l'air due à une augmentation importante du trafic routier et en particulier des poids-lourds, la pollution des eaux, la destruction des terres agricoles sont systématiquement avérées.

Sans parler des conditions de travail proposées par un centre de tri, plus proches de l'esclavage moderne (cadences infernales, salaire de misère, turn-over élevé, mauvaise ambiance...) que d'un emploi épanouissant.

Sans parler de la mort des petits commerces locaux et donc de l'activité économique locale.

Sans parler des impacts négatifs sur le climat.

Sous quelque angle qu'il soit pris, ce projet va à l'encontre des enjeux majeurs de notre société.

Observation N° 86

23/06/2019 11:48:19

Anonyme

Je suis POUR le projet du centre de tri ARGAN à Fournès, je pense que cela pourra permettre de créer des emplois, ne deteriore pas plus le visuel que l'autoroute que nous avons déjà.

Ce que je souhaite, c'est seulement que l'entreprise qui gèrera prenne en compte les contraintes écologique de l'environnement dans lequel elle s'implentera.

Je pense également que la Mairie n'a pas pris cette descision par hasard, nous devrions peut être leur faire confiance pour les termes du contrat.

Observation N° 85

23/06/2019 09:35:38

Par Jean DERYM

Sans entrer dans aucun détail, je pense que ce projet n'est que le déplacement d'une zone d'activité improductive, négative sur le plan de l'emploi, et dommageable sur l'environnement (superficialisation d'un espace naturel, intensification du trafic routier,...). Bref, encore un projet plus qu'inutile.

Observation N° 84

23/06/2019 09:24:35

Par didier falleur

Bonjour. en tant qu'ancien libraire, je ne trouve pas d'un grand intérêt de laisser une entreprise comme amazon s'installer dans notre région. Les différentes études menées au sujet de ce monstre capitaliste montrent bien les déplorables conditions de travail des employé.e.s, les promesses non tenues d'emploi pérenne, la destruction des emplois dans un grand rayon autour sans compter la fermeture des commerces impactés par son activité sans compter la pollution engendrée par la noria de camions qui vont quotidiennement venir décharger et repartir de cet entrepôt. De plus l'impact écologique sur les terres choisies n'est pas neutre alors que d'autres projets bien plus respectueux de l'environnement sont proposés au même endroit et favorisant une économie locale. Je vous demande donc de bien réfléchir avant d'autoriser ce genre d'activités dans notre région comme ailleurs bien sûr car on sait bien que ce M Bezos profite d'abord de aides accordées à son implantation avant de déménager. Cordialement et avec grand espoir. Merci d'avance.

Observation N° 83

23/06/2019 09:13:05

Par Jean-Pierre BONUTTO

Je suis opposé à l'implantation de cette plate-forme Amazon car cela entraîne la destruction d'espaces naturels, va engendrer un trafic routier intense avec la pollution qui en découle!

Observation N° 82

23/06/2019 07:52:23

Anonyme

C' Impensable qu'avEc tout ça que l'on sait et connaît aujourd'hui, des entreprises pensent encore à pourrir notre planète avec des hangars des camions du béton, tout ça pour du commerce déshumanisé.
Je suis totalement contre ce projet

Observation N° 81

22/06/2019 23:53:49

Anonyme

Gardons nos terrains, préservons notre environnement paysager
Non à Amazon, non au béton.

Observation N° 80

22/06/2019 17:54:36

Par PHILIPPE CAPRON

contre les pollutions, contre la destruction des terres agricoles, contre le diktat de l'argent roi, contre les alliances entre les maires inconscients et les multinationales, contre la création du centre de tri de colis ARGAN-AMAZON à Fournès et partout ailleurs

Observation N° 79

22/06/2019 15:16:55

Les sociétés Argan, Goodman et autres choisissent des lieux stratégiques pour y construire leurs plateformes monstrueuses...de préférence aux entrées d'autoroute, ou près d'un aéroport, comme à Lyon et tout ça pour leur gros client AMAZON, assoiffé de pouvoir qui veut posséder le monde de vente en ligne.
Je ne suis pas contre le commerce en ligne, ça peut aider les petits commerçants, des maisons de terroirs, de vins, etc....Tout le monde vend en ligne désormais, mais il faut arrêter ce monstre Amazon, qui avale tout, qui

occupe et détruit toutes nos terres nourricières et perturbe l'habitat de nos espèces naturelles et vivantes...
Nous devons conserver notre espace naturel si nous ne voulons pas voir fleurir des blocs de béton immondes dans notre si beau pays..
STOP À AMAZON, STOP à tous ces géants cupides et avides de pouvoir...
A ceux qui doutent encore, soyez raisonnables, pensez à ce que vous allez laisser à vos enfants et petits enfants, ne soyez pas égoïstes en vous disant c'est le progrès on n'y peut rien, soyez au contraire visionnaires mais avec du BON SENS.

Observation N° 78

21/06/2019 22:25:14

Par Jean RAYMOND

je suis CONTRE LES POLLUTIONS visuelles, sonores (544 camions 24/24 - 7j/7), atmosphériques (risque sanitaire « grave »), et ses conséquences SUR LA SANTÉ DE TOUS tant sur Fournès que sur nos villages aux alentours.

Je ne veux pas voir l'image de notre territoire Uzège - Pont du Gard DÉVALORISÉE.

Je ne veux voir ce paysage défiguré par un immense hangar de tri de colis de 14 m de hauteur et de 38 800 m2 avec 13,7 ha bétonnés, et de surcroît pour ne proposer que des emplois précaires .

Je suis contre LA DESTRUCTION DES TERRES AGRICOLES NOURRICIÈRES et ej suis POUR LA BIODIVERSITE animales et végétales .

Observation N° 77

21/06/2019 16:59:19

Anonyme

Je suis complètement contre ce projet :

Pensez aux habitants des communes de Fournes, Saint Hilaire d Ozilhan, Estezargues, Rochefort du Gard, Domazan, Saze, Remoulins, Castillon du Gard, Argilliers, Saint Maximin, Montfrin, Theziers, j'en oublie... qui empruntent , pour beaucoup d'entre eux, l'autoroute A9 à Remoulins pour aller travailler sur Nîmes ou ailleurs , et qui vont se retrouver avec une noria de camions Amazon, à cette entrée d'autoroute. Certains de ces camions ou petites camionnettes de livraison vont aussi circuler sur la RN 100 et sur les RD.

Sans compter que le trafic devient encore plus intense à l'approche et durant l'été c'est une aberration, une imposture.

..Allons, allons , messieurs et mesdames les Elus de Fournès et de la CCPG, un peu de sérieux, toute cette pollution, le massacre de cette belle zone qui va être bétonnée à vie pour une petite centaine d emplois précaires voués à disparaître d'ici peu avec la robotisation des postes. Avez vous lu en son entier le projet Argan/Amazon. Ce projet de construction est très juteux pour la société Argan, entreprise spécialisée dans le gros bétonnage pour des plateformes XXL démesurées. C'est aussi une super affaire pour les propriétaires des terrains de la zone , terrains qui seront vendus entre 8 et 15 fois leur prix normal. Quel est l'intérêt général dans cette opération!!!!

Il existe certainement d'autres solutions et projets à réfléchir tous ensemble . A vous les politiques, proposez des réunions publiques et donnez la parole aux administrés, écoutez leurs propositions qui pourraient répondre aux attentes en matière d'emploi louable, viable et durable qui manque dans cette région.

NON A AMAZON, société multinationale au rouleau compresseur, qui n'a aucune moralité, qui écrase la grande distribution, qui écrase les petits et moyens commerçants. OUVREZ les yeux, il faut au contraire la boycotter.

AMAZON NI À FOURNES NI AILLEURS !

Pensez aux générations futures, construisez leur avenir...

Observation N° 76

21/06/2019 15:01:27

Par ELODIE SEGIER-VAUJOUR

J'ai quitté la région parisienne pour le Gard il y a deux ans afin de me rapprocher d'une région plus belle, naturelle, moins bétonnée, et moins circulante....

Force est de constater que je me suis peut-être trompée de destination !

Observation N° 75

21/06/2019 14:19:42

Par Florence ALLORY

Il est impératif de conserver les terres cultivables et de ne plus les bétonner
Cela évite les inondations et préserve les emplois liés à la nature et les paysages ainsi que le tourisme vert en développement
Le pâturage d'animaux évite les incendies

Observation N° 74

21/06/2019 11:39:25

Par Hélène Aurèche

Je regrette profondément la vision à court terme de l'implantation d'un centre de tri de colis à Fournès. Ce projet va à l'encontre des réflexions actuelles sur la préservation de notre planète et donc me paraît néfaste pour l'avenir de notre région :

- Dévalorisation de l'image de notre territoire Uzège – Pont du Gard.
- Pollutions visuelles, sonores et atmosphériques amenées par la circulation des camions.
- Destruction des terres agricoles nourricières.

Observation N° 73

21/06/2019 10:15:39

Par Claude MARTINET

Les élus de la CCPG sont favorables à la quasi unanimité pour ce projet vital pour notre territoire (création d'emplois + recettes fiscales : il en faut bien !). Par ailleurs, aucun développement économique ne peut s'effectuer sans quelques contraintes ou nuisances (bien souvent exagérées) et si cette opération ne se fait pas chez nous elle se fera ailleurs, en France ou à l'étranger. Est ce mieux ?

Observation N° 72

21/06/2019 10:08:05

Par Willy Dumalle

Projet à contre sens... Quels sont les atouts de ce projet ?? Malheureusement, je ne comprends pas et je n'en voit aucun... Je suis un jeune agriculteur, guidé et passionné par la biodiversité, regroupant la Faune & la Flore de notre territoire. Ce projet va à l'encontre de notre paysage : Béton, circulation intensive, gestion des eaux.... La France perd cruellement, de jour en jour, de sa biodiversité avec ce type de projet. Alors qu'il y aurait certainement mieux à faire : Maraichage, arboriculture, plantations, collectif... ou tout simplement laisser des friches agricoles où la nature reprendra ses droits.

Observation N° 71

21/06/2019 09:54:08

Par claude martinet

Les élus municipaux de MONTFRIN sont favorables à l'unanimité à ce projet qui va générer de l'emploi et des recettes fiscales pour notre territoire. Cette ZA existe depuis des années sans avoir vraiment démarré. Ce projet peut être le point de départ d'un développement tant attendu de la zone.

Observation N° 70

21/06/2019 08:05:53

Par anne marie fabret

je viens régulièrement en vacances dans cette région touristique et je suis stupéfaite d'apprendre que ce site exceptionnel va être défiguré par l'implantation d'une plateforme BÉTONNÉE sur 13 hectares, à 3 kms d'un site classé par l'UNESCO du Pont du Gare et à quelques mètres d'une zone réserve classée RÉSERVE DE BIOSPHERE

quelle manque de cohérence.

De plus je suis effarée par le nombre de camions qui vont circuler 545 camions/jour !!!! je ne viens pas dans ce site naturel pour absorber la pollution : atmosphérique et visuelle.

il est bien évident que si cela se fait je ne viendrais plus dans votre région

JE SUIS ABSOLUMENT DÉFAVORABLE A CE PROJET

Observation N° 69

20/06/2019 23:36:59

Anonyme

Ce projet va générer des impacts négatifs sur la commune de Fournès en terme de pollution compte tenu du trafic important de camions et ne sera pas source d'emplois vu la robotisation de l'activité. De plus, à la fin du bail, le risque est de se retrouver avec des bâtiments désaffectés dont on ne saura que faire. Par ailleurs, la société qui va s'installer ne paie pas de fiscalité en France ce qui est grandement scandaleux. Cette zone de côtes du Rhône a une vocation toute indiquée et beaucoup plus noble : la vigne.

Observation N° 68

20/06/2019 20:07:31

Anonyme

Je ne souhaite pas voir ce centre Amazon s'implanter dans les parages. Comme l'a admis un élu de Comps, Amazon affiche un comportement "fortement répréhensible tant sur le plan social que fiscal qu'environnemental et anti-sociétal".

Et même s'il est probable qu'ils iront s'installer ailleurs, même si j'ai souvent du mal à joindre les deux bouts, cela ne me pousse pas du tout à les voir arriver avec "intérêt" ! Le pragmatisme a des limites ... et souvent la fin ne justifie pas les moyens !

Observation N° 67

20/06/2019 19:42:14

Par Alain Viselli

Je ne crois pas aux offres d'emploi promises.

Les camions créeront des embouteillages sur l'autoroute et dans le village de Fournès.

Le paysage sera irrémédiablement dégradé et les espèces animales et végétales ne pourront plus subsister.

Je suis contre ce projet.

Observation N° 66

20/06/2019 19:37:36

Par Lucile Viselli

Un tel projet détruira le cadre naturel agréable de Fournès et n'oublions pas que le Pont du Gard se trouvera à proximité.

Les habitants de la Commune vont voir leurs routes envahies de camions, polluants l'air.

De plus, certaines espèces naturelles vont disparaître car leur biotope sera détruit.

Je m'oppose clairement à ce projet.

Observation N° 65

20/06/2019 19:31:04

Par Nathalie Viselli

Un projet gigantesque dans un lieu qui ne correspond pas. Assez de bétonnage de notre garrigue ! Les zones naturelles reculent dans le sud de la France. C'est en opposition complète avec les positions "officielles" du gouvernement sur l'écologie.

Le site de Fournès et des alentours va être dénaturé et c'est d'autant plus dommage que le Pont du Gard n'est pas loin.

Observation N° 64

20/06/2019 15:05:36

Anonyme

Bonjour,

Je suis pour l'implantation de la plateforme. Outre le fait qu'Amazon soit un géant américain, n'oublions pas que, grâce à ce géant, des TPE et PME françaises y trouvent leur compte. En effet des entrepreneurs, créateurs etc. trouvent du soutien grâce à Amazon qui gère leur logistique et tout l'aspect marketing. Une aubaine pour ces entreprises qui veulent accroître leur visibilité et se développer.

De plus une commune qui compte environ 12,5% de chômage ne peut pas se permettre de cracher sur une implantation qui va créer 200 emplois en équivalent temps plein et embaucher des artisans de la région pour la construction et la maintenance ultérieure.

D'un point de vue environnemental, les nouveaux bâtiments qui se construisent prennent en compte cet aspect (en créant des espaces vert, en mettant en place des navettes électriques etc.). Certes cela ne remplacera pas un champ mais la zone est déjà industrialisée et plutôt bien placée par rapport à l'autoroute. Les camions ne viendront pas envahir le village de Fournès. Et visuellement cette structure sera parmi les autres entreprises déjà présentes et donc ne va pas envahir le paysage.

Cette implantation c'est l'occasion de développer Fournès et la Communauté de Communes du Pont du Gard, de créer de l'emploi et sans oublier les impôts fonciers qui seront bénéfiques pour la ville et ses habitants.

Observation N° 63 (Email)

20/06/2019 12:26:33

Par DGS - MAIRIE DE MEYNES

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint, la motion adoptée en Conseil Municipal le 13/06/2019 en faveur du projet de centre de tri.

Vous en souhaitant bonne réception,

Recevez mes sincères salutations.

Nathalie MONIER

Directrice Générale des Services

COMMUNE DE MEYNES – GARD

Tél : 04.66.57.59.38

PJ : D_2019_037 MOTION CENTRE DE TRI FOURNES.pdf

Observation N° 62

20/06/2019 10:26:19

Par Charles Eissautier

L'enquête porte sur le centre de tri d'Argan. Or, la société est spécialisée dans le secteur d'activité de la location de terrains et d'autres biens immobiliers (cf.registre commerce société Neuilly). Ce n'est donc pas elle qui va gérer le centre de tri : d'entrée cette enquête est biaisée.

- Amazon avance masquée, cachée derrière la société Argan, des directives en anglais (interdit en droit français) et des clauses de confidentialité illégales : les élus concernés n'ont pas le droit de faire référence à l'entreprise Amazon

- La croissance d'Amazon est largement financée par les énergies non renouvelables.

- Amazon est le champion des promesses d'emploi non tenues

- Mépris total des employés soumis à des contraintes inacceptables et remplacés par des robots

- La rotation 24/24h 7/7j des camions va rendre le lieu totalement invivable : pollution, bruit, nuisances nocturnes, etc.

- Le contrat de location est prévu pour une dizaine d'année : que fera-t-on des lieux si le contrat n'est pas renouvelé ?
- Stérilisation définitive de grandes surfaces agricole.
- En cas d'épisode cévenol (se souvenir de 2002...) où iront les eaux non absorbées par le sol ? Qu'en pense les habitants de Remoulins ?

Observation N° 61

20/06/2019 09:14:02

Par Henri Fuhrmeister

Je suis contre le projets argan 'amazon

Je suis pour des créations d'emploi dans notre région mais durable et non en court terme

Comme dit nos élus et communauté de com une sur la transition énergétique notamment sur les émissions de gaz a effet de serre au niveau du territoire je suis pou la préservation de notre agricultures viticoles en côtés du Rhône AOC et en bio

Alors certain élus de tout part qui sont contre a la communauté de commune du gard mais qui vende leur âmes pour de l'argent courage faite valoir conscience soyez des hommes-femmes ne troquet pas vos principe pour de l'argent

Et pour ceux qui pense son est des empêcheur de projets on ne rapporte que ce dit nos élus dans les comptes rendu de la communauté de commune du pont du gard et les délibération de la commune de fournes visible à tout publiques ah c'est politiques

Comme disait l'ancien ministre Cahuzac et Balkany Je suis innocent .

Protéger aussi notre biodiversité et notre air

Comme disent nos élus ci ca ce fait pas ici ca sera ailleurs mais rassurer vous même ailleurs il n'en veulent pas ex orange Angleterre états unis etc

Mrs les élus être a l'écoute c'est bien l'action c'est mieux

Observation N° 60

20/06/2019 09:13:34

Par Charles EISSAUTIER

- La croissance d'Amazone est largement financée par les énergies non renouvelables.

- Amazon avance masquée, cachée derrière la société Argan, des directives en anglais (interdit en droit français) et des clauses de confidentialité illégales : les élus concernés n'ont pas le droit de faire référence à l'entreprise Amazon

- Amazon est le champion des promesses d'emploi non tenues

- Mépris total des employés soumis à des contraintes inacceptables et remplacés par des robots

- La rotation 24/24h 7/7j des camions va rendre le lieu totalement invivable : pollution, bruit, nuisances nocturnes, etc.

- Le contrat de location est prévu pour une dizaine d'année : que fera-t-on des lieux si le contrat n'est pas renouvelé ?

- Stérilisation définitive de grandes surfaces agricole.

- En cas d'épisode cévenol (se souvenir de 2002...) où iront les eaux non absorbées par le sol ? Qu'en pense les habitants de Remoulins ?

Observation N° 59

20/06/2019 08:33:55

Par Pascale Hyvert

Encore un projet de bétonnage de nos terres agricoles. La justification des créations d'emploi est un leurre. Amazone exploite ses salariés! Pensons plutôt aux productions agricoles locales qui sont aussi créatrices d'emplois et préservent l'environnement où nous vivons.

Observation N° 58

19/06/2019 22:40:32

Par Françoise Million

Messieurs, pourquoi toujours de nouveaux projets insensés qui mobilisent inutilement du temps, de l'énergie, des études ? Et si ce nouveau projet donne temporairement du travail à trois commissaires enquêteurs tout en nous faisant miroiter la création de quelque 200 emplois, quid du secteur touristique, quid du monde agricole

(viticulture, apiculture entre autres) qui se trouveraient gravement impactés par l'implantation d'une énorme plateforme logistique dans un département à haut potentiel touristique ? N'est-ce pas ce que l'on appelle se tirer une balle dans le pied ? Ne doit-on pas préserver nos paysages, aux abords du site du Pont-du-Gard et en sortant de l'autoroute pour se rendre à Uzès ? Ne doit-on pas veiller à notre qualité de vie dont raffolent tant les étrangers ?

Par ailleurs, pas un jour où l'on ne parle de bio dans les cantines. Vous conviendrez avec moi que le sujet est récurrent et qu'au niveau national, il existe une réelle préoccupation pour la santé de nos petits. Cela étant, ne serait-il pas insensé, là encore, de devoir importer nos fruits et légumes parce que les terres gardoises sont bétonnées ?

Il convient de privilégier le beau et le bon, Messieurs, la culture et l'agriculture, et s'il faut créer des emplois, créons-les dans ces secteurs d'activité. Changeons de paradigme et arrêtons de développer le gigantesque et l'inhumain. En un mot de conclusion, NON à ce projet.

Merci de m'avoir lue.

Observation N° 57

19/06/2019 17:34:17

Anonyme

Enfin du travail !!!!

Observation N° 56

19/06/2019 10:17:44

Anonyme

Je suis pour le projet en cours ...

Vu la proximité de l'autoroute je trouve le site très bien choisi n'en déplaise aux anti-tout!

Quand aux abeilles il me semble qu'il y a encore de beaux espaces pour elles dans nos campagnes avoisinantes!

Ah les empêcheurs de tourner en rond!!

Observation N° 55

19/06/2019 08:08:22

Anonyme

Je suis favorable à l'implantation de la plateforme qui apportera des emplois à nos jeunes démunis et qui je pense sera une motivation pour vivre dans le présent et en but d'un avenir pour ne pas rester figé dans le passé révolu

Nos villages doivent s'adapter et ne pas s'obstiner sous des prétextes de non évolution... nos villages ont besoin d'argent pour subsister

Observation N° 54

18/06/2019 11:53:03

Par CLAUDIE CORTELLINI

je suis absolument contre l'installation d'une société comme AMAZONE qui menace d'abord le petit commerce de nos villages et de nos petites villes , qui est une menace pour notre environnement d'abord visuel (surface immense d'entrepôts), pour la pollution que représente un trafic énorme de camions .

Si nous voulons privilégier le tourisme dans notre région près du pont du gard cette installation est une catastrophe pour l'image que cela peut donner .

Observation N° 53

18/06/2019 09:41:45

Par Eddy Krähenbuhl

Mis à part toute les remarques sur Amazone et son rôle de destructeur d'emplois et de commerces au niveau national et donc de l'utilité et la pertinence de ce projet, même si on avance trop souvent l'argument tellement

porteur de la création d'emplois (des CDD, surexploités, de conditions de travail épouvantable...). Donc outre ces remarque c'est la diamantions du projet, 13,5 hectares de terre nourricière contre un projet destructeur d'avenir.

Il faut arrêter de bétonner sans limite la France si on veut garder quelques espoirs dans l'avenir.

Gardons nos terres nourricières pour nous assurer un avenir et celui de nos descendances, ce n'est pas le commerce à outrance et déshumanisé qui assurera notre future.

NON, NON et encore NON à ce projet.

Observation N° 52

18/06/2019 09:34:37

Par Alain LEROY

L'installation d'un centre de réception et de tri à Fournès sur le site de la Pale va déstabiliser la région au-delà de la simple ville de Fournès.

Le camionnage de colis sur la nationale 100 déjà très encombrée actuellement va rendre la communication entre Nîmes et Avignon quasiment impossible.

Que dire des noria de camions vers Tarascon-Beaucaire ou vers Bagnols sur Cèze sur des routes qui ne sont pas prévues à un tel trafic.

L'impact économique risque d'être bien mis à mal au regard de l'entretien routier qui sera ainsi nécessairement majoré.

Si les emplois qui seront offerts semblent séduisants pour la population locale qui subit un chômage important. Les conditions de travail dans ces types de structures dégradent les organisations familiales des ces populations déjà précarisées. Le bénéfice apparent peut être totalement détruits par des conditions de vie dégradées.

En résumé, l'entretien du réseau routier départemental et la mise en place de structures d'aide aux populations (crèches, CCAS, etc...) qui seront à la charge du département et des municipalités gommeront irrémédiablement les avantages apparents de cette mise en place.

Observation N° 51

18/06/2019 07:49:35

Par Claude LARNAC

J'exprime ma vive opposition au projet de dépôt d'Amazon, sur la commune de Fournès, trop près du pont du Gard et de villages de caractère. L'emploi ne doit pas être le seul critère, au risque que le projet se réalise ailleurs et profite à d'autres. Notre région est déjà suffisamment écorchée par la faute de "responsables" incompetents qui passent mais leur sottise laisse des traces indélébiles.

Observation N° 50

18/06/2019 07:27:05

Par Sophie Wildbolz

Je ne suis pas favorable à l'implantation d'un centre de tri de colis a Fournès.

Observation N° 49

17/06/2019 21:59:01

Par CORALIE DARASSE

je suis pour le projet AMAZON a Fournes

Observation N° 48

17/06/2019 21:03:49

Anonyme

Je trouve que ce projet porteur d'emplois est une aubaine pour nos villages alentours!!

Nous avons déjà vu 'le village de marques nous passer sous le nez' à cause de contestataires!

J'espère que ce projet va aboutir pour l'intérêt de chacun

Observation N° 47

17/06/2019 20:34:07

Par Frédéric CUENOT

Je suis contre ce projet qui est à titre écologique et surtout qui ne respecte pas les travailleurs au point que ce

soit un algorithmes qui licencie les employés pas assez "productifs"

Observation N° 46

17/06/2019 17:43:50

Anonyme

Je suis opposée à l'installation du centre de tri ARGAN (Amazon) à Fournès.

Observation N° 45

17/06/2019 16:28:03

Par Jean-Marie Kieffer

Non à l'implantation du centre de tri de colis Argan à Fournès

Observation N° 44

17/06/2019 15:31:45

Anonyme

Gardons cette zone déjà enclavée entre l'autoroute A9 ET LA RN 100, utilisez là pour y poser des ruches, protégeons nos abeilles qui sont en danger.

Aux propriétaires des terrains, cultivez-là à nouveau, plantez des arbres fruitiers, remettez de la vigne, faites de la permaculture, ou accueillez un bel espace de jeux pour enfants (acrobranches) ou tout autre projet cohérent avec l'environnement.

Les grandes villes sont déjà saturées par le bétonnage, stop aux hangars ou plateformes démesurés, non à un surplus de véhicules et de camions .

LAISSEZ NOS CAMPAGNES RESPIRER.

Brigitte.

Observation N° 43

17/06/2019 15:19:16

Par Bruno Généré

L'emploi, l'emploi, l'emploi, c'est la seule et unique justification du projet.

Pour autant 1 emploi Amazon c'est 6 emplois détruits dans le commerce actuels.

Pourquoi ? Tout simplement grâce à l'automatisation.

Ce projet va EN NET détruire des emplois dans le Gard. Il va augmenter le nombre de chômeurs. Il va créer de nouveaux travailleurs pauvres comme le sont la majorité des travailleurs d'Amazon. On peut aussi ajouter à cela les coûts à la charge de la sécurité sociale liés aux conditions déplorables de travail chez AMAZON.

Ce projet est en contradiction totale avec les promesses de développement durable affichée par la région, et ne créera en final pas d'emploi.

Les citoyens ordinaires se demandent bien pourquoi ce projet est quand même porté par nos "élites". J'espère une prise de conscience rapide car d'autres voies sont possibles, en accord avec le développement de nos entrepreneurs locaux et la transition écologique nécessaire.

Observation N° 42

17/06/2019 13:04:22

Par Danièle Domingo

Je suis absolument opposée au projet d'AMAZON à Fournez et je tiens à le faire savoir DDomingo

Observation N° 41

17/06/2019 13:00:51

Par Guillaume Souier

Mettez des ruches, nous avons plus besoin d'abeilles que d'amazon!

Observation N° 40

16/06/2019 19:43:54

Anonyme

Bonjour,

Je suis opposé au projet de Centre de Tri à Fournès.

La principale raison est liée à la sécurité routière. Nous sommes dans un département extrêmement sensible aux inondations. Quelques heures d'intempéries suffisent souvent à créer des débuts d'inondations et les routes sont traversées par des torrents d'eau et de boues (particulièrement aux alentours de l'autoroute). Installé dans une telle zone une grande surface de bitume ne va qu'aggraver les choses.

La seconde raison est touristique. L'Uzège Pont du Gard s'efforce depuis plus de 10 ans de rendre le paysage le plus dégagé possible (restrictions liées aux publicités et panneaux notamment) afin de mettre en avant notre territoire privilégié.

Enfin, d'un point de vue écologique et sanitaire la pollution engendrée par le vas et viens des véhicules représenterait un problème de taille pour nos pauvres poumons et pour la nature.

Observation N° 39

16/06/2019 19:29:19

Par Jean Marie Picaud

Je suis contre le 'système' Amazone depuis sa création: monstrueux monopole éliminant toute concurrence, en particulier petits commerces - désertification des centres villes - employé.es robotisé.es - fiscalité 'optimisée' - et nous allons perdre 14ha de terres agricoles bétonnées, donc imperméabilisées, sans compter l'élargissement des voies d'accès (aux frais du contribuable?) - noria de camions polluants.... Comment peut-on 'compenser' de telles destructions? Amazone possède des terrains en propre ou transférer la biodiversité quelque part? sur la lune? C'est quoi ce tour de passe passe? Ce qui sera détruit dans ce projet le sera à jamais.

Observation N° 38

16/06/2019 14:17:11

Par Marc Necand

Non au village de marques non au centre de tri Amazon à Fournes
Des emplois et une économie plus pérenne sont possible à. FOURNES

Observation N° 37

16/06/2019 14:13:44

Par Marc Necand

Nous nous sommes débarrassés d'un projet immonde ce n'est pas pour vouloir en implanter tout aussi destructeur d'emplois

Observation N° 36

15/06/2019 19:09:32

Anonyme

Projet de centre de tri de colis ARGAN/AMAZON à FOURNES (30 GARD)
ou

« La folie des grandeurs et l'appât spéculatif de gains privés et publics inconsidérés »

C'est en résumé ce que, tristement, ce projet caricatural m'inspire. « Jouir d'une puissance et ne point s'en prévaloir, voilà le commencement de la sagesse ». Cette phrase d'un sage philosophe, Michel Serres, qui vient tout juste de s'éteindre, me revient constamment en boucle pour rendre compte de ce projet et de l'attitude des élus. Celui-ci n'est que l'esquisse passiste d'une absence de sagesse en Politique de la Cité et en aménagement socio-économico-financier, une incompréhensible légèreté vis-à-vis des enjeux durables sociétales majeurs écologiques et paysagers des territoires. Une négation de la quête du bien vivre ensemble intergénérationnel, « ici et maintenant, pour toujours ». Aussi longtemps que les torrents descendront des montagnes et les fleuves se jeteront à la mer, dit-on dans la belle sagesse métaphorique amérindienne.

Pour avoir ignoré toutes ces sages considérations, nos élus municipaux et intercommunaux se sont jetés têtes baissées et à corps perdus dans un projet démesuré, insensé et qui plus est, dans le plus grand secret pendant quelques années, sans même consulter les citoyens de Fournès jusqu'à l'enquête publique du 3 juillet 2019. Cette enquête, fautive bonne conscience de dernière minute, apparaît elle-même comme un simulacre de consultation démocratique publique tant son organisation, sa mise en oeuvre et le dossier d'études soulèvent de

questions. Jugeons-en plutôt :

On peut s'interroger naturellement sur l'impartialité des trois commissaires enquêteurs nommés pour un projet de cette envergure, lorsque l'on apprend qu'ils ne peuvent être légalement désignés que par le président du tribunal administratif... Il semblerait d'ailleurs que, sur place à la mairie, pour ces commissaires, prononcer le mot Amazon, l'utilisateur final, est également bien difficile quand il n'est pas tabou. La notion elle-même d'intérêt général qu'ils sont chargés d'évaluer pour le projet à l'aune des entretiens avec les citoyens est floue, très réductrice lorsqu'on échange avec eux et augure bien mal de leur aptitude à l'apprécier au fil de cette enquête. Seraient-ils donc sous influence ou choisis pour cette faiblesse ?

Un entrepôt logistique pour tri de colis bétonné sur 13,7 hectares (7 terrains de football), avec ses multiples nuisances, mérite en amont plus de consultations des administrés, du respect, de la transparence et de la réflexion approfondie des élus qu'un simple projet d'abris bus communal. Chacun, lisant ses lignes n'en douterait pas un instant. C'est pourtant avec cette incroyable désinvolture et en catimini que les élus municipaux ont conduit cette opération, qui, si elle se réalisait, serait un désastre assuré pour Fournès et toute la région gardoise et bien au-delà en terme d'image et d'impact négatif global : paysager et touristique, social et santé, viticole et agricole, environnemental et biodiversité faunistique et floristique, commercial et économique.

Lorsque l'on élit des représentants d'un conseil municipal, on ne leur délivre plus aujourd'hui un blanc-seing pour agir, on ne leur donne pas la toute puissance seigneuriale pour décider de notre avenir et nous administrer à leur guise. On les autorise encore moins à agir en douce. La dissimulation cache hélas bien des fois des choses non avouables. Des intérêts particuliers qui peuvent passer avant l'intérêt général d'un village par exemple, des achats de silence...

Cette dissimulation, ces rétentions d'informations, ces omissions de consultations, cet usage indélicat, un peu particulier de position dominante, ces choix arbitraires des commissaires enquêteurs rémunérés par Argan lui-même sont autant de fautes morales majeures en Politique qui choquent le citoyen administré dans une République Démocratique Vraie et jettent le discrédit sur l'exercice politique. Et ceci tout particulièrement dans une ère actuelle de défiance justifiée vis-à-vis d'activités politiques clientélistes manipulatrices et de corruptions politico-financières avérées.

Comment peut-on ainsi prétendre à proposer et valider une consultation par enquête publique, sans transparence totale, c'est-à-dire précisément sans annoncer dès le début qui va venir s'installer et pour combien de temps ? C'est quand même bien là l'essentiel. N'est-ce pas là se moquer du citoyen ? Comptant peut-être sur la léthargie citoyenne, sur l'abrutissement politique et sociétal de ses administrés, la Mairie de Fournès, a réussi le tour de force de taire presque totalement le nom du vrai futur occupant de la zone, celui qui, locataire seulement pour douze ans, installera ses multiples nuisances sur ce territoire comme d'ailleurs partout en France et en Europe, avec une stratégie d'envahissement commercial démentielle. Amazon, c'est de lui qu'il s'agit, doit être d'ailleurs partout, de la même manière, fermement empêché de s'installer et de nuire.

Amazon donc, et son patron, le « messie de Seattle », une des cinq plus grosses multinationales du monde. Cette entreprise américaine (une des tristes GAFAM pointées du doigt par le fisc), hors la loi très influente, sans éthique professionnelle et non citoyenne, dissimule la plupart de ses bénéfices réalisés en France comme ailleurs en Europe, fraude fiscalement en toute impunité l'état français, les états européens et donc empêche des rentrées considérables d'argent public dont les citoyens de Fournès et du Gard pourraient indirectement bénéficier. Elle défigure nos campagnes et nos villages, artificialise nos sols, installe dans nos pays occidentaux une concurrence commerciale agressive déloyale, destructrice à grande échelle de tous les commerces de proximité, des emplois et entreprises de commerce et de production, jusqu'aux grandes surfaces commerciales elles-mêmes, qui sont aujourd'hui ébranlées et en difficulté pour certaines. Amazon va même jusqu'à faire signer des clauses illégales de confidentialité par les élus pour taire son nom pendant l'étude du projet jusqu'à sa réalisation. Amazon cherche ici localement, à Fournès, à conforter à l'échelon régional et international son installation dans la bergerie gardoise et ne recule devant rien.

Quel pacte diabolique ont donc passé nos élus avec ces vautours prédateurs, Argan, le cheval de Troie aménageur bétonneur et loueur et Amazon le géant multinational du @ commerce en ligne ? N'ont-ils pas suffisamment d'éthique et de moralité, de clairvoyance pour exclure d'emblée la négociation avec de tels opérateurs, suspendre aujourd'hui alors qu'il en est encore temps l'étude et l'installation de pareilles laideurs et

horreurs ? D'où leur vient donc cette déraison ? Absence d'amour pour leur joli village et de considération pour ses habitants ? Impéritie, orgueil, immaturité, cupidité ? Arrosage et manne financière publique et privée aveuglantes ? S'ils ont fait preuve de faiblesses et de naïveté par le passé dans la conduite de ce projet, nous aimerions les voir se rétracter, dès à présent, avant la fin de l'enquête publique. C'est très simple. Tous les terrains des 13,7 hectares à bétonner sont au stade de compromis de vente entre Argan et leurs propriétaires. Il suffit qu'un seul propriétaire courageux et vertueux, public ou privé, refuse de vendre en toute légalité pour faire stopper définitivement le projet. Ou bien que la mairie de Fournès enfin soucieuse de l'intérêt général du village ne cède pas les deux chemins ruraux communaux ou les quelques parcelles communales qu'elle détient, en revenant sur le principe de cession qu'elle avait signé le 19 06 2018 en cas de feu vert du préfet pour la réalisation.

Face au silence assourdissant des agneaux, j'appelle massivement l'espèce humaine citoyenne en danger, personnes physiques ou morales, à venir s'exprimer en urgence par écrit ou par oral sur place à Fournès ou par internet, à venir témoigner du refus de ce projet du lundi au samedi matin avant le 3 juillet 17h. Ce projet est en totale contradiction avec l'intérêt général de la région. Il est beaucoup plus étendu que le Village des marques qui fut abandonné en 2013 et surtout d'une laideur extrême et d'un impact environnemental et santé générant de très nombreuses nuisances sans commune mesure.

La contradiction est soulignée par l'engagement des signataires de la charte paysagère, préfet, Communauté des communes du Pont du Gard- Remoulins, Mairie de Fournès pour un développement durable, harmonieux et prudent du pays, qui n'est pas respecté dans cette étude. Un certain nombre d'éléments sous-jacent du dossier par ailleurs, n'appliquent pas l'esprit de conduite éthique du Code des collectivités territoriales...

J'appelle donc le préfet et les commissaires enquêteurs à la plus grande attention sur ce projet, à bien peser leurs responsabilités respectives et à faire preuve d'honnêteté, de lucidité et d'indépendance de jugement en cette affaire. Sachez ne pas céder aux sirènes de la facilité apparente de ce projet Amazon /Argan erratique et incohérent et osez y mettre un terme. L'intérêt général ne peut jamais se réduire à des intérêts strictement financiers de court terme.

Sortons donc tous de cette mascarade et de ce cauchemar par le haut, institutions étatiques, collectivités territoriales, municipalité et administrés, très vite, alors qu'il en est encore temps. Sans dommage collatéraux, car le pardon humaniste est la valeur sociétale supérieure qui doit l'emporter et qui peut toutes et tous nous réunir à nouveau, sur un autre projet de Société, durable cette fois-ci. Créons à Fournès une commission communale « Recherche pour l'emploi, financements et projets » L'imagination et l'énergie citoyenne, les projets traditionnels et modernes, alternatifs durables et solidaires, les financements seront au rendez-vous...

Pour conclure je reprendrai la phrase du philosophe Edgar Morin : « Ce qui nous fait le plus défaut, ce n'est pas l'ignorance de la Connaissance mais l'Aptitude à penser ce que nous savons »

Les cris indignés de la Pie Grièche Méridionale et de l'Outarde Canepetière
(Deux des 42 espèces animales rares répertoriées qui disparaîtraient de la zone si...)

Observation N° 35

15/06/2019 18:20:17

Totalement contre ce projet . Avec derriere une multinationale qui ne paie pas ses impôts en France, ni ailleurs, il faut empecher absolument ce centre de tri sur 13 hectares de terres qui vont etre betonnées. Projet démesuré par rapport au village de Fournès qui a tant de charme, dans son coeur ancien, son gardon et ses fosses. Fournesans et autres soulevez vou contre cette imposture. Aux commissaires enqueteurs, ayez un peu de bon sens. La principale argumentation ; créer des emplois, mais quels emplois! Combien d emplois! lorsqu on sait, - il suffit de s'informer à fond sur la machine de guerre Amazon -, que ces emplois seront remplacés par des robots dans peu de temps....Elus de Fournes et de la Communauté de Communes du Pont du Gard, vous n'aurez que des remords et en vieillissant et vous devrez alors faire face à votre conscience....Ahhhh si j' avais su....!!!!!!
Pensez à notre Terre, notre Faune, notre Flore, notre Air, pensez à vos enfants et petits enfants ...et pensez aux anciens qui mettaient tant de coeur à cultiver cette terre...
Alors il est encore temps de dire non et d' empêcher cet odieux projet...

Il y a certainement d' autres solutions, rassemblez vos citoyens, et envisagez l' avenir avec eux.. Merci

Observation N° 34

15/06/2019 00:31:56

Anonyme

D'autres personnes ont déjà dû rendre compte de la nocivité de l'installation d' AMAZON sur la région ...

Il serait très utile pour tout le monde d'installer plutôt des projets éthiques , respectueux de l'environnement et des habitants, autonomes en énergies, locaux et biologiques. Au service des populations.

MERCI d'avance

Observation N° 33

14/06/2019 21:40:07

Par FLORIAN STOLL

Je suis guide conférencier dans le tourisme et je propose aussi des tours en 2CV dans le Gard. Nos clients viennent chez nous, car la nature est encore préservée et les paysages sont magnifique.

Si nous commençons a tout bétonner, comme pour la ZAC à Montaren, nous allons bientôt pouvoir faire un adieux à nos touristes qui viennent pour la beauté du pays. Le slow tourisme, comprend un tourisme respectueux et de valeur, où les gens peuvent voir une nature travailler ou intacte.

Ce centre de tri veux nous amener du travail ou est ce que c'est encore un grand mensonge pour y mettre que des machines et faire travailler le moindre d'humain, comme ailleurs chez Amazon US.

Cordialement,

Observation N° 32

14/06/2019 20:04:19

Anonyme

C'est un projet cynique et rétrograde au regard de l'urgence climatique. L'impact environnemental tant au niveau sonore qu'au niveau de la qualité de l'air, de l'eau et des terres environnantes par dispersions, retombées et infiltrations des polluants, au niveau visuel par sa masse, l'artificialisation massive des sols pourtant situés en zone sismique de niveau 4, l'impact sur la fluidité de circulation et d'accès aux axes principaux, un nombre de semi-remorques, poids lourds et autres véhicules collectifs ou particuliers considérable qui à leur démarrage et à leur arrêt produisent beaucoup plus de gaz à effet de serre que lors de leur circulation, l'impact de la lumière et du bruit très perturbant sur la santé, particulièrement en période nocturne, dépasse largement des problèmes de nuisance : c'est un conglomérat de pollutions et aucune donnée d'impact sur la santé n'est présente dans le dossier alors que ces données sont normalement requises.

Pour exemple pourtant, en France, le seul impact humain de la pollution sonore des transports est estimé à 57 milliards d'euros annuels; c'est 3 % du PIB national en 2016. Du côté immobilier, la pollution sonore induit une décote annuelle de 7,1 milliards d'euros. Il faut y ajouter l'impact sur le vivant en général. (animaux et végétaux compris = étude de l'inra dans ce domaine).

Il faut donc que cette étude soit faite de manière précise pour les pollutions de l'air, de l'eau, des terres, pour la pollution visuelle, l'émission lumineuse nocturne, la pollution sonore. Il manque également une étude d'impact de contaminants biologiques sur le site du Pont du Gard pour l'Unesco notamment et sur la biodiversité en général. Il y a risque de prolifération de moustiques tigres par le bassin d'épuration : quelles solutions proposées ?

Il manque également une étude sur le coût global pour les collectivités et services publics en terme de participations directes ou indirectes (sur les éventuelles extensions d'établissements scolaires, sur les besoins en logement, sur les impacts au niveau de la caisse d'allocations familiales, sur l'usure des axes routiers, sur la santé en particulier comme déjà évoqué) , bref il manque tout ce que ce projet coûte en réalité à la collectivité et on pourra après avoir un avis informé sur la question, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

De surcroit, la volonté monopolistique de la société Amazon est une entrave au développement économique harmonieux de la région. Il ne respecte pas non plus le cadre des politiques publiques en matière environnementale et risque au contraire d'enterrer les tentatives de passage à d'autres modes de production agricole, artisanale.

Ce n'est pas un projet d'intérêt général, trop de facteurs de risques étant présents. Les éventuels conflits d'intérêt ont-ils été analysés par la Préfecture, par le Scot et autres services publics susceptibles d'être impactés ?

La cohérence territoriale n'apparaît aucunement : d'un côté on aurait à Aramon la CleanTech Valley pour nettoyer les dégâts environnementaux industriels du siècle passé, de l'autre à Fournès, on produirait à un haut niveau de la pollution qui viendrait s'accumuler avec les pollutions déjà présentes (autoroute, Vittembal mais aussi agriculture).

Les solutions avancées par Argan au regard des remarques faites très justement par la Mrae ne sont que des mesures compensatoires, souvent absurdes ou créant d'autres problèmes (détails données ultérieurement).

Il manque un certain nombre de pièces au dossier qui dédouaneraient éventuellement la société Argan et le projet en matière de santé, en matière de maintien des accords avec l'Unesco au sujet du Pont du Gard, de sa conservation préventive et curative de son inscription au patrimoine mondial, et en matière du respect de la biodiversité, entre autres.

La société Argan veut gérer pour Amazon une implantation plus que favorable et compenser financièrement les pertes pour les agriculteurs. Que veut-dire compenser ? c'est reconnaître leurs méthodes destructives et dangereuses. Alors pourquoi ne pas compenser les habitants qui vont y perdre leur santé et leur qualité de vie, les personnes qui ont acheté leur maison dans une perspective patrimoniale et qui vont voir les prix de l'immobilier chuter ?

Est-ce cela la dignité ? La respectabilité ? C'est ce que l'on appelle la barbarie, cette capacité à produire de l'individuel par la peur et l'appât. A fabriquer de l'aveuglement.

Observation N° 31

14/06/2019 16:35:20

Par Joëlle Lachaud

Bonjour

Nous assistons sur tout notre territoire à l'artificialisation des terres, ce qui contribue à détruire la biodiversité.

De plus ce centre de tri est prévu sur des hectares de terres agricoles qui ont tendance à diminuer drastiquement et qu'il faut protéger.

De plus, un tri de colis, c'est une noria de camions (voir des drones dans le futur ?) pour livrer les colis, donc plus de bruit, plus de pollution et un problème pour le cadre de vie des populations voisines.

De plus, il s'agit d'Amazon, une multinationale qui fait travailler ses employés dans des conditions déplorables.

je vous demande donc de ne pas autoriser Amazon à s'implanter, et de bien vouloir protéger les terres agricoles.

Les développements économiques et touristiques doivent être envisagés localement, respectant la faune la flore, les paysages, les habitants et non de manière industriel au seul profit de quelques uns.

Joëlle lachaud

Observation N° 30

14/06/2019 16:22:53

Par jean marie muller

Amazon, mangeur d'hommes

Observation N° 29

14/06/2019 10:16:16

Par Thierry PERRIER

Bonjour,

Je suis totalement opposé à la construction d'un tel hangar de tri (et stockage) sur une telle surface à vocation agricole sans parler du va et vient intensif de centaines de camions avec leurs nuisances sonores et pollution de l'air.

Un citoyen en colère .

Observation N° 28

13/06/2019 18:21:57

Par denis ballini

Le seul argument avancé par les défenseur de ce projet de hangar est la création d'emplois alors qu'il s'agit en grande partie de déplacements d'emplois et surtout d'emploi à très faible garantis de droits comme le montrent les luttes qui essaient de se mener dans les centres de ce type malgré les répressions, les surveillances électroniques et les impératifs de fonctionnement.

Contre ce projet, la lutte urgentissime contre le dérèglement climatique que ce type de commerce amplifie au maximum (déplacements de camions 24h sur 24, casse du commerce de proximité, fabrication dans des pays à

faible coût sans aucune garantie environnementale) et la destruction d'espaces naturels qui pourraient être aménagés de manière paysagère ou naturelle afin de préserver la faune (abeilles, vers, insectes, ...) et la flore nécessaires à une respiration indispensable de la planète.

Observation N° 27

13/06/2019 14:28:44

Par Hélène Micollet

Bonjour,

A l'époque où nous nous rendons peu à peu compte de l'immense dégradation de la terre, où la nature est irrémédiablement détruite, où les animaux sont décimés, où les paysages laissent la place à d'immenses zones de hangars tous plus laids les uns que les autres, avec des infrastructures difficiles d'accès, des terrains cultivés et des vignes détruits... il serait temps de se poser pour voir si dans les environs, il n'y aurait pas des bâtiments déjà existants qui pourraient être réutilisés. Pourquoi ne pas faire un inventaire des locaux disponibles plutôt que de détruire encore une immense surface qui dans quelques années sera laissée à l'abandon ? Combien de zones industrielles restent inoccupées en partie ? Soyons réalistes ! Soyons concrets et économes ! Cette zone supplémentaire va supprimer combien d'emplois ? Outre le fait qu'elle va modifier irrémédiablement le paysage, elle va coûter combien d'emplois ? Nous n'avons nul besoin de cette entreprise ! Il est temps de réagir à cette épidémie de grandes entreprises dépersonnalisées, esclavagistes et sans considération pour l'humain. Je ne souhaite pas laisser à mes enfants et petits-enfants une nature détruite et couverte de bâtiments à perte de vue.

Observation N° 26

13/06/2019 14:22:49

Anonyme

Encore des terres agricoles sacrifiées sur l'autel du commerce, offertes à des sociétés dont le seul profit est le credo et qui se soucient même de leurs obligations patronales (impôts, droit du travail...)

Il est plus que temps d'accorder les objectifs et préconisations, chartes et autres documents mis en exergue avec les projets envisagés : peut on enfin une fois pour toute être honnête, et ne pas pratiquer la langue de bois ? Quant aux emplois promis, rien ne les garantit, seules les promesses rendent les enfants joyeux !

Vous l'avez compris ce projet est d'un autre âge et nous n'en voulons pas.

Observation N° 25

13/06/2019 12:59:02

Anonyme

Contre ce projet non écologique, qui ne profitera qu'à Amazon...

Pour la préservation du vivant, le maintien des terres agricoles et de la biodiversité, la transition écologique, favorisant un nouveau paradigme.

Observation N° 24

13/06/2019 11:11:54

Anonyme

Oui au développement local réel mais pas au détriment des terres, pas au prétexte d'emplois précaires, peu valorisés et faiblement rémunérés.

Observation N° 23

13/06/2019 11:01:23

Anonyme

Je suis pour une économie locale, avec des circuits courts ! Je ne comprend pas pourquoi nos dirigeants continuent de nous amener vers cette mondialisation qui cause notre perte

Observation N° 22

13/06/2019 10:00:29

Par X.FRISCH Riverains de Frescaty

Nous soutenons la communauté du Pont du Gard contre l'installation d'Amazon. Cette implantation détruit des emplois, pollue l'environnement.

Observation N° 21

12/06/2019 21:01:46

Anonyme

Ce n'est pas contre le chômage qu'il faut lutter mais contre la pauvreté. Croire qu'Amazon et ses promesses d'emploi (promesses qui n'engagent que ceux qui les croient) vont changer quoi que ce soit à la situation des personnes en précarité est une bêtise et d'une naïveté effarante...

Ces personnes auront peut-être un emploi (cela reste à prouver) mais un emploi partiel, mal payé, mal considéré, avec des conditions de travail déplorable... Bref aucune amélioration en vue pour toutes ces personnes.

Donc non seulement on aura attaqué la planète en réduisant les surfaces "vertes" et avec des centaines de camions par jour... mais en plus on aura rien amélioré pour la population... Ah mais si on aura des taxes qui vont tomber... il y a forcément d'autres solutions mais pour cela il ne faut pas céder aux sirènes du fric...

Observation N° 20

12/06/2019 20:51:22

Anonyme

Je refuse ce projet qui contribue à la régression de notre société.

Observation N° 19

12/06/2019 19:45:24

Anonyme

12HA DE TERRES AGRICOLES BETONNEES ALORS QUE L'ACCÈS AU FONCIER AGRICOLE EST DE PLUS EN PLUS IMPOSSIBLE POUR LE PAYSAN ; ALORS MÊME QUE L'EUROPE s'est engagée sur les réformes pour le climat. Comment être pour un tel projet gigantesque et destructeur pour l'environnement ?

Observation N° 18

12/06/2019 07:24:03

Par Ghassan Fayad

C'est une opportunité à saisir notamment depuis l'échec du projet de village multimarques au conseil d'état. J'espère que les créations de postes sera bien au rdv notamment pour la commune de Fournès et les alentours. L'impact paysager est de plus limité l'intégration entre une route nationale et une autoroute est plutôt judicieuse. Sur le plan fiscal espérons que cela redonne un ballon d'oxygène à la communauté des communes du pont du Gard surtout depuis la dégringolade de l'usine vittenbal et la fermeture de la centrale EDF d'Aramon. Ce projet doit se faire chez nous sinon c'est d'autres qui en profiteront des avantages à notre place et nous des inconvénients.

Observation N° 17

11/06/2019 20:40:47

Anonyme

Créer de l'emploi n'est jamais chose aisée et il vaut mieux l'avoir chez nous que chez le voisin. Serte ce ne sera pas forcément que des emplois dit «qualifiés » mais il n'y aura pas non plus que des emplois précaires. Tout le monde pleurerait quand vittembal a fermé alors que la majorité des emplois étaient précaires. Et aujourd'hui on pleure pour ne plus les avoir...

Observation N° 16

11/06/2019 14:53:58

Anonyme

Le Roi Knut le Grand est passé à la postériorité pour avoir voulu arrêter la marée... il s'est retrouvé jusqu'au cou dans l'eau qui ne l'écoutait pas.

L'attitude qui consiste à développer une énergie considérable mais systématiquement négative en face des développements macro-économiques / sociales "de notre temps" y ressemble tristement.

Si au lieu de consacrer toute cette énergie à "être contre" (même si les arguments sont justes) on l'investit dans le développement de services et systèmes performants "économie locale/circuit court", il me semble que l'on bâtira quelque chose de meilleur pour nous et pour nos enfants...

Vouloir arrêter des projets comme Argan est inutile, si ça ne se fait pas ici mais à 30kms, on aura le même résultat final... un entrepôt de distribution dans le paysage... seulement, on aura pas les emplois...

Observation N° 15

11/06/2019 14:32:51

Anonyme

L'emploi est une priorité sur notre territoire. L'implantation de cette structure de tri en bordure d'autoroute ne détériorera pas plus le paysage qu'il ne l'est déjà à cause de l'autoroute. Concernant les aspects fiscaux et conditions de travail dénoncés par les détracteurs, elle concerne la compétence de l'état. Je suis pour ce projet

Observation N° 14

11/06/2019 14:07:04

Anonyme

Complètement pour ce projet, son installation à côté de la sortie d'autoroute ne pourra pas plus nuire au paysage actuel. De plus cela crée de nombreux emplois essentiel à notre région qui a été touché par la fermeture de la centrale d'Aramon.

Observation N° 13

11/06/2019 13:12:46

Anonyme

Très favorable au CENTRE DE TRI DE COLIS ARGAN à Fournès (30)

Observation N° 12

11/06/2019 09:03:37

Anonyme

Comme de plus en plus de personnes, je trouve essentiel que l'agriculture, l'apiculture, le commerce soit local. Pour les humains, mais aussi pour la préservation de l'environnement dont ce dernier a oublié qu'il en fait partie intégrante ! Je transmet ces valeurs à mes enfants et aujourd'hui dès qu'ils sortent de chez eux, mes petits enfants ramassent les déchets des personnes qui inconsciemment consomment et jettent dans la nature les résidus d'une surconsommation! NON à l'envahisseur AMAZON qui pollue (construction, transport, produits) et distribue des biens inutiles.

Observation N° 11

09/06/2019 09:30:48

Anonyme

Complètement défavorable à ce projet, pour plusieurs raisons:

- pollution aérienne
- pollution visuelle du bâtiment et du cortège de camions quotidien
- pollution sonore
- emplois précaires
- projet de développement pas cohérent avec les atouts du territoire

Observation N° 10

08/06/2019 19:06:42

Par JOSSELIN VALDENAIRE

Ce projet est totalement aberrant. Il ne prend pas compte plusieurs critères. Le centre de tri va tout d'abord dénaturer le paysage et il y a un réel risque pour qu'il soit visible depuis le pont du gard, ce qui risquerait d'impacter la classification de l'Unesco et donc la fréquentation pour le tourisme du territoire. S'agissant de l'impact écologique, il existe des espèces protégées sur le site, comme cela a déjà été constaté pour d'autres projets et notamment la création d'un parc de panneau photovoltaïques sur la commune de Saint Hilaire d'Ozilhan. Ce projet risque de menacer ces espèces protégées par la dénaturation de leur lieu d'implantation. De plus, est-il propre de bétonner plusieurs hectares de terre? Quels seront les impacts au niveau géologique, le risque d'inondation de terrains alentours et des vignobles attenants? Le trafic lié à l'activité va apporter de la pollution et gêne pour les habitants des villages voisins.

Ce projet ne représente que quelques créations de postes pour la région sans aucune garantie que les employés soient des personnes du territoire car légalement cela serait constitutif d'une discrimination de l'accès à l'emploi. Le gain salarial serait inintéressant au regard du nombre d'emplois prévus, de la précarité de ses emplois, des conditions travail déplorables dans les établissements d'Amazon dans le monde entier. Cette plateforme ne

constitue aucune plus value pour la région puisqu'il s'agira d'une simple base d'échange pour l'Espagne et l'Italie. De plus, que deviendra le site dans 9 ou 12 ans, un fois le bail achevé. Le site tombera en désuétude et ces 14 hectares auront été complètement dénaturés pour qu'une société s'enrichisse sans se préoccuper des conséquences pour les terres et les habitants.

Un projet de village de marques, moins impactant avait déjà été abandonné par le passé pour des arguments similaires. Or les désagréments sont plus importants pour ce nouveau projet.

Personnellement et pour mes enfants, je ne souhaite pas que ce projet aboutisse. Il n'apporterait que de la gêne pour les habitants. Je suis propriétaire de mon logement et je ne souhaite que l'intérêt de notre environnement. Ce projet ne présente à mes yeux aucun intérêt. En revanche, je pense que de nombreux autres projets pour le bien de tous pourraient être développés.

Merci de prendre en considération ces remarques d'un simple habitant que se soucie l'intérêt commun.

Observation N° 9

07/06/2019 17:13:45

Par Jacques Rutten

Les documents de l'enquête publique ne sont pas accessibles, si vous arrivez à obtenir tous les documents communicable, merci de me les envoyer par transfert de gros fichiers

Observation N° 8

07/06/2019 11:20:27

Anonyme

Un projet avec une emprise énorme sur les terres agricoles, une imperméabilisation de terres et destruction de biodiversité, tout droit sorti du XXème siècle ! Ce projet absurde doit être abandonné de toute urgence !

Observation N° 7

07/06/2019 10:31:39

Par ERIC GONSSARD

Bonjour

après consultation du dossier d'enquête publique de ce projet de plate forme de stockage pose de nombreuses questions en terme, de compensation de surface agricole imperméabilisée, de gestion des eaux de ruissellement, de vis à vis avec le site du PONT DU GARD, de promesses d'emplois créés qui fausse le débat.

Observation N° 6

06/06/2019 19:40:22

Par Pascale Chapoulie

Je refuse cette société que l'on nous impose : celle des travailleurs pauvres, de la précarité, des commerces qui ferment et du "tout et tout de suite".

Observation N° 5

06/06/2019 16:27:20

Anonyme

Je ne souhaite pas voir l'implantation d'un hangar dans la zone rurale qui se situe à FOURNES. Nos terres agricoles sont menacées et disparaissent pour laisser place à des hangars qui dénaturent le paysage et la nature.

Observation N° 4

06/06/2019 14:34:42

Par Sophie DEVEY

En tant qu'élue de Fournès je suis opposée à ce projet pour plusieurs raisons:

- Il est écologiquement inconcevable. Construire des Hub de transport pour toujours plus de camions sur les routes est une hérésie à l'heure où de plus en plus de voix s'élèvent pour le "consommé local"
- Les promesses d'emploi émises par Amazon n'ont aucune valeur puisqu'officiellement Amazon ne s'implique pas... Les promesses n'engagent que ceux qui les croient!
- Les emplois (même en petit nombre) qui seront créés ne permettront pas aux employés de sortir de la

"pauvreté", d'augmenter leur pouvoir d'achat puisque d'après l'étude il est indiqué 600 emplois soit 200 équivalent temps plein, cela sous-entend donc du temps partiel...

- Il est indispensable de réfléchir globalement à un mieux être, mieux vivre, mieux consommer que de se laisser entrainer dans la spirale économique à outrance qui voudrait que l'on rend les communes exsangues pour mieux les "obliger" à accepter ce genre de projet

Observation N° 3

06/06/2019 13:56:59

Par François Lataste

Habitant le village voisin de Saint Hilaire d'Ozilhan, mais me considérant avant tout comme citoyen et habitant du territoire de l'Uzège et du Pont du Gard, je ne suis pas favorable au projet de centre de tri d'argan pour les raisons suivantes:

1) Il s'agit d'un projet industriel qui n'est pas cohérent avec les atouts du territoire et de son développement économique principalement orienté vers le tourisme (en premier lieu avec le Pont du Gard classé à l'Unesco), les services résidentiels (attractivité du territoire pour sa qualité de vie et de son environnement), et l'agriculture (côte du Rhône, bassin à fort potentiel de productions maraîchères et arboricoles, huile d'olive, truffe, etc.). Le précédent projet commercial de village de marque a déjà été abandonné dans ce sens également.

2) Ce projet va avoir des impacts lourds sur l'environnement et la santé des habitants que l'étude d'impact minimise ou omet. Ces manquements ont notamment été soulignés par la DREAL, l'INAO et la CNPN dans leurs avis ainsi que par l'ARS. Entre autre, l'afflux de trafic de poids lourds que va engendrer cette plateforme va être responsable d'une forte émissions de PPM 2.5 et PPM10 aux impacts dangereux pour la santé des habitants de Fournès et des alentours. La plateforme sera visible depuis le site du Pont du Gard, puisqu'on y distingue déjà les bâtiments qui se situent à proximité du site (cf. photos à l'appui). Cette pollution visuelle pourrait remettre en cause la labélisation du Pont du Gard à l'UNESCO et avoir un impact lourd sur l'économie locale qui repose fortement sur l'afflux de touristes tout au long de l'année grâce à la qualité paysagère et environnementale du territoire. L'imperméabilisation des sols sur près de 13ha est un effet cumulatif qui vient s'additionner aux zones déjà bétonnées aux alentours. Outre les risques de pollutions des terres et de la nappe phréatique engendrées par le ruissellement, l'infiltration et les débordement des bassins de rétention des eaux du fait de régime d'averses torrentielles que la région connaît en particulier en fin d'été et en automne, ce bétonnage va à l'encontre de la « charte stratégique pour la préservation des espaces agricoles du gard » signée par le préfet il y a 2 ans à peine (mars 2017).

3) les chiffres annoncés par la société argan et diffusés à travers les médias par divers élus concernant l'emplois ont été très fortement revus à la baisse alors que c'était initialement le premier argument avancé pour l'installation d'une telle infrastructures sur le territoire. En quelques mois à peine, on est passé de plus de 600 à 200 emplois aujourd'hui dans le dossier d'enquête publique. Par ailleurs ces emplois ne sont pas synonyme d'« emplois locaux » pour réduire le chômage sur le territoire puisque il est interdit de discriminer le recrutement sur des critères géographiques de résidence des candidats. Ainsi rien ne garantit que les futurs salariés de ce site seront des personnes actuellement sans emplois sur notre territoire. Au contraire, le caractère saisonnier du fonctionnement d'un centre de tri avec des pics d'activités les mois précédents Noël risque de créer encore d'avantage de précarité d'emplois et des « appels d'airs » de salariés venus de l'extérieur du territoire et venant s'y installer pour quelques mois jusqu'à ce que leur contrat précaire soit terminé. Ce fonctionnement risque d'augmenter encore le taux de chômage et la précarité des emplois sur le territoire si les salariés venus s'installer décide d'y rester alors que leur contrat est terminé.

4) les raisons qui avaient conduit le Conseil d'Etat à annuler le projet de village de marque à Fournès en 2013 (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000029955384>), restent entièrement valables et même exacerbés par l'emprise du projet qui est près de 6 fois plus grandes, en particulier sur les conditions d'« insertion paysagère et environnementale insuffisante, en particulier en raison de l'emprise du parc de stationnement supérieure à trois hectares et de l'imperméabilisation massive des sols qui résultera de sa réalisation »

5) enfin je ne comprends pas les intérêts que peuvent avoir les élus du conseil municipal de Fournès et les propriétaires des terrains concernés par l'emprise du projet à soutenir un tel projet industriel alors que d'autres alternatives sont possibles, et qu'elles permettraient de valoriser et de conserver l'orientation agricoles des terres. On pourrait notamment appuyer l'installation de jeunes agriculteurs, viticulteur ou non, préférentiellement en bio étant donné les nombreux enjeux environnementaux de la zone et la présence de nombreuses espèces protégées, ou la création d'une régie agricole bio à l'échelle de la communauté de commune du Pont du Gard ou du pays de l'Uzège Pont du Gard, qui serait susceptible d'approvisionner les cantines scolaires locales ainsi

que de proposer une boutique de produits locaux aux riverains et aux touristes sortant ou entrant sur l'autoroute pour visiter le pont du gard, sachant qu'une telle volonté politique semblait exister en 2016-2017 puisqu'une étude avait été commanditée par la Communauté de Communes sur le développement de circuits courts.

PJ : Pont du Gard Papi 06.2019 008.JPG

Observation N° 2

03/06/2019 15:41:29

Par Elisabeth OSMONT

En tant qu'élue de la communauté des communes du pont du Gard, pour des raisons de développement économique sur notre territoire, je soutiens ce projet.

Observation N° 1 (Email)

03/06/2019 10:16:41

Par Atelier du Bois

Madame, Monsieur,

J'ai vu passer une note comme quoi il va y avoir un centre de tri. Mais quel type de tri ? Des déchets ou une plate forme de tri de colis ?

Mais dans les deux cas, je suis contre. Il serait préférable de faire des atelier relais pour promouvoir les petits artisans qui ont besoin de locaux artisanaux et développer l'artisanat dans le Gard qui a grand besoin de développement de ce type. Et/ou des box de stockage.

Merci de votre retour pour les précisions demandées et la validation de ma demande.

Dans l'attente,

Sincères salutations.

Mme Guichard Derreveaux

Site internet : <http://www.atelier-du-bois30.com>

Adresse : L'Atelier du Bois, ZAC Chemin des Tuileries, 30390 Théziers.

Horaires : 7h30-12h et de 13h30 à 17h30. Fermé le vendredi après midi.

Tél : 04 66 75 12 77

Fax : 04 66 57 42 51